

Biblioteka Muzeum im. Dzieduszyckich  
we Lwowie.

Sz. 14.6. N<sup>o</sup> 92.



**Digital collection of the scientific library of the  
State Museum of Natural History  
of the National Academy of Sciences of Ukraine**

**Цифрова колекція наукової бібліотеки  
Державного природознавчого музею НАНУ**

Baille. Souvenirs d'Annam (1886–1890). – Paris: Librairie Plon, E. Plon Nourrit et C, Imprimeurs–Éditeurs, 1890. – VIII, 270 p.

Download a copy of the book from the site:

<https://libsmnh.com.ua>

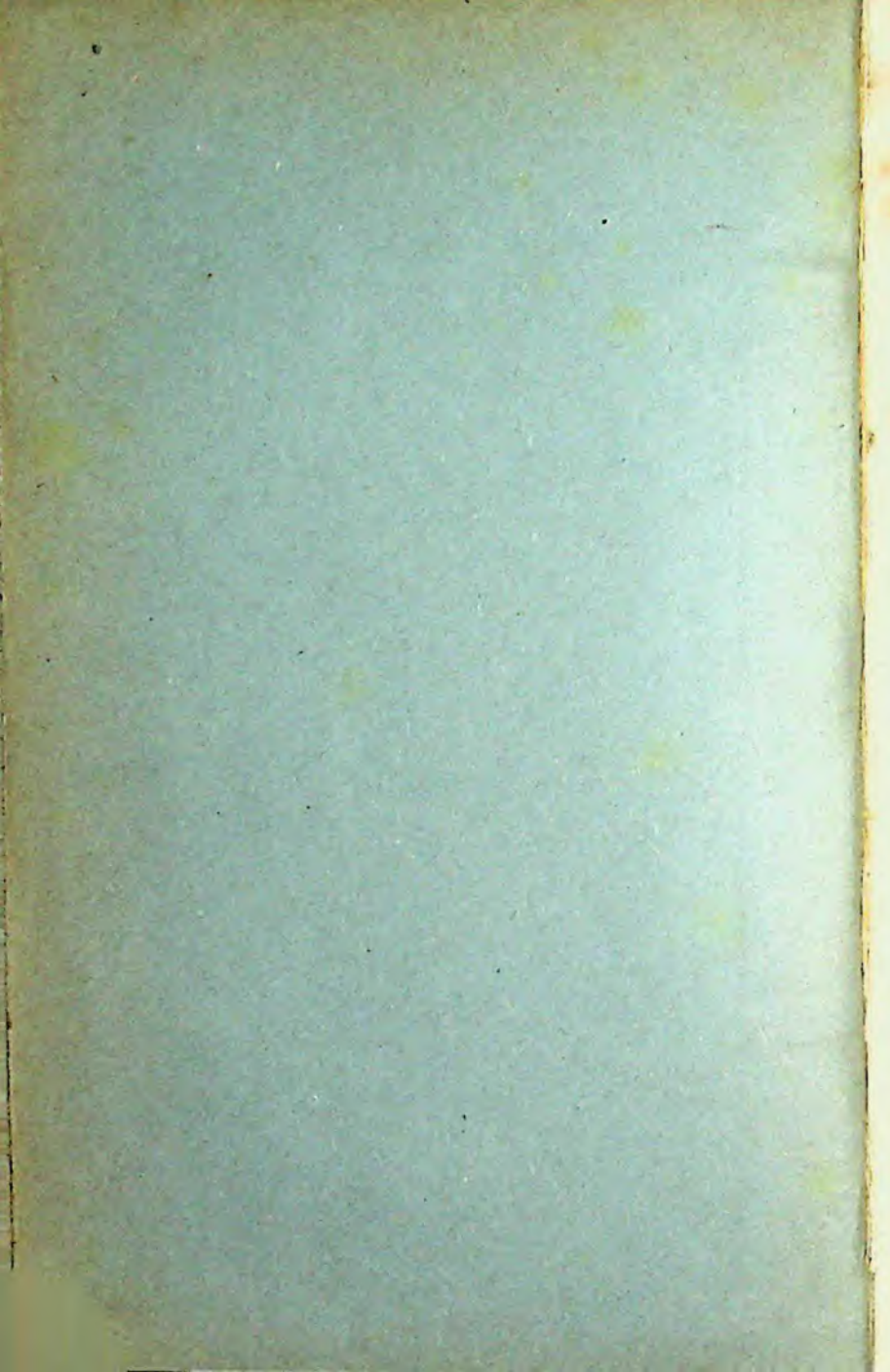
Permanent link to the book page:

[https://libsmnh.com.ua/books/baille/souvenirs\\_dannam\(1886\)/](https://libsmnh.com.ua/books/baille/souvenirs_dannam(1886)/)





~~2215~~



SOUVENIRS D'ANNAM

L'auteur et les éditeurs réservent leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

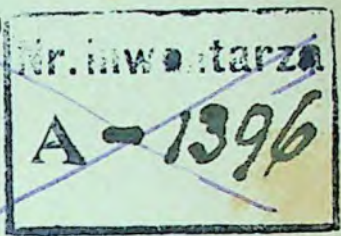
Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en octobre 1890.

1990.



# SOUVENIRS D'ANNAM

(1886-1890)



PAR

## BAILLE

EX-RÉSIDENT DE FRANCE A HUÉ

M. 456

2215.



### PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1890

Tous droits réservés

de

la

aper -

7/12

## DÉDICACE

---

*C'est à Paul Bets que je dois l'essentiel des choses dont je parle ici. J'accueille avec étonnement un intérêt des plus précieuses reconnaissances, par le médiant ces pages à la mémoire de cet homme d'île tant de cœur et de si haut esprit, qui m'a permis de bien être l'un de ceux dont l'œuvre a été que le maître.*

**H**

E

omplètes, eussent un fort gros livre. observation quoti-faites. doit, ne pouvait y vu la situation de critique ne pou-vec bienséance, y

edote en ont donc bleaux curieux et é devant moi : j'ai tenant pour as-sait voir, les choses ments que les dis-se retrouve dans

ge et on compare, e, la part une fois gés de la première

L  
de  
C  
la li

dpei -

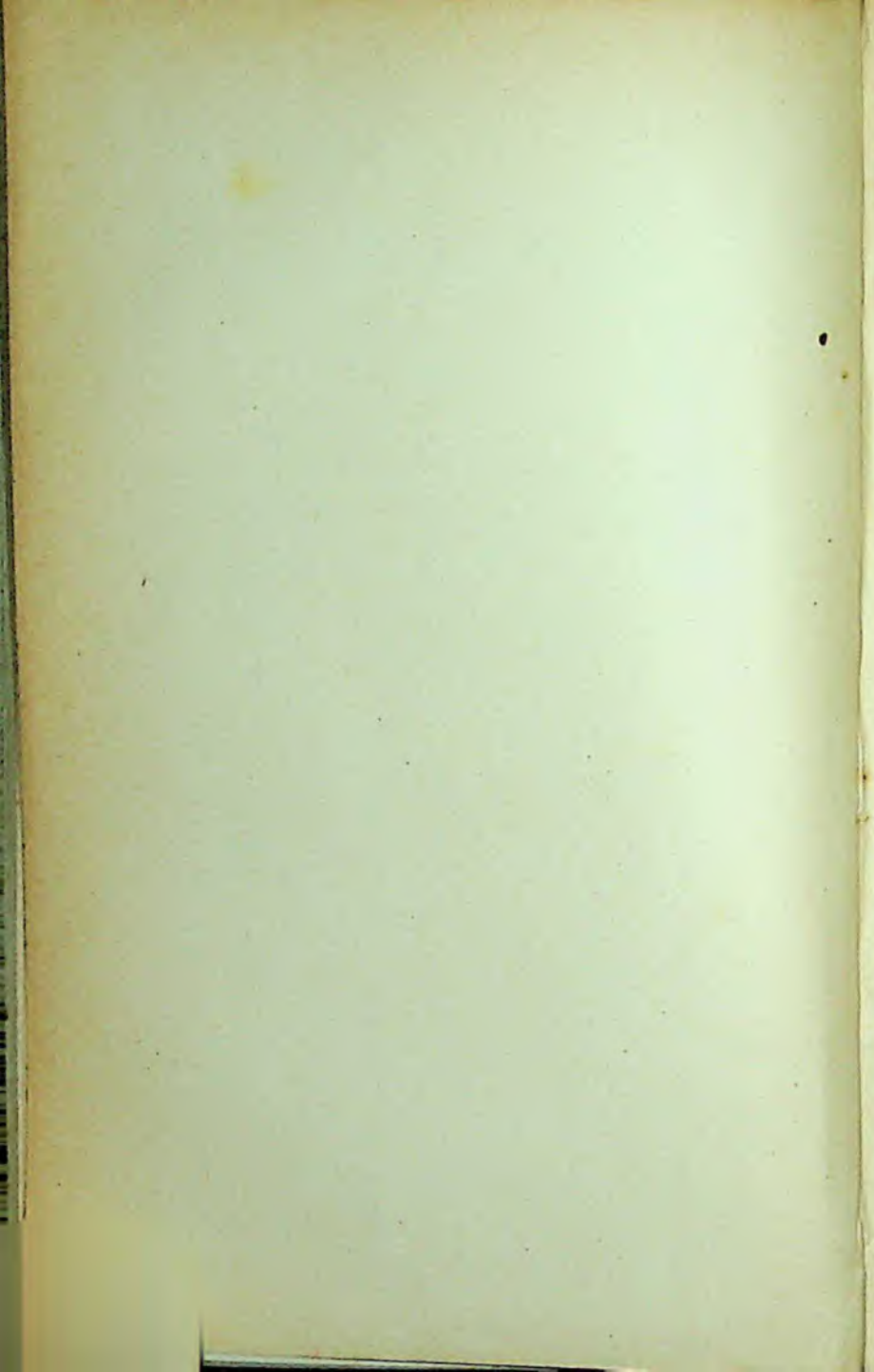
712

## DÉDICACE

---

*C'est à Paul Bert que je dois d'avoir vu les choses dont je parle ici. J'accomplis modestement un devoir de pieuse reconnaissance, en dédiant ces pages à la mémoire de cet homme de tant de cœur et de si haut esprit qui voulut bien être l'ami de ceux dont il n'avait à être que le maître.*

**B.**



## PRÉFACE

---

Ces notes, pour être complètes, eussent couru le risque de devenir un fort gros livre. Je les donne telles que l'observation quotidienne et l'imprévu les ont faites.

La politique, on le conçoit, ne pouvait y trouver sa place, puisque, vu la situation de l'auteur, la louange ni la critique ne pouvaient, elles non plus, avec bienséance, y trouver la leur.

Le pittoresque et l'anecdote en ont donc fait tous les frais. Des tableaux curieux et hauts en couleur ont défilé devant moi : j'ai essayé de m'en souvenir, tenant pour assuré, qu'au lecteur qui les sait voir, les choses apportent plus d'enseignements que les discours. Le génie d'une race se retrouve dans tous les incidents de sa vie.

Aussi bien, plus on voyage et on compare, plus on arrive à reconnaître, la part une fois faite aux étonnements obligés de la première

heure, que les civilisations ont entre elles des points de contact nombreux et que les principes auxquels toutes les agglomérations d'hommes ont été demander leur vie morale sont bien près d'être identiques. Les apparences et la mise en œuvre extérieure différent, et cette différence, pour pas mal d'esprits, suffit à tenir lieu, à notre profit, de supériorité. Au fond, l'humanité tout entière a marché, à travers les âges, guidée par la même étoile qui lui marquait la route du vrai et du juste.

Une civilisation, comme celle d'Extrême-Orient, ayant derrière elle des milliers d'années, sa législation, son esthétique, ses livres, ses héros ou ses braves gens, ayant, pièce à pièce, construit l'un des organismes politiques et administratifs les plus délicats qui soient dans le monde, une société qui, en face d'un pouvoir absolu, a su créer des libertés et une autonomie communales dont nos États démocratiques peuvent prendre envie, a le droit qu'on ne l'aborde passans prudence ni respect. Il faut plaindre ceux qui ne comprendraient pas cette grande vérité et les laisser à leurs rêves d'aventures, en souhaitant qu'ils aient le moins possible à les appliquer.

En dépit de la lettre des traités et des fictions diplomatiques, la forme du Protectorat peut être d'ailleurs, pour le protecteur qui en sait user, un instrument très puissant et une source d'action très féconde, d'autant, d'après ce qu'enseignent certains habiles, qu'il est toujours aisé de se souvenir qu'on ne fait que du protectorat, s'il s'agit de charges à supporter, et d'étendre au contraire quelque peu les limites du rôle, s'il s'agit de profits à revendiquer.

Tous ceux qui ont acquis quelque pratique sérieuse des choses de ces pays lointains tombent d'accord sur un point désormais acquis : ce n'est pas en annihilant l'autorité des mandarins, sauf d'ailleurs à leur imputer le lendemain toutes les responsabilités, ni en les humiliant à plaisir, qu'on peut arriver à substituer pour cela et sans plus de peine notre action à la leur. Ces gens savent merveilleusement se taire ; les naïfs les croient volontiers courbés sous le poids de notre supériorité et l'acceptant humblement. C'est une plaisante erreur. Ce qu'ils pensent suffit à les venger, et au delà, de ce qu'ils ne disent point. De là, des résistances sourdes et pa-

lientes, une force d'inertie polie et courtoisement infatigable dont notre orgueil s'irrite alors de plus en plus, et qui peut conduire les imprudents aux plus sottes extrémités. Il n'est rien de plus aisé que d'obtenir d'un mandarin annamite une adhésion apparente à vos idées ; il n'est rien de plus malaisé ni qui exige plus de tact que d'obtenir qu'il les applique. En outre, s'il s'agit de pacification, par exemple, ou de la réalisation d'un plan politique jugé utile à nos intérêts, ces mandarins, sagement dirigés, ont des moyens que nous, nation civilisée, ne pouvons pas employer, qui seraient fort dangereux, venant de nous, et sont, au contraire, parfaitement acceptés d'un peuple façonné, par toute son éducation historique, aux procédés de ses gouvernants. Pourquoi donc laisser se perdre, sans en tirer profit, cette force gouvernementale énorme, issue de la tradition, et qu'il ne s'agit que de savoir mettre à notre service ? Pourquoi être sans cesse possédé du besoin de faire les sottises soi-même, par besoin d'omnipotence, et, s'il y a quelque malédiction à recueillir, la réserver soigneusement pour le nom français ?

Par la seule logique des choses et souvent à

travers les résistances des hommes, la plupart des idées qui étaient qualifiées il y a trois ans d'utopies irréalisables sont, peu à peu, entrées, en Annam, dans le domaine des faits accomplis. Elles ont fait leur chemin, sans que rien leur pût barrer la route. D'autres leur succéderont, aujourd'hui paradoxes, demain vérités acceptées de tous. La pacification est maintenant aussi complète qu'on la peut attendre d'un peuple qui, comme tous les peuples possibles, est composé d'hommes, c'est à dire d'êtres ayant des passions, des appétits et des besoins non satisfaits, et à qui nous ne pouvons d'ailleurs montrer, pour leur édification et pour exemple, que notre vieille Europe, fille du progrès, déchirée par ses haines, ensanglantée par ses guerres et toute frémissante de discordes.

L'influence française s'étend chaque jour sur ces côtes. Des sociétés industrielles se fondent, dans lesquelles les capitaux étrangers viennent malheureusement, trop de fois, usurper la place qui devrait être réservée aux capitaux français, si ceux-ci étaient moins timides, plus instruits de la vérité des choses, ou même plus curieux de la connaître. Des mines

s'ouvrent, des filatures s'établissent pour mettre en valeur les richesses du pays. L'Annam est prêt en un mot pour l'œuvre économique que l'on y voudra venir entreprendre, et cette œuvre aura dans le gouvernement annamite un auxiliaire très dévoué, à condition, bien entendu, dût-il en coûter aux espérances de certains capitalistes, qu'on ne vienne pas, sous prétexte d'association, lui proposer simplement d'être une dupe. Nulle part la duperie n'a été un devoir.

Peut-être cela n'a-t-il pas été tout à fait perdre son temps, que de montrer ces pays, même en leurs simples manifestations pittoresques, et de noter, au jour le jour, en même temps que les solennités d'une cour théocratique, les humbles flagrants délits de la vie populaire, avant que notre influence sceptique eût défloré l'originalité de toutes ces vieilles choses, qui ont suffi à la vie et à l'honneur de tant de générations d'hommes.

Montigny (Aisne), le 11 septembre 1890.

# SOUVENIRS D'ANNAM

1886-1890

---

## I

### LES EXAMENS DE LÉTRÉS. — L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN ANNAM

Il y a chaque année, aussi bien au Tonkin qu'en Annam, une session d'examens de lettrés, et chaque année aussi, ces examens sont marqués par de grandes fêtes qui prouvent quelle place ils ont conquise dans les mœurs publiques. Il ne s'agit pas, en effet, d'une simple solennité universitaire, mais bien du fonctionnement d'une véritable institution politique. La seule source à laquelle aille, on le sait, s'alimenter l'oligarchie administrative et politique est là et point ailleurs. A y regarder de près, c'est un mode de recrutement qui en vaut bien un autre.

Les examens se composent exclusivement d'épreuves écrites, et ces épreuves, — au nombre de cinq, — ont toutes trait à la littérature et à la philosophie. Elles ont lieu à dix jours d'intervalle l'une de l'autre et durent chacune une journée, — de six heures du matin à six heures du soir. — La session entière dure donc un mois, et pendant ce mois, les examinateurs, cloîtrés eux-mêmes comme les élèves, ne sortent pas de l'enceinte dans laquelle se font les compositions.

Il nous a été donné d'assister à ces examens. A proprement parler, les candidats sont en loge, c'est-à-dire qu'ils sont chacun dans une petite paillette étroite et solitaire, sans autre aide que leur mémoire ou les inspirations bienveillantes de Bouddha. Des soldats royaux, armés de lances, jouaient le rôle des maîtres d'études et veillaient à ce qu'aucune communication ne pût s'établir. La consigne est fort sévère, et fort sévère aussi serait la punition de celui qui l'oublierait. Le jour où nous allâmes voir les candidats, non loin de Hué, sur la route de Quang-Try, il avait pas mal plu depuis quarante-huit heures, et plus d'une loge était envahie par l'eau. Les malheureux semblaient à peine en prendre souci. Étroitement blottis et repliés sur eux-mêmes, le pin-

ceau de bambou à la main, silencieux et rêveurs, ils travaillaient ; c'était à les recevoir philosophes, rien qu'à première vue. Ils étaient mille trois cents ; sur ce nombre énorme, quatre-vingt-six seulement ont été reçus, dont vingt-neuf *cu'-nhau*, c'est-à-dire licenciés, et cinquante-sept *tu-tai*, c'est-à-dire bacheliers.

En Chine, les épreuves pour chacun de ces grades ont lieu séparément. En Annam, le classement des compositions établit seul l'ordre hiérarchique. Les notes sont *bien*, *assez bien*, *passable* et *mal* ; *assez bien* suffit pour faire un licencié.

Il se passa cette année-là une chose qui fait singulièrement honneur à l'esprit d'indépendance des juges et donnera à réfléchir aux bonnes gens qui, sur la foi de la tradition, parlent sans cesse du servilisme des Orientaux.

Le fils du quang-tiam (président du conseil des ministres) fut refusé. Le fils du kin-luoc (vice-roi du Tonkin) le fut également.

La conscience en pareille matière paraît être aux juges l'accomplissement d'un véritable devoir d'État.

Pour être bachelier, il suffit de ne pas avoir de note *mal*, de « boule noire », comme nous dirions en France. Le chiffre des candidats à

recevoir est fixé chaque année par édit royal. Le nombre des licenciés pour la province de Hué était de trente-deux et celui des bacheliers devait rester dans la proportion d'un à trois avec celui des premiers. Hué est le centre des examens pour les quatre grandes provinces de Thua-Thien (Hué), de Quang-Nam, du Quang-Binh et de Quang-Try.

Chacune des cinq compositions est corrigée aussitôt qu'elle a été faite et tout candidat déclaré non admissible n'est pas admis à subir les épreuves suivantes. Il se produit donc dès le lendemain une sélection considérable, et les rangs ne tardent pas à s'éclaircir singulièrement.

Parmi les règles auxquelles les concurrents doivent se soumettre, il en est une au moins curieuse, et qui mérite d'être signalée parce qu'elle apporte avec elle son enseignement politique.

Il est expressément défendu d'écrire dans leur entier les caractères des noms d'ancêtres ou de temples royaux. Celui qui se serait rendu coupable de ce délit d'irrévérence, non seulement serait exclu immédiatement des examens, mais encore serait condamné à cinquante coups de rotin, rachetables d'ailleurs, nous a expliqué un

magistrat, à raison d'une demi-ligature la dizaine. Cela revient à dire qu'au cours du jour on peut se payer, pour 1 fr. 25 environ, le luxe de ce petit dévergondage littéraire.

Les caractères défendus sont affichés la veille de la première composition, pour que nul n'en ignore.

En outre, deux candidats dont les compositions contiendraient une phrase identique seraient de droit exclus du concours et réputés s'être copiés l'un l'autre.

Après la troisième épreuve, les candidats reçus doivent passer encore, pour plus de garantie, un examen de contrôle qui servira à vérifier si chacun a bien fait seul et avec ses propres forces ses compositions.

C'est seulement alors, que les épreuves sont déclarées closes et que les *cu'-nhau* (licenciés) sont admis, sans examen nouveau, dans le mandarinat du septième degré.

Le jury d'examen est composé de hauts mandarins choisis par le Roi. Mais le président et le vice-président doivent toujours être des *tau-si* (docteurs). Leurs notes seules comptent pour le classement final. Celles des assesseurs, qui peuvent être, d'ailleurs, de simples licenciés,

ne servent qu'aux éliminations préliminaires.

Les compositions consistent le plus souvent dans l'analyse d'une phrase tirée des auteurs classiques ou dans le développement de quelque pensée philosophique. L'originalité personnelle du candidat y entre pour une assez mince part; et ce n'est pas là un des côtés les moins curieux de ces épreuves, dans lesquelles se décèle tout entier le cerveau oriental, vivant toujours du passé et si peu curieux de se renouveler lui-même..

La meilleure composition sera celle qui ne sera faite que de commentaires ou d'axiomes tirés des vieux auteurs classiques. Celui qui aura poussé très loin ce travail de mnémotechnie est à peu près sûr d'obtenir des notes brillantes.

On propose un certain nombre de sujets, et chaque candidat en doit choisir et traiter au moins deux.

En voici quelques-uns qui ont été plus volontiers adoptés par les concurrents pour la première composition et dont plusieurs se rapprochent singulièrement, après tout, de ceux qui sont proposés dans les cours de philosophie de nos lycées:

1. Un vrai philosophe doit s'occuper de l'art de gouverner.

2. La morale du peuple dépend de celle du chef de l'État.

3. Description de la cérémonie des sacrifices offerts par le roi à ses ancêtres, à la saison d'automne.

4. La fidélité et la générosité nous écartent bien peu de la vertu.

5. Celui qui aime sincèrement la vertu la met au-dessus de toutes choses.

La seconde épreuve consiste dans une phrase de prose à mettre en vers, dans une espèce de stance de huit vers contenant un sens complet et qu'il s'agit de composer.

Le sujet était fort joli, le voici :

« Il faut toujours supposer, quand on sort de chez soi, qu'on va au-devant d'un honnête homme. »

Enfin la pensée philosophique dont le développement devait constituer la troisième épreuve était celle-ci :

« Y a-t-il réellement des récompenses célestes pour le bien et des châtimens pour le mal? »

Il faut avouer que la question ainsi posée a soulevé pas mal de débats, ailleurs qu'en Annam, et qu'elle a embarrassé même nos plus grands clercs d'Occident.

Mais il y a des grâces d'état, et les candidats, qui sont tous bien pensants, comme il sied à de futurs fonctionnaires, ont évidemment et sans hésitation opté pour la solution orthodoxe.

La proclamation des résultats du concours a lieu avec une grande solennité.

Des sièges de gala, si élevés qu'il faut y accéder par de véritables échelles, sont préparés pour les personnages de marque, Européens ou mandarins de la cour. A côté, du haut d'une estrade, un crieur jette à la foule les noms des élus. « Un tel... âgé de... né à... licencié... » Ce dernier se détache alors et va prendre place dans un groupe séparé. Lorsque le groupe est complet, on fait entrer tous les candidats admis dans une salle spéciale, et c'est là seulement qu'on leur distribue les petites bottes à semelle de feutre et le bonnet qui deviennent leurs insignes universitaires et les emblèmes distinctifs de leur caste.

Combien d'années les programmes d'examen se maintiendront-ils dans le cadre à la fois enfantin et vieillot que nous venons de tracer? Long-temps peut-être, n'en déplaise à notre orgueil ou à nos rêves un peu hâtifs d'assimilation. Et pourtant, ces hommes que nous venons de voir conquérir leurs diplômes par des moyens d'appa-

rence si naïve seront de fins politiques, des diplomates de premier ordre, des gouverneurs de provinces excellents, des administrateurs avisés, des juges qui en vaudront bien d'autres. Ils seront pour la plupart experts dans l'art de gouverner leurs semblables. Ils sauront faire exécuter les vieilles lois et en concevoir de nouvelles, maintenir debout un principe politique. Qu'une révolution éclate, qu'un grand bouleversement se fasse, et ces mêmes hommes se jetteront dans la brousse, et ils tiendront la campagne, et ils vous feront des fortifications militaires devant lesquelles nos officiers les plus diplômés et les plus bourrés d'équations seront obligés de réfléchir et de s'arrêter longtemps.

C'est un des côtés curieux du caractère annamite, de pouvoir passer, dès qu'il le faut, de l'état spéculatif à l'état militant. Mais ceux qui verraient dans ce peuple autre chose qu'un peuple de législateurs, d'administrateurs et de lettrés se méprendraient étrangement sur ses éléments essentiels. Les mandarins militaires occupent les derniers rangs dans la hiérarchie sociale, de même que les choses de la guerre occupent une fort mince place dans les préoccupations et l'estime de l'esprit public. Il n'est pas de plus pauvre

sottise que celle qui consiste à vouloir en imposer à ces gens par un appareil militaire, du cliquetis de sabres ou des dorures d'uniforme. Tout au plus en arriverait-on à se faire juger par eux comme un peuple inférieur. Joignez à cela leur promptitude à saisir les travers et les ridicules, leurs dispositions naturelles à la raillerie, enfin cette acuité d'analyse qui, dans tous les pays du monde, est la revanche de l'esprit contre la force et la suprême ressource des faibles...

Fort neufs en fait de science, les hommes distingués de ce pays, — à commencer par le Roi, — ont tout ce qu'il faut pour lui faire bon accueil, le jour où notre civilisation occidentale daignera enfin se montrer à eux, sous une forme faite pour prouver sa supériorité. Toutes les fois, pour notre part, qu'il nous a été donné de nous entretenir avec des mandarins de quelque culture et de quelque rang, il ne nous a guère été, à parler très franchement, aisé de distinguer en quoi leur niveau d'esprit naturel était inférieur à celui d'un « homme du monde » de notre nation. Sans doute, le moule de l'instruction est demeuré ici étroit et suranné; mais ces gens n'en ont pas moins, vers le principe même de l'instruction, des aspirations idéales qui en disent plus long que

tous les programmes universitaires les plus tapageurs, sur l'esprit général d'un peuple. C'est à elle qu'ils vont demander des hommes pour conduire les affaires publiques, c'est de son côté qu'ils se tournent comme vers la puissance magique qui doit les rendre vertueux, forts et honorés. Il n'est pas rare de voir des vieillards, des hommes qui ont occupé les plus hautes charges publiques, qui ont été *ton-docs* (gouverneurs de provinces), se faire sur le tard instituteurs de pauvres villages, tant est grand le prestige moral et social qui s'attache ici au fait d'instruire. De pareils phénomènes sociaux ne se font pas à coups de loi. Ils ont leur source dans l'histoire et dans l'âme même d'une race, et voilà pourquoi il n'est plus permis de n'en pas tenir compte.

Voilà aussi pourquoi il n'y a qu'à sourire de ceux qui, invariablement portés à voir dans le « lettré » le grand ennemi, le fauteur de tous les crimes, ne cherchent pas à se le concilier, mais parlent tout net de le supprimer, comme si ce n'était pas faire à notre propre génie une étrange injure, en déclarant qu'il ne peut s'accommoder que des esprits incultes et que ceux qui pensent ou jugent doivent être fatalement ses ennemis.

J'aurai tout dit, pour ceux qui savent considérer les choses et en tirer une philosophie, en ajoutant ce seul mot : quand l'instituteur d'un village meurt, tous ses élèves doivent prendre le deuil, et le meurtre de l'instituteur est puni par le code annamite des mêmes peines que le parricide.

## II

UNE AUDIENCE DE LA REINE MÈRE. — ORGANISATION DE  
LA COUR ET LA VIE INTIME DU ROI. — LE RECRUTE-  
MENT DU SÉRAIL ET DES EUNUQUES. — LES BAINS  
DU ROI

Les cours d'Annam ont été, jusque dans les derniers jours du règne de Thu-Duc, implacablement fermées aux regards profanes. Un immense mystère, qui a dû servir de complice à pas mal de crimes, les a toujours enveloppées. Aujourd'hui encore, si grandes et peut-être même si hâtives qu'aient été les concessions faites à la curiosité européenne, il est impossible, en dehors de l'accomplissement des missions officielles, de pénétrer dans l'intérieur des palais royaux et plus encore dans la partie des bâtiments où habite la mère du Roi. La mère de Dong-Khanh vécut toujours cloîtrée, invisible aux regards, sauf à ceux de ses suivantes, comme il convenait à une femme de

son rang, et fort occupée à recruter les danseuses qui devaient aller peupler le théâtre et le harroyaux. Tant il est vrai de dire que les obligations et les prérogatives maternelles peuvent varier selon les latitudes... Aucun Européen n'eut fut admis à contempler ses traits. Il semblait que sa personne et que sa vie fussent entourées d'un mystère plus impénétrable encore que celle de l'autre princesse appelée aussi *reine mère*, la mère de Thu-Duc, et qui a atteint aujourd'hui sa 83<sup>e</sup> année. Celle-là, il nous fut donné de l'entrevoir, lors du passage de M. Vial, résident général, qui avait sollicité l'honneur de lui présenter ses hommages.

Ce spectacle est, au demeurant, un des plus curieux qui nous soient demeurés dans l'esprit. Après avoir parcouru, pendant plus de vingt minutes, d'inextricables méandres de jardins et de couloirs, nous fûmes amenés dans une cour assez vaste, entourée de hauts murs. Deux orchestres de femmes, rangés parallèlement, emplissaient l'air de leurs sons bizarres. Nous devons à la vérité d'ajouter que l'âge et le physique de presque toutes ces artistes commandaient le respect, et que l'imagination parisienne, même la plus avide d'inconnu, en fût demeurée glacée. Après quelques

minutes d'attente, nous pénétrâmes enfin dans une salle assez basse.

Au fond, on apercevait un store fait de fines lames de bambou et orné de dragons multicolores. Le Roi, en grand costume, s'était agenouillé tout auprès, les mains croisées, dans l'attitude de la prière, qui n'est, chez les Annamites, que celle du respect. C'est que derrière ce store, cachée aux regards profanes, dans le demi-jour d'un sanctuaire, se tenait la vieille reine mère. Le Roi d'abord, les Européens ensuite, lui adressèrent leurs hommages, et, derrière le store, nous entendîmes une voix, un murmure plutôt, à peine perceptible, qui y répondait. Tout à coup la mince cloison de bambou se souleva lentement comme un rideau de théâtre. Nous aperçûmes l'idole immobile, revêtue de la robe jaune royale, le regard fixe, le teint d'un blanc jaune comme l'ivoire d'un vieux crucifix. Ce ne fut qu'une vision, rien de plus... Le store retomba aussitôt, d'un coup rapide et sec. De nouveaux compliments furent échangés, et le roi, longtemps encore, continua devant le rideau ses *lais* adieu.

Tel fut le court cérémonial de cette entrevue, suprême concession faite par la majesté royale à

l'ordre de choses nouveau et à notre curiosité sacrilège.

Les femmes du Roi, sans compter la reine, Hoang-Qui-Phi, — sont au nombre d'une centaine environ, divisées en neuf classes, dont chacune a un titre différent. Elles sont toutes rétribuées et habillées par l'État, mais d'une façon fort inégale : tandis que les femmes du premier rang ont 500 ligatures par an (1), 250 mesures de riz et dix domestiques, les déshéritées de la neuvième classe doivent se contenter de 180 ligatures, de 48 mesures et de 3 domestiques. Sans doute, le budget leur alloue aussi un certain nombre de pièces de soie pour leur habillement (48 pour les femmes de la première classe). Mais il est bien souvent nécessaire que le caprice et la satisfaction du maître viennent parfaire, par des cadeaux en argent ou en nature, ces maigres émoluments.

La reine, elle, reçoit un traitement de 1.000 ligatures et de 300 mesures de riz, plus 60 pièces de soierie.

Je ne parle pas de la reine mère. Sa situation est d'une opulence relative. Elle reçoit par an

(1) Il y a 7 ligatures et demie à la piastre, et la piastre vaut 4 fr. en moyenne.

10.000 ligatures et 1.000 mesures de riz, sans compter les cadeaux de toutes sortes qui affluent dans son palais.

Chaque jour, le Roi est assisté par un personnel de femmes empruntées à toutes les classes hiérarchiques du sérail. Trente d'entre elles montent la garde autour de ses appartements privés. Cinq sont toujours auprès de sa personne, se relayant alternativement, pourvoyant aux soins de sa toilette. Ce sont elles qui l'habillent, entretiennent et parent ses longs ongles de lettré et de roi, aussi longs à eux seuls que les doigts eux-mêmes, le parfument, enroulent coquettement autour de sa tête le délicat et soyeux foulard de crêpe jaune, enfin veillent aux moindres détails de son ajustement.

Ce sont elles aussi qui le serviront à table.

Sa Majesté prend d'ordinaire trois repas par jour; à six heures du matin, à onze heures et à cinq heures du soir.

Chacun de ces repas est composé de cinquante mets différents préparés par les *thuang-tieng* qui, au nombre de cinquante, font le service de la cuisine royale. Chacun d'eux confectionne donc son plat, et, quand la clochette a retenti, le remet aux *thi-viés* (chambellans), lesquels le remettent

eux-mêmes aux eunuques. Ces derniers, à leur tour, le transmettent aux femmes, et ce sont seulement les femmes qui auront l'honneur de l'offrir, en se mettant à genoux, à la table royale. Sa Majesté effleure à peine quelques-uns de ces mets et boit une sorte d'eau-de-vie spéciale fabriquée avec des graines de nénuphar et parfumée avec des plantes aromatiques. C'était là du moins l'ancienne étiquette. Dong-Khanh buvait du vin de Bordeaux que les médecins lui avaient prescrit pour réparer les désordres d'une santé assez faible et que les soucis de l'État n'étaient pas toujours seuls à ébranler.

Le riz que mange le Roi, et qui fait le fond de son alimentation, quand il est seul, et n'est pas contraint de manger à l'européenne, doit être très blanc et choisi grain à grain. Il est cuit dans une marmite en terre que l'on brise après chaque repas. La qualité même des baguettes dont se sert S. M. pour manger n'est pas indifférente. Elles doivent être faites avec du bambou qui vient d'avoir toutes ses feuilles, « et renouvelées chaque jour ». Les baguettes d'ivoire semblent trop lourdes à la main royale. La quantité de riz mangée par le Roi est déterminée et pesée : jamais celui-ci ne la dépassera,

et s'il ne mange pas comme d'habitude, s'il se sent l'appétit moins ouvert, de suite il fait appeler ses médecins et leur demande des remèdes, que d'ailleurs il n'absorbe qu'après les avoir fait goûter préalablement par eux.

Chaque province du royaume doit envoyer à la cour pour la nourriture royale les meilleures productions de son sol, dont une partie provient d'ailleurs des impôts payés en nature. La Cochinchine, autrefois, envoyait du riz de Ba-Thac, du poisson pêché dans le Grand lac (Kho-ha), des crevettes sèches, des mangoustans, des vers palmistes (gros vers que l'on trouve dans les têtes de dattiers et de cocotiers), des jeunes caïmans, des litchis, etc.

Le roi Dong-Khanh, qui se couchait de bonne heure, vers huit heures, se levait le matin vers cinq ou six heures au plus tard, fidèle en cela à la coutume de ce pays, où la vie commence avant l'aube et où, — détail qui ne semblera pas sans quelque ragoût à Paris, — les employés des ministères vont à cinq heures du matin à leur bureau. Quand il n'y avait pas audience, S. M. passait son temps à lire les rapports qui lui parvenaient de toutes les administrations du royaume et des gouverneurs de provinces. Ce serait com-

mettre une lourde erreur que de se représen<sup>ter</sup> le roi d'Annam, — j'entends un roi majeur, <sup>é</sup> comme un roi fainéant endormi dans la vanité de la pompe orientale. Il travaille autant et peut être plus que beaucoup de nos souverains constitutionnels d'Europe. Pas d'affaire importante qui ne lui soit soumise directement et dont il ne dicte lui-même la solution; pas de nomination de ton-doc ou de fonctionnaire un peu élevé, dans laquelle sa volonté personnelle n'intervienne. Souvent, sa signature, apposée au bas d'une décision et faite d'un petit coup de pinceau trempé dans le carmin, indique que le document n'a point échappé à son examen.

Aussi l'emploi de son temps est-il fort réglé et fort uniforme. Tous les jours, à quatre heures, Dong-Khanh faisait une petite promenade dans son jardin privé, ou bien montait à cheval dans son manège. Parfois, mais rarement, il allait chasser aux oiseaux au Koï-Nong ou au Thuan-Truc, sur les bords de la rivière de Hué, dans des bois où l'on avait bâti une pagode pour qu'il pût venir s'y abriter et prendre du repos. Dans ces déplacements, qui ne peuvent en aucun cas durer plus de trois jours, le Roi est suivi par une partie de ses femmes et de ses courtisans,

qui continuent là leur service absolument comme s'ils étaient au palais.

Au deuxième mois de chaque année, après avoir fait abstinence pendant trois jours, il va, escorté de toute la cour et en grande cérémonie, célébrer la fête du *Niam-Giao*, c'est-à-dire offrir un sacrifice au ciel. Cette cérémonie, la plus solennelle de toute l'année, a lieu près d'une haute colline en forme d'éventail, couverte de sapins et qui, d'après la légende annamite, sert comme d'écran et de défense à la citadelle. Ce jour-là, le souverain, d'ordinaire à peu près invisible à son peuple, se montre à tous, porté dans le *ngoe-lo*, sorte de chaise couverte et vitrée du haut de laquelle il peut voir et être vu. Des tentes ont été dressées d'avance dans l'enceinte de l'esplanade des sacrifices pour qu'il y puisse passer la nuit avec sa cour. Tout au milieu, existe une immense plate-forme en maçonnerie à laquelle on accède par de hauts escaliers. C'est là que l'autel, décoré d'étoffes jaunes et rouges empruntées au palais, a été préparé. C'est là aussi que doit avoir lieu le sacrifice. A minuit, les mandarins militaires immolent un buffle, et le Roi l'offre en grande pompe au ciel, qu'il salue de cinq lais consécutifs pendant qu'un mandarin

lit tout haut les prières prescrites par les rites qu'on brûle de nombreuses pièces de soie.

La fête est d'ordinaire terminée à l'aube, et S<sup>3</sup> Majesté se dirige de nouveau et avec pompe vers son palais, au milieu des autels que la piété respectueuse des sujets lui a élevés tout le long de sa route. Les vieillards les plus âgés de la province viennent se presser sur son passage et incliner jusqu'à terre leur chef branlant, pour lui offrir leurs hommages et aussi recevoir les récompenses auxquelles, grâce aux lois édictées par la belle morale de Confucius, ils ont droit « pour avoir vécu longtemps ».

Je ne connais pas dans les environs de Hué de plus beau site que cette esplanade des sacrifices, ni de lieu d'où se dégage un plus réel sentiment de grandeur, lorsqu'on y vient sur la fin du jour, en solitaire, et dans certaines de ces dispositions d'esprit où la suprême éloquence consiste à laisser parler les choses autour de soi. Cette gigantesque enceinte, faite de murs aux pierres calcinées par l'éternel soleil, ces pins immenses dont les files vont s'alignant au loin et à travers lesquels passe en gémissant, jour et nuit, le vent sauvage de la montagne, tout alentour cette plaine déserte qui n'est qu'un cimetière et n'offre à l'œil

que des ondulations de tombes ou les vestiges de quelques mausolées rongés par le temps, cela est d'une inexprimable mélancolie. La Divinité, génie du lieu, s'est taillé là, dans cet horizon, un temple à sa mesure.

Le sérail, avons-nous dit, est composé d'une centaine de femmes. Celles-ci se recrutent d'ordinaire parmi les filles de fonctionnaires ou de particuliers qui, pour obtenir des privilèges ou des exemptions d'impôt, viennent offrir la plus jolie de leurs enfants au caprice royal.

Une fois entrées au sérail, ces filles ne peuvent plus avoir de relations avec leur famille. Elles demeurent désormais prisonnières du palais et cachées à la vie du monde. A la mort du Roi, leur seigneur et maître, quelques-unes, celles de la plus basse classe, pourront se marier, mais jamais avec un autre homme qu'un homme du peuple. Il est absolument interdit à un mandarin de n'importe quel degré de les épouser. Les autres, d'un rang plus élevé, inconsolables par ordre, acheveront leur vie en priant dans les tombeaux et en veillant sur les mânes de leur royal époux.

Les femmes du sérail, aussi bien que les actrices et chanteuses destinées au théâtre royal et en plupart du temps recrutées par les soins de la

reine ou de la reine mère, occupent chacune un petit logement individuel, dans un vaste bâtiment situé à gauche du palais, sous la surveillance des eunuques, qui, d'ailleurs, font avec elles partie de la domesticité du souverain.

Les eunuques, n'en déplaît à la raillerie, sont des personnages d'importance à la cour. Ils transmettent aux mandarins les messages royaux. D'aucuns se sont créé une petite personnalité politique. Lorsqu'un eunuque naît dans une famille, celle-ci, mise en joie, le vient immédiatement déclarer à la cour, car cet heureux événement va l'exempter de tous les impôts et corvées.

La nature seule, contrairement à ce qui se passait sous les derniers règnes, suffit aujourd'hui à pourvoir au recrutement de ces fonctionnaires spéciaux. Ils sont au nombre de trente-cinq et divisés en cinq classes hiérarchiques. Ceux de la première classe reçoivent soixante-douze ligatures et quarante-huit mesures de riz par an, ceux de la cinquième doivent se contenter de douze ligatures et de douze mesures de riz.

On voit qu'à tout prendre ce n'est pas encore une carrière bien brillante.

Bien entendu, ils sont habillés aux frais de l'État. Quelques-uns même se marient « *pour se distraire* », comme me le disait un jour avec une bonhomie comique un interprète. Il en est qui poussent le luxe de la distraction jusqu'à avoir trois ou quatre femmes.

Toutefois, s'il en fallait croire la chronique scandaleuse, ce serait à perdre toute illusion et à ne plus croire à rien en ce monde. On se conte sous le manteau, et on m'a conté, l'histoire d'un eunuque du commencement du règne de Thu-Duc, un nommé Giam-Nuu, qui fut bien, ma foi, le plus drôle d'eunuque du monde.

On l'avait, sans songer à mal, chargé de la surveillance des femmes au tombeau de Thien-Try, et on s'en rapportait à sa probité professionnelle. Hélas ! cet eunuque assermenté n'était ni plus ni moins qu'une femme, dont le cœur devait se troubler et s'ouvrir aux premières effluves du printemps suivant. Le printemps lui apparut sous la forme d'un des soldats royaux chargés de la surveillance extérieure du tombeau : ils devisèrent tous deux tant et si bien qu'au bout de quelques mois, il fallût, ne fût-ce que par respect pour les apparences, donner d'urgence à cet eunuque fantaisiste un successeur

plus consciencieux. Le Roi ordonna le mariage. L'histoire ajoute que le ménage fut fort heureux et qu'il eut beaucoup d'enfants. Je ne garantis pas le fait, je le rapporte tel que la maligne légende l'a conservé, et ne serait-ce que pour montrer que Boccace, s'il eût vécu de nos jours, aurait pu trouver des *Contes*, même dans les archives annamites.

Pour échapper pendant quelques heures à l'atmosphère suffocante de la citadelle, le Roi se fait construire des bains sur les bords du fleuve. Il y vient souvent en compagnie de ses femmes et parfois même y passe la nuit. C'est une immense enceinte qui s'avance dans le fleuve, formée par des paillottes hautes de quatre ou cinq mètres et dont la fine tresse ne peut laisser aucun espoir même à l'œil le plus indiscret. L'aménagement intérieur est fort coquet et des mieux compris. Le fond de l'eau est garni d'un plancher recouvert lui-même de sable fin; on conserve une profondeur de 0,80 c. tout au plus. Au milieu est un bâtiment avec de légères balustrades aux couleurs jaune et rouge et dont les longues allées sont tapissées de fines nattes. De nombreux petits appontements permettent aux baigneuses de descendre à l'eau. Tout cela est joli, un peu

menu et bas comme toute construction annamite, proportionné à la taille de ceux qui doivent y prendre place.

Les Européens ont peur d'effondrer sous leur poids brutal ces constructions qui tiennent toujours un peu du joujou et sont bien faites pour cette race dont le pas et la démarche ne semblent point peser au sol.

On aperçoit au centre deux lits étroitement enfermés dans des tentures et des draperies jaune et rouge. Ce sont les lits de repos du roi ou de la reine. Tout à fait à l'intérieur, bien protégée contre les rayons du soleil, abritée par une ombre éternelle, est une piscine d'environ quinze ou vingt mètres carrés et dans laquelle plongent des escaliers à pente plus douce, à rampe plus élégante. C'est la piscine du Roi. C'est là qu'il se baigne à l'aise et loin des profanes. Parfois aussi, il s'amuse à pêcher de petits poissons que, à ce qu'assurent du moins les impertinents, des mains prévoyantes ont, la veille, jetés dans les bassins. Toujours est-il qu'il règne en toute cette enclave une fraîcheur délicieuse. L'eau, renouvelée par un léger courant et débarrassée des souillures du fleuve, y est d'une admirable limpidité. L'ombre des paillettes lui communique un reflet

ce qui donne illusion sur sa profonde  
A la chute du jour, une douce brise y règne. C  
conçoit qu'en ce lieu retiré, solitaire, que so  
caprice de sultan peut au besoin peupler, ut  
eune roi d'Orient prenne plaisir à venir oublier  
les lourds et solennels ennuis de son palais. Cela  
l'aide à tromper quelque temps les chaleurs  
de l'été, jusqu'à ce que le fleuve, grossi par une  
pluie d'automne, emporte dans la crue furieuse  
d'une nuit la frêle construction et en disperse  
au loin les débris comme les souvenirs.

### III

#### UNE EXÉCUTION CAPITALE A HUÉ. — LES ANNAMITES DEVANT LA MORT

Il y avait plusieurs mois que des vols assez importants de poudre et de munitions se commettaient dans la citadelle de Hué. Le Roi avait ordonné que tout vol, de quelque minime importance qu'il fût, commis au préjudice d'un Européen, fût puni de mort. Un exemple était nécessaire. Cinq misérables furent donc, après enquête établissant leur culpabilité, condamnés à subir la peine capitale. L'un d'entre eux avait d'ailleurs, d'une façon directe, participé à la rébellion et reçu d'un des chefs rebelles un brevet de mandarin.

L'exécution à laquelle nous assistâmes eut lieu à cinq ou six kilomètres de Hué, sur la route de Quang-Try. Elle avait surtout attiré la curiosité des Européens. Peu ou point d'Annamites. La mort n'est pas pour l'Oriental, et pour l'Anna-

mité en particulier, un spectacle qui vaille beau-  
coup la peine qu'on se dérange. Pourquoi irait-  
elle émouvoir ceux qui ne sont appelés qu'à la  
contempler, alors qu'elle émeut à peine ceux qui  
vont la subir? Sur le passage du funèbre cortège,  
à peine quelques portes de *cagnas* s'entre-bâil-  
lent-elles pour retomber, aussitôt, indifférentes et  
muettes.

Les coupables marchent lentement, sans que  
leur visage trahisse la moindre trace d'émotion.  
Détail froidement terrible : leurs parents, femme,  
père, mère, frères, les accompagnent, tenant  
sous le bras la natte dans laquelle ils vont rap-  
porter tout à l'heure le corps du supplicié.

L'un des coupables tient d'une main son fin  
pinceau de bambou; de l'autre une feuille du  
papier souple et soyeux en usage parmi les let-  
trés, et, tout en marchant, il écrit, avec un inter-  
valle de réflexion entre chaque caractère, comme  
un homme qui fait une lettre d'affaires. On me  
dit que cet homme écrit son testament, et, de  
fait, quand il a fini, il remet écritoire, bambou  
et manuscrit à un parent qui marche à ses côtés,  
couvert de vêtements de deuil, c'est-à-dire d'un  
turban blanc et d'une robe également blanche,  
non ourlée.

Un autre, en passant devant un marché fort populeux où grouille et s'agite tout un petit peuple d'indigènes, s'écrie, du moins l'interprète l'assure : « Je meurs avec le regret de ne pas avoir tué plus de Français. »

Le malheureux se flatte. Je crois qu'il n'en a pas tué beaucoup et qu'il a à son actif plus de larcins que de combats. N'importe ! Ce cri fut fait pour inspirer quelques réflexions à ceux qui ne voulaient absolument voir que des pirates dans les rebelles d'Annam en 1886. Il décèle tout au moins chez ces derniers l'existence d'un sentiment que nous sommes trop portés à considérer comme un monopole de nos esprits et à dénier aux Orientaux. Voyez pourtant ce que sont les hasards des latitudes. Il est des gens en Occident à qui des cris de la sorte ont valu après leur mort des monuments de marbre, des odes et des légendes héroïques.

Ici, nul n'y a pris garde.

Cependant, nous approchions de la halte fatale. Le cortège s'arrêta près d'un petit pont massif et à dos d'âne qui enjambe un assez mince arroyo. L'heure des adieux était arrivée. Déjà les cinq bourreaux, — un par condamné, — étendaient les nattes. Nous vîmes alors un troublant spectacle. Les

parentes, femmes, mères ou sœurs des condamnés, s'approchèrent d'eux, et gravement, comme s'il se fût agi d'une toilette de gala, vinrent avec des linges imbibés d'eau laver le visage, les pieds et le torse des malheureux, que la boue et la fatigue d'une longue marche avaient souillés. Elles leur lustrèrent les cheveux avec la main et réparèrent le désordre de leur kéo. Elles leur firent, en un mot, la toilette de la mort, et, quand tout fut terminé, quand le condamné fut jugé assez élégant pour mourir, il se retourna vers ses parents et, avec la même dignité que s'il eût été à une audience royale, il leur fit, en se prosternant, les cinq *lais* du cérémonial chinois et annamite, joignant les mains au-dessus de la tête et, après chaque agenouillement, frappant le sol du front.

Puissante et mystérieuse force du sentiment de la famille chez ce peuple, qui semble avoir trouvé là sa religion et n'avoir pas besoin d'une autre!

Un des condamnés, trouvant qu'on s'attardait un peu trop autour de lui et sentant qu'on l'attendait, repoussa doucement la main amie qui lui donnait les derniers soins. « *Toi! toi!* » (assez! assez!) puis il alla, comme ses complices, s'agenouiller sur sa natte et s'offrir au coup fatal.

L'instrument de supplice est un sabre lourd, rouillé et d'assez piteux aspect, quelquefois même c'est un de ces coupe-coupe vulgaires dont les Annamites se servent pour leurs mille travaux, couper les haies, fendre les madriers, émonder les arbres, etc.

Les apprentis bourreaux s'exercent sur des troncs de bananiers. Quand, après quelques tâtonnements, ils arrivent à couper le tronc d'un seul coup et juste à la ligne rouge qu'ils ont marqué avec leur doigt coloré de bétel, c'est que leur instruction avance et que bientôt ils pourront aspirer à la maîtrise.

Hélas ! ceux qui venaient d'opérer n'étaient, il le faut croire, que de pauvres clercs. Une seule tête fut enlevée du premier coup. Pour les quatre autres, ceux qui osèrent regarder assistèrent au plus ignoble des spectacles : les sabres ne coupaient pas, et pendant plusieurs minutes, les corps s'étant couchés sous la secousse, vertèbres, natte et terre furent laborieusement sciés par une lame édentée qui ne pouvait venir à bout de son œuvre...

Lorsque nous rouvrîmes les yeux, les femmes agenouillées essayaient d'arrêter avec des linges mouillés et du papier chinois les flots de sang qui

s'échappaient de ces troncs de corps mutilés; elles enveloppèrent les cadavres dans les plis de longues nattes de bambou, et nous les vîmes s'éloigner alors lentement, deux par deux, avec leur lugubre fardeau que, ce soir ou demain, elles iront déposer sous quelque tertre gazonné, tout près du village natal...

Quant aux têtes des suppliciés, les bourreaux les enfermèrent dans de petits paniers à claire-voie où elles se balanceront quelques jours au bout d'un bambou, exposées aux regards du passant, pour lui apprendre que la justice du Roi a été satisfaite.

La leçon produira-t-elle grand effet moral? Qui le peut affirmer dans cet étrange pays, où la façon dont on meurt enseigne à ceux qui restent que la mort est si peu de chose?...

## IV

LES FÊTES DU *têt* ET LE RENOUVELLEMENT DE L'ANNÉE.

— LE CULTÉ DES MORTS. — LES TOMBEAUX ROYAUX

Le renouvellement de l'année annamite, qui tombe à la fin du mois de janvier de notre calendrier, est toujours marqué par d'immenses fêtes auxquelles la cour elle-même prend part aussi bien que le dernier des hommes du peuple. C'est un des gros événements de la vie sociale. Toute existence commerciale est suspendue. Les marchés sont vides. On ne rencontre par les rues que des gens endimanchés, parés et quelque peu solennels. Pour acheter un *kéo* neuf ou un turban à couleurs un peu plus voyantes, les pauvres ont vidé jusqu'au fond le sac aux économies et sacrifié jusqu'à la dernière ligature.

Les Chinois, marchands ou même commis, se font d'ordinaire remarquer par l'éclat et la richesse de leurs costumes. Ce ne sont que robes bleu azur,

pantalons lilas tendre, serrés au bas de la jambe laissant voir de fins bas de soie et des babouches aux éclatantes broderies. La plupart de ces hommes, hauts et forts, bien campés, ont dans cet ajustement un cachet d'élégance qui humilierait un peu, il en faut convenir, les gens de France de même condition.

Les pétards et les pièces d'artifice font rage. La poudre parle de toutes parts.

On se croirait au milieu d'une bataille. On ne trouve plus un ouvrier pour la moindre besogne. Malheur à vous si votre cuisinier n'a pas pris soin de faire quelques achats d'avance : vous courrez risque dans ce cas de faire fort maigre chère ou de vous contenter de conserves. Les boys eux-mêmes, qu'on le veuille ou non, désertent votre service pour s'en aller dépenser en pétards jusqu'au dernier sou de leurs économies. Il règne pendant presque toute cette semaine et dans les provinces les plus reculées de l'Annam une telle agitation que des gens nouvellement arrivés d'Europe et peu au courant des choses locales se croiraient à la veille d'une insurrection ou de quelque gros mouvement politique. Rassurez-vous : ces conciliabules, ces allées et venues, ces colloques, tout cela est fort innocent. Il s'agit de

la tige de bambou à planter devant la cagna pour conjurer le diable, de la pagode voisine à décorer de fleurs ou de banderoles ; il s'agit surtout de parler, et parler est encore pour ce peuple sociable et babillard la plus douce des réjouissances. Il n'est si pauvre demeure qui n'ait son repas et son agape de famille. Dans la maison des marchands chinois, seuls représentants, ici comme dans presque tout l'Extrême-Orient, du grand négoce, la fête est somptueuse et d'un plus large cadre.

En passant devant les boutiques mi-closes, on aperçoit au fond, autour d'une table propre, bien éclairée par de jolies lampes à l'européenne et que préside le père de famille ou le patron, tout un cercle de commis, de femmes, d'enfants en habits de gala, occupés à fêter la nouvelle année. C'est que tous ont, en effet, intérêt à ce que l'année soit bonne, c'est-à-dire fertile en piastres. Le plus petit commis de la maison est, pour une part, intéressé à sa prospérité et à ses bénéfices. Nos économistes d'Occident n'ont rien inventé de bien nouveau en matière d'association coopérative. Il y a longtemps que ce principe, qui semble encore une audace quasi révolutionnaire à nombre de braves esprits de France, est la base de la

plupart des entreprises commerciales chinoises. Qui sait s'il n'a pas contribué au développement et à la richesse de ce négoce chinois qui règne et règnera partout ici par droit de conquête, que l'on rencontre à chaque pas, qui s'infiltré jour par jour dans toutes les provinces et apporte en définitive à nos ports de la côte d'Annam le plus clair de leur mouvement de douanes et de leur activité?

Une salve de dix coups de canon annonce que le Roi vient d'inaugurer en personne la cérémonie dite « des bambous », et le peuple tout entier suit l'exemple royal. Devant la plus humble case, on aperçoit une haute et maigre tige de bambou plantée au beau milieu du petit enclos que les ambitieux décorent du nom de jardin. Presqu'au sommet de cette tige est une cage grossièrement tressée, avec un petit jouet accompagné quelquefois d'un fruit ou d'un gâteau. Tout cela est destiné à apaiser le diable et à lui fournir matière à amusement. Pendant qu'il prendra ses ébats sur le bambou, on pourra soi-même s'égayer en paix, se réunir et festoyer paisiblement dans les cagnas, autour du plat de riz ou de nuoc-man, sans crainte que ce fâcheux s'en vienne réclamer sa part ni troubler le bonheur des braves gens.

Ne rions pas trop vite ; songeons que nous sommes dans un pays où la superstition religieuse est un rouage politique essentiel et que, si enfantine qu'elle se fasse, elle a derrière elle tout un peuple prêt à se lever pour la défendre.

Quand on discutait, avec la cour, le projet d'installation de la nouvelle concession française au Mang-Ka et le creusement du canal qui devait la délimiter, le roi et ses ministres cherchaient à abriter leur résistance politique derrière des scrupules religieux. « Ne craignez-vous pas, disait le plus sérieusement du monde S. M. Dong-Khanh, d'atteindre et de blesser en creusant ainsi la terre les griffes du dragon qui veille sur la citadelle ? » On promit de prendre toutes les précautions possibles, et on calma à grand'peine ces scrupules royaux.

Tous les pétards qu'on tire sur le fleuve et à bord du moindre sampan ont pour mission de chasser les mauvais génies et d'obtenir d'eux la paix pour l'année qui s'ouvre.

La légation de France, elle aussi, tient toujours à chasser les mauvais génies ; l'avenir dira si elle a réussi. Pendant plus d'une demi-heure pétards et pièces d'artifices font rage dans la cour d'honneur. Les Annamites, ivres de joie, courent à tra-

tu tourbillons de la fumée âcre, se dis-  
qu'un peuple est bien heureux qui est assez ric-  
pour pouvoir chasser si loin tous les diables  
s'assurer une si durable félicité.

Aujourd'hui, il ne s'agit que de fêtes, de ca-  
deaux et de compliments à échanger. Demain  
reviendra le dur labeur. A presque tous les coins  
de rue des faubourgs de Dong-Ba, on voit de  
petits autels à Bouddha, chargés d'offrandes, de  
jouets, de fruits et de fleurs. En ces matières,  
l'ingéniosité annamite et chinoise est inépu-  
sable. Ce sont des chapeaux en papier doré,  
rehaussés de cocardes aux couleurs criardes et  
affectant les formes les plus inattendues, des  
oiseaux, des animaux fabuleux et gigantesques,  
dont la frêle carcasse de bambou est recouverte  
de papier gommé rouge ou jaune. Ces images  
naïves, qui servent de joujoux à ces vieux peuples  
enfants, sont destinées à vivre une heure, comme  
la courte folie d'où elles sont nées. Dans deux  
jours, la flamme d'un feu de joie, un sacrifice au  
pied de quelque autel bouddhique les aura anéan-  
ties, mais le peu de cendre qu'elles laisseront  
aura été agréable au dieu.

Sur le fleuve comme sur terre, la fête crie et  
s'agite. Il y a, en effet, tout une population qui

## LES FÊTES DU TÊT

vit sur les sampans et ne connaît guère d'autre patrie que l'arroyo. Dans son étroite et flottante demeure, la famille entière a son installation, ses habitudes, son confort relatif. A l'arrière, sur un petit feu sans cesse ravivé, cuit le riz et bouillit l'eau destinée au thé. A côté, la mère, accroupie, épluche et prépare les quelques légumes qui feront la pitance du soir. Des enfants, — et ils sont d'ordinaire nombreux, — piaillent et piétinent, tout aussi bruyants et insupportables là que dans tous les pays du monde. Un ou deux chiens au long poil, aux oreilles droites, méchants en diable, invectivent et poursuivent de leurs aboiements le bateau qui passe ; d'ordinaire, deux ou trois poulets maigres et chétifs sont entassés dans une cage de bambou à claire-voie, accrochée aux flancs extérieurs du sampan.

Tout ce petit monde flotte et avance, bercé par un léger roulis, tandis que debout, à l'avant et à l'arrière, le mari et la jeune femme, quelquefois même un tout jeune enfant, rament en pliant le corps sur les longs avirons et en jetant dans l'air l'écho de leur mélancolique chanson, quelquefois interrompue, jamais finie.

Pendant les jours du *têt*, il n'est pas de petit sampan qui n'ait à l'arrière, traînant au fil de

l'eau, de longues tresses de fleurs, des bouquets ornés de banderoles ou une branche de bambou, quelque verdure enfin parlant de fête et de réjouissance. Il n'en est pas non plus d'où ne partent des pétards laissant sur leur passage les petits tourbillons de leur fumée bleuâtre.

Par un singulier contraste, cette fête si bruyante des vivants est aussi la fête des morts. La famille se réjouit, mais pense également à ceux qui ne sont plus et dont la place demeure vide au foyer; son affection va les chercher et comme les éveiller par delà la mort. Sur les chemins, on rencontre de longues bandes de gens de toute classe, une pioche, une bêche sur le dos, s'acheminant on ne sait où... La première fois que nous les vîmes, nous les primes pour des travailleurs se rendant au chantier. Nullement : ces pauvres gens s'en vont vers la montagne bêcher, parer la tombe d'un père ou d'un parent; chacun saura, sous l'herbe grandie, à la lisière de la brousse sans cesse envahissante, retrouver le petit monticule qui abrite les restes aimés. Quelques-uns y planteront une branche cassée à l'arbre voisin, ou un petit bouquet apporté du village. Rameau et fleurs ne vivront guère : le brûlant soleil les tuera d'un rayon. Mais n'est-il pas touchant, cet

humble hommage fait au mort, même en un jour de fête, par un souvenir qui ne meurt pas ?

Dans sept jours, on abattra les tiges de bambous qui ont veillé sur la maison : la famille reconduira pieusement à la porte les âmes des ancêtres qui sont venues visiter le foyer familial et s'en retournent maintenant pour une année vers leur céleste demeure. On défera le petit autel qui avait été dressé dans le coin le plus reculé de la maison et où elles se sont arrêtées, pour se reposer, pendant la semaine sacrée, au milieu de l'adoration des vivants. La vie ordinaire reprendra enfin son cours.

A l'occasion du *têt*, le Roi reçoit en audience solennelle le personnel du protectorat et tous les officiers présents à Hué.

Aussitôt après la réception du personnel européen, les mandarins de tout rang et de tout degré en habit de gala viennent à leur tour dans la grande salle d'audience lui faire leurs *lais*, c'est-à-dire se mettre à genoux et par cinq fois se prosterner en joignant les mains au-dessus de la tête.

Le lendemain, dès la première heure, il s'embarque d'ordinaire sur la grande jonque de gala qui ne sert guère qu'une fois l'an, et, remorqué

par des sampans à trente ou quarante rameurs il remonte lentement le fleuve pour aller faire ses dévotions au tombeau de Thu-Duc et adorer les mânes de son père.

Ainsi le veut le rite royal, ainsi le veut aussi cette religion dans laquelle le culte des ancêtres figure, on l'a vu, au premier rang des dogmes.

On ne saurait s'imaginer ni peindre l'impression de grandeur qui se dégage de ces tombeaux dont la plupart — Thu-Duc, Ming-Mang, Tien-Try, Gia-Long, — s'échelonnent tout le long de la rivière, dans un rayon de quatre ou cinq lieues à peine.

Ce sont d'immenses enceintes de plusieurs kilomètres de tour, de grands parcs royaux enfouis dans le mystère de la plus merveilleuse verdure, ornés d'arbres gigantesques et de pièces d'eau qui dorment entourées dans une ceinture de rampes de bronze merveilleusement fouillé ou de faïence en mosaïques de mille couleurs.

Un peuple entier, — quinze ou vingt mille soldats, — a travaillé à édifier cela pendant des années, à opérer ces terrassements, à construire ces pagodes, à violenter la nature pour faire d'elle la complice du respect dû à la majesté défunte.

Un peuple aussi y habite. C'est presque comme

une ville de soldats, de femmes et de gardien  
qui veille autour du roi défunt.

L'usage veut que le vulgaire ne sache point  
exactement où repose la dépouille royale. On  
nous montre bien de superbes mausolées, des  
monolithes qui sont réputés l'abriter. Ne vous  
y arrêtez pas. Vous en seriez pour vos frais  
de respect et d'émotion. Les restes du roi re-  
posent dans un petit coin perdu et solitaire de  
l'enceinte, où les outrages des révolutions seront  
impuissants à les troubler et que, seuls, con-  
naissent les membres de la famille royale.

On ne sait auquel de ces tombeaux, dont les  
solennels jardins semblent avoir été dessinés par  
Le Nôtre, donner la préférence, ni lequel l'emporte  
pour la beauté du site. Il faut être vraiment roi,  
et roi oriental, pour s'offrir un semblable régal  
de pittoresque posthume.

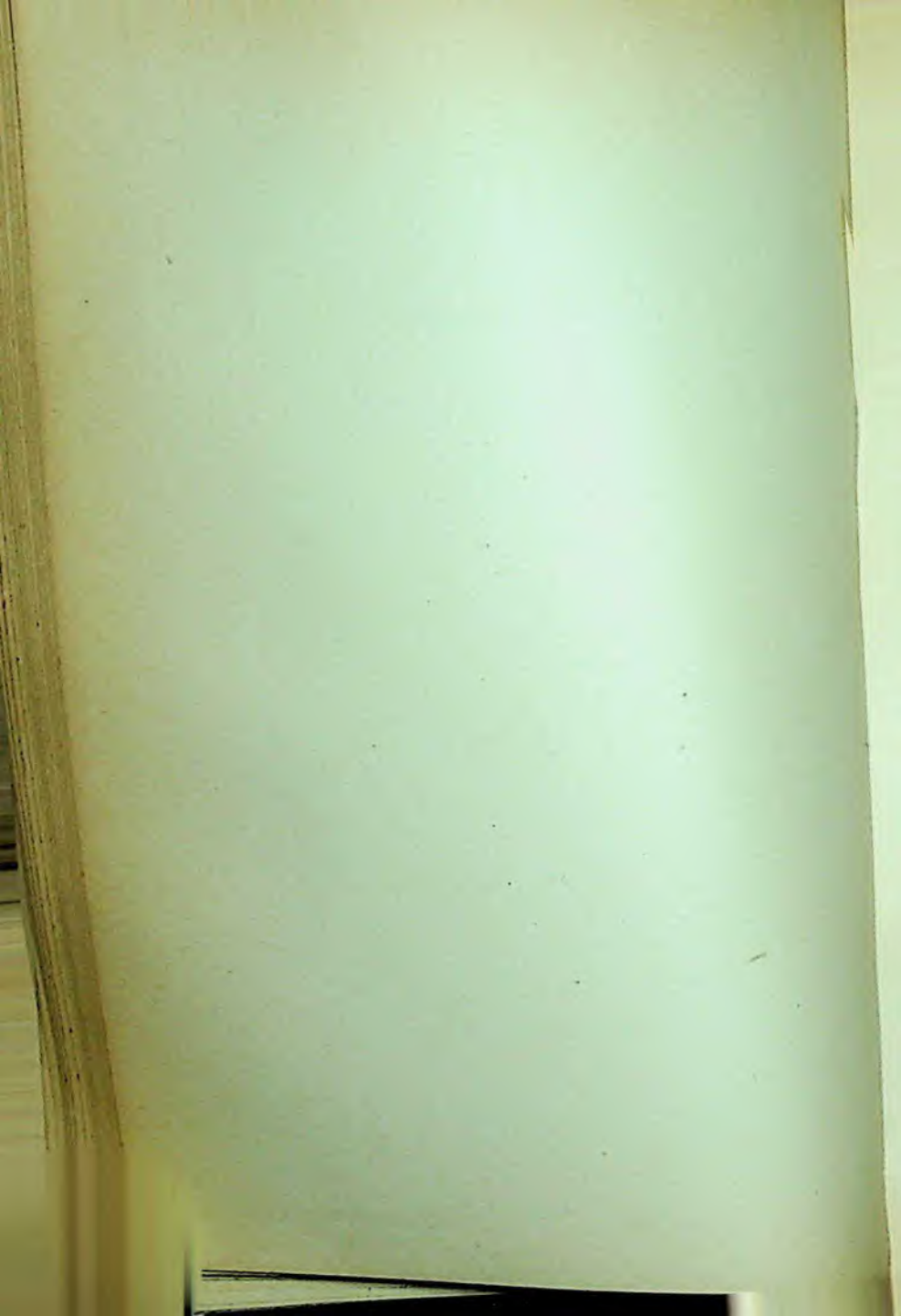
Non loin du mausolée sont de vastes salles ta-  
pissées de nattes, où de hauts stores de bambou  
entretiennent un demi-jour éternel. Là sont dé-  
posés les objets qui ont servi au roi défunt :  
voici son grand lit de repos à bois rouge fouillé  
d'or, entouré de lourdes draperies en baldaquin,  
où sont brodées des sentences confucistes ; voici  
des vases, des coupes, des robes de gala dont la

splendeur fanée parle d'une époque d'opulence et des belles heures de l'ancienne majesté royale; des diadèmes, des sceptres en jade; à côté, un vase de Sèvres, présent apporté jadis par quelque ambassade française, détonne parmi ces reliques orientales; et comme il faut que le comique conserve toujours sa place, même en pareil lieu, des objets de la plus plaisante vulgarité dorment là d'un majestueux sommeil, entourés des hommages des fidèles. A Ming-Mangh, apercevant dans la salle des reliques royales un tableau suspendu à la muraille, je me suis approché gravement et avec tout le respect requis. O profanation ! C'étaient deux fleurs banales dessinées, l'une en blanc, l'autre en noir, avec inscription en français : « *Étude aux deux crayons, lith., Paris,* » et entourées d'un cadre innocent de buis à filets noirs, comme ceux au milieu desquels minaudent encore dans nos auberges de France Flore, Cérès et Pomone. Par quel miracle ce naïf produit de notre esthétique occidentale est-il venu s'échouer là et s'égarer en pareille compagnie ? C'est un mystère que je n'ai pas eu le temps de pénétrer.

On sort de la visite de ces tombeaux profondément ému, surpris au fond que ce peuple si

LES FÊTES DU TÈT

petit de taille, chez qui tout semble étriqué  
minuscule, qui construit de petites maisons dans  
lesquelles il faut se baisser pour pénétrer, ai-  
su faire aussi de si vastes choses et montrer un  
pareil sentiment de la grandeur. C'est que ce  
jour-là il obéissait au double sentiment qui ali-  
mente toute sa vie religieuse et sociale : le culte  
des morts uni au culte de la majesté royale.



## V

### LES AUDIENCES ROYALES. — DINERS OFFICIELS A LA COUR. — UN COMBAT D'ÉLÉPHANTS

Les audiences solennelles que le Roi accorde aux résidents ou gouverneurs généraux ont lieu selon des rites toujours semblables et rigoureusement fixés à l'avance. Nous sommes cependant loin du temps où le fait d'avoir obtenu une audience de l'empereur Thu-Duc fut, avec raison, considéré comme une éclatante victoire diplomatique par M. Lemaire, et où l'on mesura, à un centimètre près, la distance à laquelle notre représentant à Hué devait se tenir du trône royal.

Aujourd'hui, ces audiences se renouvellent assez fréquemment.

Elles ont lieu dans la première et la plus vaste des salles du palais, dite du *Thaï-Hoa*, dont les piliers et les murs laqués rouge sont couverts de sentences confucistes.

ANNAM

On est bien là en plein Orient. Cette cour, avec ses bassins latéraux couverts de larges fleurs nénuphar, ces portiques de bronze massif, ces dragons dorés, ces grands frangipaniers dont les fleurs emplissent l'air de leur parfum, vous pénètrent de je ne sais quel charme contre lequel l'esprit ne peut se défendre.

Sur les côtés, rangés selon l'ordre des préséances, les mandarins et hauts dignitaires en habits de cérémonie brodés d'or ou d'argent se tiennent debout et respectueux, tandis que plusieurs orchestres, composés de flûtes, de tam-tams ou de gongs, jettent dans l'air de bizarres sonorités qui étonneraient quelque peu les échos de notre Conservatoire parisien.

De distance en distance, les éléphants royaux, armés en guerre, maintenus par leurs cornacs et superbement harnachés, montrent leur masse immobile.

Les princes royaux, en costumes de cérémonie rouge feu rehaussés de larges fleurs d'or, viennent chercher le représentant de la France à la grande porte du milieu, cette fameuse porte qui fit jadis l'objet d'incidents diplomatiques et qui, selon les vieux rites, devait être réservée exclusivement à l'empereur de Chine.

Nos représentants ont maintenant le droit officiel d'y passer, et croyez que ce sont là des conquêtes qui produisent quelque effet sur l'esprit oriental.

Le personnage à qui est accordée l'audience, suivi du personnel du protectorat et des autorités civiles et militaires, gravit les degrés de marbre qui font de la cour une série de vastes terrasses superposées; puis il pénètre dans l'immense salle à colonnes, au fond de laquelle le Roi, presque caché dans l'ombre, se tient sur son trône, dans une sorte d'immobilité hiératique.

On dirait d'une idole attendant les parfums et les prières. Seul, le souffle intermittent des larges éventails vient secouer la rigidité des plis de la robe royale et apporter par instants à cette statue une apparence de vie.

Alors commence, par l'intermédiaire d'un interprète, l'échange des discours officiels. Le Roi, qui se tient debout pour écouter (il descendit même de son trône pour aller au-devant de .. Constans, lorsque celui-ci était gouverneur général de l'Indo-Chine), répond d'une voix basse, à peine perceptible, comme le veut l'étiquette royale. Puis il prie d'ordinaire les visiteurs de venir prendre avec lui le thé dans

SOUVENIRS D'ANNAM

ses appartements privés. Le cortège se met à en marche à travers les immenses cours intérieures du palais, aux sons du bruyant orchestre indigène qui escorte d'ordinaire S. M. et annonce sa venue. En tête marche le Roi, embarrassé dans sa large robe safran lamée d'or, surchargée de perles et de pierreries, et dont des eunuques sont obligés, à chaque pas, de soutenir les plis massifs.

Après un assez long parcours, on arrive dans une longue galerie d'apparence élégante, mais dont le mobilier, singulièrement éprouvé par pas mal de fortunes diverses, montre, à côté d'admirables richesses, des indigences d'hôtel garni.

Le Roi prend alors place devant une table sur laquelle des tasses de thé ont été préparées et fait signe aux personnes qui l'avaient accompagné de s'y asseoir elles-mêmes; puis, laissant sa raideur officielle, il engage la conversation d'une façon plus intime avec les assistants. Les cigarettes et le thé circulent; c'est le moment où l'on examine les cadeaux qui ont été apportés en grande pompe par le représentant de la France avant l'audience solennelle et que le Roi a toujours l'urbanité de vouloir examiner de très près. Un grand vase de Sèvres, apporté par

P. Bert en 1886, est toujours en face de la table royale, chargé de fleurs sans cesse renouvelées.

Le lendemain, Sa Majesté vient d'ordinaire à la légation rendre en grand appareil sa visite au résident général. Le spectacle est de haut goût. Le Roi s'embarque sur sa grande jonque, sorte de maison flottante dans laquelle ont été pratiquées des fenêtres carrées garnies de vitres et dont la proue, ornée de dorures aujourd'hui singulièrement fanées, est faite d'un gigantesque dragon.

Cette jonque est remorquée par deux sampans, que manœuvrent plus de cent rameurs vêtus de rouge et sur lesquels ont pris place les musiciens royaux. La mélodie assez uniforme et enfantine que produisent leurs tams-tams, leurs flûtes et leurs castagnettes, est coupée de temps en temps par le : « hé! hé! » sauvage que jettent à pleins poumons, pour annoncer au peuple la venue du Roi, des bourreaux et porte-glaives, tenant serrés contre leur poitrine des sabres plus hauts qu'eux.

Sa Majesté aborde à l'allée de la légation et prend place sur son trône de velours jaune safran, que huit porteurs soutiennent sur leurs épaules et qu'abritent les larges parasols royaux

« Usilles à défendre contre le soleil le visage souverain.

Le Roi descend de son trône devant le perron de la résidence et gagne à pied le grand salon dans lequel un lunch lui a été préparé. Jamais son costume n'avait été plus riche que le jour où il vint rendre une de ces visites. Sa robe était littéralement cuirassée de pierreries. Il portait deux larges épaulettes surmontées de dragons en or massif. Ce n'était plus, à vrai dire, un homme, c'était une châsse.

Dong-Khanh était un maître de maison fort aimable, spirituel et ne détestant pas de le paraître. Lorsqu'il reçut M. Bihourd à dîner, il lui demanda s'il était marié, et celui-ci ayant répondu négativement : « Je m'en félicite fort, a répondu le Roi en souriant, car, si vous étiez marié, nul doute que votre femme vous eût retenu en France et je n'aurais pas le plaisir de vous avoir à ma table aujourd'hui. »

Avouez qu'on n'est pas plus aimable dans un salon parisien...

Dans ces dîners d'apparat, la cuisine royale est composée de mets français. A peine quelques gâteaux indigènes et aussi, il le faut dire, l'inexpérience avec laquelle sont préparés ces mets fran-

çais avertissent-ils le convive que Bignon n'est pour rien dans l'affaire.

Ce jour-là, le menu, largement arrosé de Corton et de Mouët, était le suivant :

Potage tapioca  
 Poisson sauce ravigote  
 Lièvre en civet  
 Canard aux petits pois  
 Dinde  
 Asperges  
 Salade d'aréquier  
 OEufs à la neige.

On voit par cet échantillon culinaire que, n'était le cadre du décor, les convives eussent pu aisément se croire assis à une table française.

Toutefois, un divertissement d'un genre nouveau fut offert à M. Bihourd, lors de son passage.

Une fort belle panthère avait été prise dans les montagnes, entre Hué et Tourane, et offerte au Roi. Celui-ci résolut de la faire battre avec ses éléphants de guerre et de nous offrir un spectacle fort en honneur sous ses ancêtres. La lutte avait lieu autrefois dans un grand cirque dont on aperçoit encore à quelque distance de Hué les larges gradins de pierre quelque peu démolis et ravahis par la broussaille.

Cette fois, elle devait avoir pour théâtre  
glacis de la citadelle, au bord de la rivière, ju  
en face de la légation. Depuis plusieurs jou  
on avait confectionné de monstrueux et hideu  
magots en paille, simulant des guerriers ou de  
animaux fantastiques, et sur lesquels devait  
s'exercer la fureur des éléphants. Mais tout l'in  
térêt de la journée allait être, bien entendu, dans  
la lutte avec la panthère. Des indiscrets et des  
sceptiques nous avaient bien dit que les cornacs  
des éléphants, qui sentent que leur personne est  
quelque peu intéressée aussi dans la lutte, s'ar  
rangeaient souvent pour faire enfoncer sous les  
griffes de la panthère de petites pointes de fer  
destinées à la paralyser dans ses mouvements.  
Hélas! ce fut cette fois bien pis encore : la mal  
heureuse bête, qui, d'ailleurs, devait combattre  
attachée à une chaîne, et affaiblie par un long  
séjour dans une caisse étroite où elle pouvait à  
peine se retourner, eut à subir d'autres assauts.  
On lui rogna les 'griffes, on voulut même lui  
coudre la bouche, et, pour cette opération, on la  
serra tant et si bien entre deux planches for  
mant étau, qu'elle expira à peu près une heure  
avant la bataille.

Cependant le fleuve se couvrait de jonques et

de sampans. La foule des indigènes s'amassait en bruissant tout autour de la lice où devait avoir lieu le spectacle et encombrait, à le rompre cent fois, le grand pont de bois à étages de Dong-Ba. De lointaines clameurs se faisaient entendre. Le Roi arrivait dans son grand sampan de gala laqué rouge et rehaussé d'or, assis à l'arrière, sous un dais, tandis qu'avec un ensemble merveilleux, ses cinquante rameurs, debout et s'inclinant en cadence, fendaient l'eau de leurs longues rames effilées. Le sampan vint prendre position devant l'emplacement désigné, et, tout aussitôt, commença un vacarme épouvantable de mousqueterie mêlé de cris, d'appels et de hurlements sauvages. C'étaient les éléphants que l'on provoquait à la colère et à la lutte. Ces énormes bêtes (au nombre de douze), rangées en bataille avec un ordre tel que, de loin, leurs défenses semblaient former une ligne blanche et droite, commencèrent à s'ébranler lentement. A chaque pas, des coups de canon, tirés à bout portant, les attendaient et les enveloppaient d'àcres tourbillons de fumée.

Devant leurs yeux, des soldats agitaient des étendards rouges; derrière, d'autres leur enfonçaient des lances dans le dos; au-dessus, leurs cornacs leur plantaient littéralement entre

« O'elles la pointe de leur *coupe-coupe*,  
moyen de ne se pas mettre un peu en colère &  
un régime pareil ?

Bientôt, nous vîmes les malheureux magot  
projetés à coups de trompe, monter et redes  
cendre dans les attitudes les plus lamentables, à  
travers les nuages de fumée et, peu après, quel-  
que chose de bizarre, une masse molle et noire,  
rebondir aussi sous les coups. C'était le corps de  
l'infortunée panthère, qu'on avait jeté dans la  
lice et qui se livrait à ces ébats posthumes. Les  
éléphants eurent trois lignes d'obstacles à enle-  
ver, puis, entre temps, ils vinrent se placer en  
carré, ruisselants de sang et immobiles, tandis  
qu'autour d'eux tourbillonnait une horde hur-  
lante de soldats qui se grisaient de leur propre  
tapage et des salves de la mousqueterie.

Le spectacle se prolongea longtemps, comme  
se prolongent tous les spectacles possibles chez  
ce peuple à la fois vieux et enfant, qui ne sait pas  
se lasser et s'amuse de la pensée seule qu'il est  
là pour s'amuser.

La nuit tombait, hâtive et brusque comme une  
nuit d'Orient. On entendait les petits cris aigus  
des éléphants, ramenés pour la dixième fois à la  
lutte ; déjà le sampan royal regagnait les rives du

palais, et l'on n'apercevait plus que les silhouettes régulières et penchées des rameurs se détachant sur le fond d'or du soleil couchant et s'enfonçant peu à peu dans les profondeurs du crépuscule. La fête durait encore...



## VI

REVUE DES TROUPES FRANÇAISES PASSÉE PAR LE ROI. —  
SPECTACLE DANS L'EAU. — LES RÉGATES

Le 14 juillet 1887, le Roi Dong-Khanh, qui affectait vis-à-vis de nos officiers et de nos troupes une urbanité particulière, demanda l'honneur de passer en revue les troupes de la petite garnison de Hué.

Il sortit de son palais avec une suite nombreuse de mandarins militaires, monté sur un ravissant petit cheval noir dont la croupe disparaissait tout entière sous des housses brodées d'or. Un caparaçon chargé aussi de dragons d'or, partant du poitrail pour faire tout le tour du corps, cachait presque les jambes jusqu'au bas. Il avait le magnifique costume de brocard d'or cuirassé de pierreries que nous lui avons vu lorsqu'il était venu, quelque temps avant, rendre sa visite au résident général. Le jeune souverain portait le

Grand cordon de la Légion d'honneur; ma-  
détail assez singulier : les rois d'Annam,  
et celui-ci ne manquait pas à la tradition,  
n'ont jamais aimé à porter en sautoir les grand-  
cordons des décorations qu'ils peuvent avoir.  
Ils cèdent en cela à je ne sais quel scrupule  
superstitieux, et se contentent de porter la  
croix au cou, comme une croix de commandeur.  
Lorsqu'on créa l'ordre du Dragon, en 1886, Dong-  
Khanh, qui en était de droit le grand-maître,  
exigea que l'on insérât dans les statuts qu'il pour-  
rait en porter les insignes à sa fantaisie. Il les  
porta presque toujours au cou, et quelquefois ac-  
crochés près de l'épaule droite.

Le Roi passa lentement devant les troupes,  
abrités sous les hauts et vastes parasols jaunes que  
lui tenaient ses eunuques, puis, mettant pied à  
terre, il monta sur le mirador d'entrée du palais  
d'où il assista au défilé, ayant à ses côtés le  
résident supérieur et les fonctionnaires du pro-  
tectorat. Sa Majesté admira fort « l'ensemble et  
la régularité des mouvements et du maniement  
des armes », — ce sont ses expressions, — et tint  
à exprimer elle-même toutes ses félicitations au  
colonel Callet, qui commandait la brigade.

Le soir, il y eut spectacle sur le fleuve. Une mul-

titude, accourue de tous les environs, au seul mot de fête, se pressait autour des saltimbanques indigènes, immobile et haletante de curiosité, sous les rayons d'un soleil torride. Les artistes, à parler net, étaient d'apparence et de talent modestes. L'un d'eux, un Tonkinois, à en juger par son intonation et son dialecte, vint s'installer devant nous, suivi de trois compagnons qui composent son orchestre et frappent à coups redoublés sur la peau à demi éventrée de leurs tams-tams. Après les cinq *lais* d'usage, il nous adresse une longue mélopée qui a pour but de nous rappeler que « Confucius ayant dit qu'aucun homme n'est parfait, nous n'aurons pas à nous trop étonner s'il ne l'est pas ». La précaution n'est pas de trop. Le pauvre homme, dont l'auditoire admire d'ailleurs, bouche béante, le moindre geste, se borne à jongler purement et simplement avec deux petites boules de bois rouge qu'il fait rebondir ensuite sur son coude; il répète le même exercice avec deux vieux couteaux ébréchés et... c'est tout. Décidément, Confucius avait raison.

Les spectacles du soir furent bien plus curieux. Il y eut théâtre sur le fleuve. La pièce, œuvre d'un des hauts fonctionnaires annamites de Hué, le préfet de police, représentait des épisodes mili-

lares, des attaques de pirates, des pillages, etc  
La scène était formée par des sampans juxtaposés  
sur lesquels les acteurs, avec leurs costumes  
héroïques et leurs oripeaux multicolores, s'agi-  
taient à qui mieux mieux, en emplissant l'air de  
ces horribles cris gutturaux qui font partie ici  
du talent dramatique et de la méthode classique.

La nuit était noire, mais tout alentour, à la  
lueur des torches, on apercevait quelque chose  
de vague se mouvant dans le fleuve. C'était tout  
un peuple de spectateurs qui, nus, *le corps dans  
l'eau jusqu'aux épaules*, la tête seule émer-  
geant, assistaient au spectacle aussi gravement  
que de vieux abonnés. Avouez que ce spec-  
tacle-là aussi valait bien l'autre. Nous ne  
pûmes, pendant de longs instants, nous lasser  
de le contempler.

Tous les bâtiments civils et militaires avaient  
été superbement illuminés. Pas un lampion ne  
s'éteignit dans cette nuit brûlante et sans souffle  
qui ne faisait que continuer la chaleur du jour.

L'hôtel de la légation, où il y avait grand diner  
suivi de réception ouverte, avec sa belle façade  
coupée de lignes de feu, ses massifs littéralement  
chargés de lanternes chinoises, illuminait à lui  
seul toute la rive droite du fleuve.

Cette année, une commission, composée d'officiers et d'agents du protectorat, s'était chargée de l'organisation des jeux. Il est assez aisé de divertir les Annamites.

L'après-midi, sous le soleil ardent, on les a vus s'ébattre aux balançoires, monter à l'assaut des mâts de cocagne ou faire cercle autour des jongleurs, dont l'art souvent naïf suffisait à leur admiration.

L'attrait sérieux de la journée était dans les régates et les courses de chevaux pour lesquelles la résidence avait institué des prix d'importance relativement considérable. Depuis huit jours, la rivière était sillonnée de sampans qui s'exerçaient à la course et s'entraînaient en vue du grand jour. Ces sampans de course sont des embarcations étroites et longues de huit ou dix mètres. Quinze ou vingt rameurs y prennent place, deux par deux, nus ou à peu près, ayant tout juste de quoi s'asseoir sur le fragment de tronc de bananier qui leur sert de siège. Ils battent l'eau à l'unisson avec la rame plate et large qu'on appelle la pagaie. La régularité de leur manœuvre est incroyable. A l'arrière, un rameur debout dirige et fait virer le bateau, en se courbant de tout le poids du corps sur sa

longue rame. C'est en son habileté que l'équipage doit surtout espérer. C'est lui qui tient ses mains, pour une grande part, le sort de la course. Le plus souvent, en équilibre au milieu de cette embarcation, qui file comme une flèche, un autre homme se tient aussi debout, tapant à tour de bras sur un tam-tam et agitant dans l'air un drapeau rouge. L'équipage tout entier répond à ses appels par des cris féroces qui, poussés avec ensemble, ont presque la régularité d'un chant. Le délire de la course donne une apparence de sauvages furieux à ces coolies qui ne sont guère sauvages par tempérament et ne savent pas beaucoup d'ordinaire ce que c'est que d'être furieux.

On doit reconnaître que le rôle de juge dans ces régates n'est point une sinécure. Il faut ouvrir l'œil, surveiller, punir les fraudes et rétablir, non sans difficulté, la bonne foi dans la lutte. Lorsqu'un certain nombre de sampans doivent aller virer autour du bambou qui marque le signal du retour, il est rare que la plupart, se dissimulant dans le chaos et le tumulte, ne tâchent pas de virer au moins quarante ou cinquante mètres avant, pour revenir effrontément réclamer le prix, tandis que les concurrents vertueux

sont forcément mis en retard par le scrupule qu'ils mettent à parcourir les distances réglementaires ; cela s'est produit cette année comme les autres ; mais, grâce à la vigilance des juges, tout comme dans le ciel, les derniers ont été les premiers.

Les indigènes seuls ont pris part aux courses de chevaux. Ils obtiennent des prodiges de vélocité de leurs petits chevaux, le plus souvent chétifs de structure et d'assez piteuse apparence. Le galop, un galop fou, effréné, comme celui que leur donnent d'ordinaire leurs cavaliers, est la seule allure qui les fasse un peu valoir. Aussi les courses furent-elles menées fort grand train, et les acclamations prodiguées aux vainqueurs par une foule qui, depuis le matin, s'entassait sur les glacis de la citadelle dans l'attente de ce spectacle.



## VII

MORT DU JEUNE FILS DU ROI. — LA PACIFICATION DU  
QUANG-NAM. — LES DIFFÉRENTS SUPPLICES ANNAMITES.  
— CAPTURE DE HIEU. — LA MISSION ET LE CARACTÈRE  
DE HOANG-KIÉ-WIEM

Un fils était né au Roi, mais ce jeune héritier, d'ailleurs fort problématique, du trône, ne vécut que quatre jours. La cour ne lui fit pas de funérailles. On l'enterra sans pompe, près du tombeau de Thu-Duc, en dehors de l'enceinte, vu son âge.

Le Roi, à qui le résident supérieur avait fait parvenir ses compliments de condoléance, répondit par une lettre écrite à l'encre rouge, — le Roi est le seul du royaume qui, d'après l'étiquette, a le droit d'user de cette encre pour tracer des caractères, — et dans l'intervalle même des lignes de la lettre qu'il avait reçue.

On lira peut-être avec curiosité la traduction

de cette prose royale, de laquelle se dégage  
travers la phraséologie confuciste, une véritable  
dignité d'âme et de langage :

« Monsieur le Résident supérieur,

« Le soin unique qui nous occupe toujours est  
d'être bon et pacifique, tant pour ramener le  
bonheur dans notre royaume que pour mettre  
l'ordre dans notre famille. On peut en juger par  
la ligne de conduite que nous suivons dans notre  
politique.

« Comment le ciel, qui ne doit pas être loin  
de nous, ne serait-il pas pénétré de ces senti-  
ments pour satisfaire à nos vœux? Tout inquiet,  
nous pensons que c'est sans doute parce que  
nous ne possédons pas encore la vertu parfaite.

« Notre cœur s'émeut fort en apprenant que  
notre malheur est pour votre sagesse le sujet  
d'une condoléance si vive et si sincère. Il nous  
faut pourtant dévorer notre douleur et préférer  
les affaires de l'État à celles privées.

« Nous avons d'ailleurs encore du temps,  
pourvu que Votre Sagesse soit auprès de nous,  
toujours saine et sauve, et qu'elle associe ses  
hautes lumières aux nôtres, pour travailler à  
sauvegarder les intérêts de nos deux gouver-

nements, au grand profit des populations. Alors nous aurons le bonheur de jouir avec vous, pendant de longues années, du fruit de nos efforts et de voir nos affaires marcher dans la voie de la prospérité.

« Au nom de notre reine, nous offrons à Votre Sagesse nos plus vifs remerciements pour l'intérêt que vous prenez aux choses qui nous touchent, comme si vous étiez un membre de notre famille.

« Seulement, nous ne pourrions communiquer vos compliments à la reine qu'à la fin de ses couches.

« Veuillez être assez aimable pour vouloir bien, après avoir lu la réponse présente, nous la remettre soigneusement cachetée.

« *Signé* : DONG-KHANH,

« Empereur d'Annam. »

La dernière recommandation s'explique par le fait qu'une lettre portant des caractères tracés par la main même du Roi ne peut, selon les rites, demeurer entre les mains du destinataire et doit faire retour au cabinet royal.

D'ailleurs, au point de vue politique, la situation s'améliorait déjà singulièrement. La pacification faisait de grands progrès. On venait d'apprendre

la capture de Hieù, le grand agitateur du Quana-  
Nam, celui qui s'était fait appeler le second R

Cet homme, jeune encore et d'une rare énergie, entouré peu à peu d'une renommée héroïque et presque fabuleuse, avait fini par se tailler dans cette province une véritable royauté. Né pour commander, doué d'une virilité autoritaire qui eût trouvé un admirable emploi dans le gouvernement, si le hasard des choses l'eût permis, il était parvenu à donner au mouvement insurrectionnel du Quang-Nam l'ampleur et le prestige d'un mouvement national. Il semblait qu'il eût éveillé à la vie patriotique des cerveaux mal préparés jusque-là à concevoir cette idée. Il les avait surchauffés, excités et poussés à la guerre au nom d'un sentiment sinon nouveau, au moins assez malaisé à démêler en ces pays : la haine de l'étranger, la haine du Français.

C'est par ce côté surtout que la physionomie de coureur de brousse a eu et conservera quelque relief.

L'empire qu'il exerçait dans la province était extraordinaire. Sur son ordre, les villages se dépeuplaient, les paysans mettaient le feu à leurs *cagnas* pour faire le vide devant nos colonnes. Un jour, il prescrivit que, dans un fort grand

périmètre, on démolit toutes les maisons couvertes en tuiles, de peur que nos postes ou nos services pussent y trouver un abri, et cet ordre fut docilement exécuté par les plus riches propriétaires qui, sous l'ascendant de sa parole, se mirent à travailler de leurs propres mains à leur ruine.

La tactique de ces chefs rebelles était d'ordinaire fort simple. Elle consistait à user les forces de nos hommes par des attaques incessantes, à harceler, chaque nuit, nos postes et à fuir ensuite, pour se dérober, bien entendu, à une action sérieuse. Le rêve d'un commandant de poste a été toujours de joindre les rebelles ; mais la plupart du temps c'était une utopie à laquelle il lui fallait renoncer. Il ne connaissait d'eux que quelques projectiles qui venaient de loin troubler son sommeil, ou quelque incendie dont il voyait tout à coup monter la lueur non loin du poste, et qui lui attestait le passage de l'ennemi.

On ne saura jamais les fatigues stériles qu'ont eu à supporter nos officiers et nos soldats, à la poursuite de cette proie insaisissable, ni combien sont tombés, victimes obscures de la maladie et du devoir, sur cette terre de Quang-Nam. Il n'y a pas à se le dissimuler ; les contingents in-

digènes sont bien mieux préparés que nous  
cette petite guerre qui exige une connaissance  
profonde du pays, et, chez celui qui attaque, un  
tempérament analogue à celui de son adversaire.  
« Les colonnes d'Européens et de chasseurs,  
nous disait avec une grande sagacité un officier  
des plus distingués, qui commandait au Quang-  
Nam, ne peuvent être aussi mobiles que les An-  
namites eux-mêmes, parce qu'elles traînent après  
elles des *impedimenta* et que, par ce fait, elles  
suivent une route déterminée en dehors de  
laquelle elles ne voient pas grand'chose. En ou-  
tre, elles sont forcément d'une durée très courte,  
d'abord à cause des vivres à emporter et, ensuite,  
parce que, les effectifs des postes étant faibles,  
ceux des reconnaissances le sont davantage en-  
core. Lorsqu'une reconnaissance est restée trois  
jours dehors, attaquée sans cesse ni repos, les  
hommes rentrent épuisés de fatigue. »

Le gouvernement royal et le protectorat du-  
rent avec grande raison faire appel aux milices  
du Quang-Ngai et à leur chef Trieu-Phu. Le  
Trieu-Phu est un homme de trente-quatre ans,  
remarquablement intelligent, et d'une infatiga-  
ble activité. On contait, en outre, qu'une haine  
personnelle terrible existait entre lui et Hieu.

Toujours est-il que l'utilité de son concours s'est affirmée dès la première heure. Il aura droit, de l'aveu même de nos officiers, bien trop intelligents pour le contester, à une page glorieuse dans l'histoire de la pacification du Quang-Nam. Bientôt, il s'emparait, par une surprise de nuit, à Co-may, d'un grand fort, où Hieù était enfermé avec sa famille et ses approvisionnements. Le chef rebelle parvint à s'échapper, mais de nombreux mandarins de sa suite, ses cachets et des approvisionnements importants tombèrent entre les mains des soldats du Trieu-Phu. Quelques jours après, le Son-Phong capturait sa famille presque tout entière, composée de sa mère, âgée de quatre-vingt-cinq ans, de sa femme, de sa concubine, de cinq enfants, dont deux filles en bas âge. Il s'emparait en outre de plus de 900 registres d'impôts, de 250 bang-caps (brevets de grades), de 5 cachets, d'un éléphant jadis pris par les rebelles sur la colonne royale, de nombreuses caisses de munitions, etc...

Un autre homme qui fut, lui aussi, un grand grand ennemi de la France, Hoang-Kie-Wiem, venait de rentrer à Hué après avoir terminé sa mission pacificatrice dans le Quang-Binh. Hoang-

Kie-Wiem, qu'on s'obstine à tort à appeler prince, sous prétexte qu'il a épousé une fille de Ming-Mangh, commandait jadis trois grandes provinces du Tonkin. Il a été longtemps l'âme de la résistance à notre domination. Sa soumission au jeune roi fut considérée comme un grand événement et un sérieux appui moral apporté au régime nouveau. P. Bert, dont l'esprit se plaisait volontiers en cette sorte de poésie politique, eut l'idée de se servir de son grand nom pour le mettre au service des intérêts de la France. Il l'entoura d'égarde et le chargea d'une mission de pacification dans le Quang-Binh en le faisant investir de la délégation royale. L'idée pouvait être bonne. Elle fut assez mal comprise et se heurta vite à certaines résistances morales et à des susceptibilités d'amour-propre qui ne lui permirent peut-être pas de donner tous ses résultats. Il faut ajouter, pour être équitable, que le vieux rebelle venait jouer là le rôle, toujours un peu difficile, d'ouvrier de la onzième heure. En le voyant recueillir les fruits d'efforts faits par d'autres, on fut aisément porté à contester les services qu'il cherchait à rendre à la cause nouvelle. Ce dévouement, né d'hier, sembla sujet à caution; cette situation sembla fautive à l'esprit tou-

jours un peu rectiligne des militaires. Il obtint des soumissions : on en contesta la sincérité. Il prescrivit des mesures : on les appliqua tout juste assez pour qu'elles pussent échouer ; on mit en relief, avec une attention jalouse, que l'on prenait fort sérieusement pour du patriotisme, les hésitations, les bizarreries d'une conduite que l'on qualifia d'anti-française, surtout parce qu'elle n'usait pas d'une méthode et de procédés français. Que voulez-vous ? La foi n'y était pas. De là, cette atmosphère d'hostilité sourde et de méfiance, dans laquelle il lui a fallu se débattre pendant près de dix mois, ayant tout ce qu'il fallait dans son passé pour légitimer cette méfiance, n'ayant dans son caractère personnel rien de ce qu'il fallait pour la désarmer. On fut obligé de mettre fin à cette mission qui, dès la première heure, était condamnée à l'équivoque et menaçait, par cela même, sous prétexte d'apaisement, de substituer simplement à des conflits armés des conflits d'autorité et de tempéraments.

Quelle que soit son œuvre, quel que soit le jugement qu'on porte sur lui, Hoang-Kie-Wiem, par son caractère, est et mérite de demeurer quelqu'un. C'était un Annamite de vieille roche, hautain, habitué à de grands commandements,

DU 118 ses antiques préjugés de lettré, qui l'ont fait souvent tenir en assez mince estime no  
« mandarins militaires », fort riche et, avec  
cela, affectant une simplicité de mœurs et de vie  
un peu déclamatoire. Rien qu'à le considérer, on  
sentait bien, qu'en dépit de toutes les fictions of-  
ficielles, un abîme réel existait et existerait tou-  
jours entre lui et le « protecteur » d'aujourd'hui  
qui demeurerait surtout l'ennemi d'hier. Il nous fut  
donné de l'apercevoir, le jour même où P. Bert,  
le recevant à la légation de Hué, quelque temps  
après sa soumission, n'avait pas dédaigné de  
mettre en jeu pour lui toutes les séductions de son  
esprit et de son langage. A le voir, avec sa haute  
taille fortement voûtée par l'âge, son corps mai-  
gre, sa figure émaciée et dure, sa barbe blanche  
et son teint jauni, s'appuyant sur une longue  
cane, pour assurer sa marche tremblante, on  
l'eût pris pour un vieux derviche arraché tout  
à coup par quelque profane à la vie contem-  
plative et à l'extase. Au fond, c'était, croyons-  
nous, un homme vieilli dans le maniement  
des hommes, convaincu qu'il était né pour les  
commander, autoritaire par habitude de caste,  
dédaigneux par tempérament, un sceptique  
à qui le culte du passé, peut-être même seu-

lement du sien, tenait lieu de dogme. Il affecta de demeurer toujours lui-même et de ne laisser entamer ni son caractère, ni sa vie par aucune concession faite aux défaillances de l'esprit nouveau.

Lorsqu'il vint à la légation de Hué, Paul Bert avait donné l'ordre qu'on lui offrît, pour le moment où il s'en irait, une de ces petites voitures tirées par des coolies qu'on appelle en Orient des « pousse-pousse ». Hoang-Kie-Wiem s'en écarta tout de suite. « Il ne convient pas, ajouta-t-il, non sans une certaine affectation, qu'étant donné le rôle nouveau que je vais jouer, je m'affaiblisse moi-même aux yeux des Annamites en paraissant adopter vos usages. »

Il apporte dans son langage une circonspection tout orientale, et pratique au plus haut degré l'art de répondre sans rien dire. Il est en outre affligé d'un catarrhe bruyant que les méchants assurent ne pas être très sincère, mais qui a l'avantage de lui permettre de réfléchir avant d'émettre une pensée et même, si besoin est, d'étouffer cette pensée dans le désordre d'une quinte de toux. Mon Dieu! L'histoire est faite des maladresses de diplomates qui n'ont pas su avoir de quintes de toux.

A l'heure présente, Hoang-Kie-Wiem, très  
vieilli et las, est rentré, dans la vie privée  
et consacre ses dernières années à la gestion  
de sa très grosse fortune. Il était intéressant  
d'esquisser en quelques traits cette curieuse et  
virile physionomie avant qu'elle disparût.

La capture de Hieù devait, d'après les mœurs  
et les bienséances annamites, suivre immédia-  
tement celle de sa mère. Il n'en fut rien, et le  
grand rebelle dérogea en cette occasion aux  
règles imposées à un homme de son rang.

Abandonné de la plupart de ses partisans et  
moralement vaincu depuis plus d'un mois, il  
s'était caché dans les montagnes de marbre, entre  
Faï-Fo et Tourane. C'est là que les troupes du  
Son-Phong le capturèrent. Cette fin n'a été di-  
gne ni de lui, ni de son passé. Les Annamites le  
redoutaient et le haïssaient cordialement, mais  
tous, au fond, à commencer par les mandarins  
de la cour, admiraient en lui un caractère, un  
homme de forte trempe, dont il y avait quelque  
honneur à être l'ennemi. Quand on l'a vu conti-  
nuer à tenir la campagne et ne pas venir se ren-  
dre après la capture de sa mère, l'opinion a su-  
bitement changé. « Décidément, c'est un homme

de rien, » ont dit plusieurs des ministres. Il avait déshonoré son blason de rebelle. C'est un curieux trait de mœurs à noter.

Aussitôt pris, Hieu a été enfermé dans une cage, en compagnie de son fils âgé de quinze ou seize ans, et amené dans cet équipage à Hué, devant le comat (conseil secret).

C'était un homme de quarante ans environ, d'une physionomie singulièrement distinguée, au teint très clair, au nez presque aquilin. Vêtu d'un kéo et d'un turban noirs, il se tenait dans un coin de la cage, accroupi à l'annamite sur sa natte de bambous, ayant à côté de lui sa boîte à bétel, et il s'éventait lentement, laissant errer sur la foule indiscreète qui l'entourait son œil calme et noir. A l'autre coin de la cage, laquelle mesurait environ trois mètres de long sur deux mètres de large, son fils se tenait dans la même posture, plus pâle, le visage défait, affaibli par des fatigues auxquelles ni son tempérament ni son âge ne l'avaient préparé. Sa tête, à lui, ne courait aucun risque. On se contenta de l'enrégimenter dans les milices du Son-Phong et de l'envoyer dans le Quang-Ngai.

Quant au père, il était dès longtemps fixé sur

...le trop de ruines, fait tomber trop de têtes —  
... pouvait être qu —  
... Il avait ar —  
... C'est d'ailleu —  
... quel'infortun —  
... et les braves soldats —  
... surpris et massa —  
... Ce fait seul suffi —  
... toute idée de —  
... en politique surtout, —  
... ne —  
... mais l'esprit qui, en considérant ce que cet —  
... n'est pas tenu de raisonner comme le cœur, ne —  
... s'empêcher, en considérant ce que cet —  
... de songer à —  
... homme avait su faire, en cas d'insurrection, pour —  
... Entre un fou —  
... ce qu'il aurait pu faire, en cas d'insurrection, pour —  
... le service du protectorat et du Roi. Entre un fou —  
... et un homme de génie, il n'y a, dit-on, qu'une —  
... membrane de différence. Entre un rebelle de —  
... cette taille et un véritable homme de gouverne- —  
... ment, la membrane n'y est même plus.

Hieû, toujours dans sa cage, silencieux et  
calme, fut déposé à la caserne des Voo-lams, et  
l'instruction, fort simple à mener d'ailleurs,  
commença tout de suite. Le comat le condamna  
à mort; le jugement portait que son corps serait,  
après la décapitation, coupé en quatre morceaux.  
Le résident supérieur intervint officieusement

## CAPTURE DE HIEU

pour faire écarter cette mutilation posthume.

Le Code pénal annamite édicte la peine mort sous plusieurs formes différentes :

1<sup>o</sup> La mort pure et simple par décapitation ;

2<sup>o</sup> La mort *lente* : On met dans un sac un certain nombre de couteaux, sur chacun desquels est écrite la désignation d'un membre ou d'une partie du corps. L'exécution se poursuit alors selon les hasards de cette horrible loterie et peut durer un temps fort long. Ce supplice odieux n'a pas été, croyons-nous d'ailleurs, appliqué depuis long temps. Il a été pratiqué jusque sous Thu-Duc ;

3<sup>o</sup> La mort *avec sursis* : Le condamné est remis en liberté, mais surveillé étroitement. Tous les six mois ou tous les ans, on revise son jugement, et son dossier est replacé sous les yeux du Roi, qui ordonne alors qu'il soit encore sursis ou procédé à l'exécution. Cette effroyable angoisse morale dans laquelle vit le condamné est un supplice bien digne, n'est-il pas vrai, d'avoir été conçu par une imagination orientale.

Hieu attendit la mort comme il sied à un homme de sa race et de son rang, c'est-à-dire qu'il l'attendit sans la craindre et la subit en calme, comme un arrêt du sort contre lequel il n'y a même point à s'indigner.

Un Cochinchine et en Annam, composèrent  
vers en marchant au supplice et les écrivirent  
fin bout de leur pinceau, sans qu'un seul tre-  
blement de la main vint trahir une émotion que  
conque. Lorsqu'on le transportait du bateau au  
comat, une sorte de longue tige de fer affilée est  
tombée de sa cage. Qui sait? Peut-être comptait-  
il devancer lui-même l'heure fatale...

Le jugement qui le condamnait à mort fut  
soumis au Roi, et celui-ci, en traçant au bas, à  
l'encre rouge, le petit signe décisif, ordonna qu'il  
y fût sans retard donné suite. L'exécution eut  
lieu le lendemain matin. Hieù subit la mort  
presque en souriant et sa tête fut portée à Quang-  
Nam par un train spécial, et montrée aux popu-  
lations sur tout le parcours. En même temps, des  
messagers à cheval parcouraient la province en  
tenant à la main, selon l'usage ordinaire en pa-  
reil cas, un drapeau sur lequel on lisait ces mots  
en gros caractères : « Hieù, le grand chef rebelle,  
est pris. »

## VIII

### L'EXPLOITATION ET LA VENTE DES NIDS D'HIRONDELLES. — LES ÎLES DE CU-LAO-CHAM.

Une des productions bizarres et pittoresques de la province de Quang-Nam est le fameux nid d'hirondelles; dont la renommée un peu surfaite est parvenue jusqu'en Europe et réjouit plus encore, à Paris, l'imagination que le goût. L'Annam est le seul pays du monde qui fournisse aux riches tables chinoises cette précieuse denrée. Les principaux centres de production sont les îles situées en face des provinces de Quang-Nam, de Quang-Ngai et de Binh-Dinh. Le plus important de tous est l'île de Cu-lao-Cham, près du port de Dai-Chiem, c'est-à-dire presque à la hauteur de l'embouchure de la rivière de Fai-Foo. Nous avons pu recueillir sur place des renseignements curieux et bien faits pour intéresser les érudits de la gastronomie.

pendant le règne de Gia-Long que  
découverts ces nids d'hirondelles appelés  
venir plus tard, pour toute la région, une source  
de richesses. Gia-Long avait, dit l'histoire, promis, par édit, une grande récompense à ceux  
ses sujets qui sauraient découvrir, dans la limite  
de ses États, une alimentation ou une boisson  
capables de donner au commerce indigène une  
extension nouvelle. Les nids d'hirondelles, découverts dans les îles de Nam-Ngai, furent présentés au souverain, qui, fidèle à sa promesse et à la reconnaissance, offrit à l'auteur de la découverte de beaux titres honorifiques. Mais celui-ci avait l'esprit pratique : il repoussa les titres et obtint pour lui et ses descendants le monopole de l'exploitation de cette source de revenus. Cette famille privilégiée devait payer annuellement et en nature, au gouvernement royal, une redevance assez considérable (80 livres environ). D'autre part, tous ses membres étaient exemptés des corvées provinciales, des appels militaires et de l'impôt personnel. Ils finirent peu à peu par former une sorte de légion de quarante à cinquante hommes, commandée par deux d'entre eux ayant le titre de quan et de doï, et s'en allèrent fonder, tout près de Fai-Foo, un village qui

existe encore actuellement et porte le nom de Yen-Xa (village des nids d'hirondelles).

Les nids d'hirondelles sont le produit d'une sécrétion salivaire de ces oiseaux. Mais, au point de vue de leur valeur marchande, ils se divisent en deux catégories distinctes :

A la première appartiennent les nids dans la confection desquels entre une certaine proportion de sang. On les appelle « yen-huyet ». Ils ne peuvent être produits, détail bizarre, que par des hirondelles affectées d'une maladie analogue à la phthisie et qui occasionne des crachements de sang. Ce sont les plus recherchés ; ils ne se récoltent qu'à une seule époque de l'année, au printemps, et sont fort rares.

La tradition locale dit que les oiseaux qui les produisent ne vivent jamais deux hivers et meurent vite d'épuisement. Les rochers de l'Annam me fournissent guère, par an, plus de trois ou quatre livres de ces nids de choix.

La seconde qualité comprend tous les autres nids (yen-sào), dans la construction desquels il n'entre que des sécrétions salivaires. Ils se récoltent au printemps, à l'été et à l'automne. La récolte du printemps est la plus fructueuse, parce qu'elle s'applique aux deux qualités. On compte

Les nids font environ le poids d  
(30 grammes). Or, les nids de première  
se vendent en moyenne 35 ligatures le  
ceux de seconde, de 18 à 20 ligatures.

La récolte d'été est tout entière faite de r  
de deuxième qualité, lesquels sont bien mo  
grands et moins compacts. Là, il faut quat  
nids pour faire un taël, et le prix moyen du taël  
n'est que de 15 ligatures.

La récolte d'automne est encore bien moins  
riche. Les nids sont petits, rares, peu estimés. Il  
en faut sept pour obtenir le poids d'un taël,  
lequel, d'ailleurs, ne se vend guère alors plus de  
9 ou 10 ligatures. Les gens compétents assurent  
qu'il faudrait même interdire cette dernière ré-  
colte, qui rapporte peu et risque de détruire les  
œufs.

Presque tous les nids ainsi recueillis sont  
vendus à des Chinois. Ceux-ci seuls, et, avec eux,  
quelques mandarins de la cour de Hué, peuvent  
orner leur table d'un comestible aussi coûteux.  
Les Chinois mangent les nids de deux façons :  
au sucre et au gras ; mais, dans les deux cas, la  
première chose à faire doit être, par un bain  
assez prolongé dans l'eau bouillante, de débar-  
rasser le nid de toute substance extérieure et

étrangère qui aurait pu y adhérer. On les fait cuire ensuite au bain-marie soit avec du sucre soit le plus souvent avec une volaille (généralement un pigeon) en y joignant quelques fruits de nénuphar.

La médecine orientale se plaît à prêter aux nids d'hirondelles toute sorte de propriétés précieuses pour l'hygiène et la conservation de la santé. Elle déclare que cet aliment est souverain contre les affections de poitrine, l'asthme, les maux d'estomac et en général toutes les maladies possibles. On ne sait ce qu'il peut y avoir de vrai dans cette docte assertion. Le plus simple, sans doute, est de penser qu'ici, comme dans tous les pays du monde, la cherté d'une chose suffit pour en assurer la vogue. Expérience faite, nous croyons que la vanité doit jouer dans ce régal un rôle plus grand que la gourmandise.

La récolte des nids, aux trois époques de l'année, a lieu d'une façon à la fois pittoresque et très simple. On enfonce dans les anfractuosités des rochers des bambous, qui se trouvent former ainsi les degrés d'une immense échelle. Des coolies se hissent de cette façon jusqu'au sommet, détachant avec soin, à l'aide d'un couteau, les nids collés aux parois du roc. En bas, un doi

membre de la famille concessionnaire  
l'exploitation les surveille d'un œil inquiet  
suspenseux, de peur qu'ils ne déroberent que  
un fragment du précieux produit. L'opération  
d'ailleurs pleine de périls et coûte chaque an  
la vie à plusieurs hommes. A cette époque, une  
riche maison chinoise, qui a des dépôts à Hong  
Kong, à Hué et dans plusieurs autres villes du  
littoral, et faisait en ce moment même cons-  
truire à Tourane un fort bel hôtel à l'européenne,  
offrait au gouvernement annamite une très grosse  
redevance annuelle en argent, pour obtenir la  
concession de ce commerce des nids d'hiron-  
delles.

Les descendants de l'ancienne famille privilé-  
giée étaient fort émus et apportaient à l'appui de  
leurs droits le texte même des ordonnances de  
Gia-Long. Restait à savoir si, examinés de très  
près, les droits en question avaient bien un carac-  
tère perpétuel ou s'ils ne laissaient pas place à la  
possibilité d'une mise en adjudication. La raison  
budgétaire est comme la raison d'État : elle fait  
faire et annulter bien des choses.

## IX

TOURANE. — UNE VISITE AUX MONTAGNES DE MARBRE

Tourane n'est plus la plage solitaire et sablonneuse à laquelle, il y a quelque trente ans, l'amiral Rigault de Genouilly aborda avec une escadre franco-espagnole, sans autre programme politique d'ailleurs, comme le faisait justement remarquer M. Harmand dans une récente notice, que le désir de venger le massacre de missionnaires et de « complaire à quelques pieuses personnes de l'entourage de l'impératrice ».

Les sables sont toujours là... et on y enfonce même jusqu'à mi-jambe; mais tout le long de cette dune, brûlée par le soleil, est née une petite ville qui ne demande qu'à vivre et à se développer. Cette rade superbe, qu'enserme un immense cirque de montagnes bleuâtres, est devenue une escale presque obligatoire pour tous les bateaux qui vont du Tonkin en Cochinchine.

Les paquebots de la ligne annexe des Messageries maritimes, les transports de l'État et les navires affrétés y font relâche pendant quatre heures en moyenne, amenant avec eux le mouvement et la vie. De nombreuses chaloupes chargées de transbordements sillonnent sans cesse en sifflant, la rivière, et font la navette entre les comptoirs et les bateaux. Tout indique que Tourane sera un jour une grosse ville et un centre de commerce des plus importants, surtout quand l'exploitation des mines de charbon situées dans le voisinage, et qui a déjà commencé, sera venue, à son tour, lui fournir un nouvel élément de transit.

Une commission a délimité les terrains à réserver à l'autorité civile, à l'autorité militaire, enfin à la ville, qu'il ne convient pas tout à fait d'oublier. Cette commission était composée du résident supérieur en Annam, du commandant supérieur des troupes, du commandant supérieur des travaux militaires, d'un négociant, enfin d'un mandarin, le haï-phung de Tourane. Il était temps qu'elle se réunît et accomplît enfin son œuvre. Il était non moins temps que l'on fixât une limite rationnelle aux prétentions militaires. Conquérir du terrain sur le Génie n'est pas, on

le sait, la moins laborieuse des conquêtes, et l'administration militaire ne manque pas de manifester avec une sincère naïveté son étonnement quand un audacieux avance que dans une colonie il conviendrait peut-être de faire une place, si modeste qu'elle fût, à la colonisation. Il me souvient d'avoir entendu conter par P. Bert le joyeux propos que lui tint un jour un commandant de cercle d'Algérie. « Tout allait bien, lui disait cet officier; nous étions tous heureux ici; climat superbe, pas trop de chaleur, de la brise le soir; ne voilà-t-il pas qu'un satané colon a l'idée, un beau matin, de venir s'installer ici! Ce que nous l'avons fait filer!... cela n'a pas été long. »

Cet excellent militaire, homme d'esprit, d'ailleurs, donnait là, avec une parfaite loyauté, la formule des idées colonisatrices telle qu'elle apparaîtrait à beaucoup de cerveaux.

Bref, la commission a fini par tomber d'accord après des concessions mutuelles, et par opérer la délimitation des divers services.

Tourane ne demande qu'à vivre et à grandir. C'est de mois en mois que l'on peut constater son développement. Les maisons à étage se bâtissent et esquissent maintenant des rues. Les

LEVERBÈRES alignés donnent, la nuit, l'illu-  
d'une ville endormie. Tout le jour, les chalo-  
de commerce sillonnent les eaux du fleuve. Des com-  
commerçants nouveaux s'installent, des com-  
toirs s'ouvrent; les commodités de la vie eur-  
péenne font leur apparition. Quand on songe  
qu'il y a deux ans et demi à peine on enten-  
dait siffler à cette place les balles des rebelles,  
que de la rive opposée du fleuve, chaque nuit,  
des coups de feu étaient tirés sur la petite mesure  
où s'abritait la résidence, que les gens ne se  
couchaient que le revolver au poing, en vérité,  
on en arrive à reconnaître que partout, en défi-  
nitive, la vie économique et commerciale ne de-  
mande qu'à naître, pourvu qu'on lui fasse l'au-  
même d'un peu de paix, et qu'à tout prendre, le  
protectorat peut montrer, non sans orgueil, ce  
petit coin de la carte d'Annam, où une dune de  
sable est devenue une vraie cité.

Il ne reste plus à Tourane, pour compléter son  
outillage commercial, qu'à construire ses quais,  
auxquels les ressources privées s'offrent de con-  
tribuer, et à avoir un petit chemin de fer, —  
même un Decauville, — qui s'en ira chercher les  
marchandises à un débarcadère construit sur la  
rade, pour les amener rapidement à la visite de

la douane, sans qu'elles aient à subir les longs et onéreux retards qu'entraîne avec lui un transport par jonques, et souvent aussi l'état mauvais de la *barre* qui ferme l'entrée de la rivière.

Non loin de là, se trouvent les fameuses montagnes de marbre, dont on parle beaucoup et que l'on voit peu, parce que, en définitive, il faut se résoudre, pour les aller trouver, à une certaine dose de fatigues. Fantaisie nous prit de les visiter. Nous partîmes à six heures du matin, à marée basse, sur une chaloupe chinoise, le *Faï-foo*, qui, après une heure de navigation fort circonspecte entre les bancs de sable, a dû finalement s'arrêter à deux milles environ du point où nous voulions aborder. Une baleinière qui, à son tour, s'est échouée, et enfin un petit sampan d'osier, léger et fragile comme un panier, nous ont permis d'atterrir. Là, pour gagner les énormes montagnes dont le profil se détachait au loin, il nous a fallu faire plusieurs kilomètres dans des dunes de sable mouvant brûlées par un impitoyable soleil et où l'on enfonce de près d'un demi-mètre. Au milieu de cette immense plaine, on rencontre quelques flaques d'eau saumâtre qui montent à marée haute et qu'entoure une maigre végétation.

lure est tout à l'entour sauvage et tris-  
se croirait en plein désert, et sur le sable j-  
semé de quelques aloès, on n'aperçoit qu-  
trace, vite effacée par le vent, des pieds de q-  
ques buffles qui, en longues caravanes, s'en s-  
allés chercher au flanc de la montagne un p-  
d'herbe fraîche. Presque au centre de cette vast-  
plaine se dresse un mausolée en pierres bruniées  
et calcinées par le soleil, entouré de quatre murs  
et surmonté d'une haute colonne en pierre. Le  
mandarin qui s'est fait enterrer là, au milieu  
d'une pareille et si solennelle solitude, sous ce  
gigantesque linceul de sables, doit être un sage  
et un philosophe désabusé, qui aura jugé que  
l'éternité n'était pas de trop pour lui permettre  
d'oublier les hommes.

En arrivant au pied de la montagne, on dé-  
couvre un immense escalier taillé en plein mar-  
bre, aux marches larges et profondes, et que  
coupent, de distance en distance, des paliers habi-  
lement disposés. Des bancs, ménagés dans le  
roc, permettent de reprendre haleine et de se  
reposer quelque peu. Ce magnifique travail a été  
exécuté vers 1840, sur les ordres des autorités  
provinciales du Quang-Nam, pour faciliter la  
visite que S. M. Minh-Mang daigna faire à la

montagne. Les rafales de sable ont, par places recouvert les marches et rompu l'unité des lignes ; mais en écartant ces sables du pied, on met à nu les belles veines roses du marbre et la solide carrure des blocs que la main des hommes a agencés en vue de la visite royale. Tout alentour et le long des flancs de la montagne, les palmiers, les manguiers, les ciccas, les aloès géants vous font cortège. Chaque point de halte semble une oasis séparée du reste du monde et où il ferait bon d'arrêter sa vie. A mesure qu'on monte, la fraîcheur augmente, et au bout d'un quart d'heure environ, nous débouchons sur une espèce de plate-forme, où l'on aperçoit quelques *canhias* groupées. C'est une bonzerie tout entourée de petits murs de briques et de jardins au sol rouge brique, fort bien cultivés, où des haricots, des petits pois, des salades s'allongent en longues lignes des plus appétissantes. C'est que les bonzes bouddhistes qui habitent dans ce couvent solitaire doivent, d'après les rites, demander à la culture toute leur alimentation. Ils ne peuvent vivre que de légumes cuits à l'eau ou dans l'huile d'arachide, et sont tenus de s'abstenir de toute viande. Le gouvernement est peu large à leur égard et ne sait pas d'une façon d'entendre le budget des cultes qui

ANNAM

satisferait nos plus farouches intransigeants  
France. Il ne donne, en effet, à ces prêtres qu'une  
mesure de riz décortiqué par mois et une ligature

Le supérieur nous reçoit à l'entrée avec de  
façons fort avenantes et donne l'ordre qu'on  
nous apporte tout de suite du thé. C'est un  
homme de quarante à quarante-cinq ans envi-  
ron, d'assez haute taille. Sa figure sans barbe, la  
cagoule bleue qui encadre étroitement sa tête lui  
donnent vaguement l'aspect d'un procureur de  
l'Inquisition. Il est sobre de gestes, et nous in-  
dique solennellement l'entrée de la pagode, en  
humant une longue cigarette que rougit sa salive  
imprégnée de bétel. La pagode elle-même est assez  
simple et beaucoup moins ornée que la plupart  
de celles qu'il nous est donné de voir chaque  
jour dans les plus simples villages. A droite et à  
gauche, deux autels laqués rouge, surmontés de  
petits Bouddhas accroupis, devant lesquels brû-  
lent quelques baguettes odoriférantes. Quelques  
fleurs, des ibiscus à la belle couleur pourpre, se  
fanent dans de pauvres vases, enfouis derrière  
l'ombre humide de l'autel et regrettant leur beau  
soleil. Deux immenses tams-tams de bronze, en  
forme de sapèque, pendent à une poutre, atten-  
dant l'heure où ils appelleront les fidèles à l'of-

fice; sur des tablettes, des livres de prières et de psaumes, car les prêtres n'étudient que des cantiques en caractères thibétains. Les caractères chinois leur sont fermés. Telle est leur seule étude, telle est aussi la seule chose qu'ils enseignent aux jeunes néophytes qui viennent leur demander l'initiation et la bonne nouvelle.

Au moment de notre passage, ils étaient quinze, divisés en deux couvents et réunis sous les ordres d'un supérieur unique (thu-tri). Ces hommes, de fort humble condition, ne sont entrés dans le monastère que volontairement, les uns parce qu'ils étaient les victimes de dissensions de famille ou aussi parce qu'ils avaient échoué dans les examens de lettrés; les autres, purement et simplement, pour se soustraire aux charges communales, c'est-à-dire à la milice et à la corvée. Ils ont des femmes, mais la vérité nous oblige à dire qu'ils n'ont pas eu le droit d'être fort difficiles dans leurs unions. Leurs femmes ne sont, en effet, nous explique un interprète, recrutées que parmi celles qui « n'ont pas été demandées en mariage, qui ont été trompées et délaissées par d'autres hommes, ou qui, enfin, ont commis des fautes contre les lois ». Il ne nous a pas été donné d'apercevoir une

seule de ces dames et il vaut mieux croire que l'interprète est un impertinent. Cependant, à toutes les portes se montrent les figures rieuses de petits enfants, fort bien portants, peu vêtus d'ailleurs, mais qui semblent au moins témoigner que les bonzes ont trouvé le bonheur conjugal au fond de la résignation et demeurent, à tout prendre, assez contents de leur sort.

Le supérieur, qui est là depuis plus de trente années, tient à nous faire visiter lui-même toutes les merveilles du lieu. Après une courte halte dans la pagode, il nous mène, en gravisant de nouveaux escaliers de marbre, à l'entrée de la fameuse grotte. Nous descendons encore, dans une demi-obscurité, quelques degrés, et nous nous trouvons alors devant le plus merveilleux des spectacles : quatre guerriers de grandeur naturelle, à cheval sur des dragons et la lance au poing, grimaçant sous leurs rouges enluminures, l'œil démesuré et fixe, défendent l'entrée, dignes gardiens d'un pareil lieu. La grotte est immense et mesure, à son sommet, plus de trente mètres de hauteur, et en diamètre vingt mètres au moins. Elle ne prend jour que par un trou du haut. En levant les yeux, on aperçoit par là un petit coin de ciel bleu coupé par les fines bran-

ches d'un cicca qui se balance au-dessus du vide et tamise la lumière. Les parois sont du plus beau marbre ; le temps les a recouvertes d'une teinte sombre et d'un vert foncé. Quelques racines d'arbres, qui ont fini par percer la voûte, pendant à l'intérieur, longues de huit ou dix mètres, donnent l'illusion de longues cordes qui vont, lorsqu'on les touchera, mettre en branle les cloches du temple. Dans les excavations de la roche sont nichés plusieurs autels où trônent des Bouddhas ventrus et grimaçants. Dans ce silence, qui a quelque chose de religieux et de pénétrant, on ne perçoit que le bruit monotone d'une eau qui tombe, goutte à goutte, des hautes voûtes dans une vasque de marbre. C'est l'eau sacrée. C'est d'elle que les bonzes se serviront tout à l'heure pour les sacrifices et les cérémonies du culte. Il règne dans tout ce sanctuaire, bâti par une fantaisie de la nature ou par un caprice de Bouddha, une lumière étrange et verdâtre qui séduit d'abord, mais peu à peu impressionne le cerveau et lui donne presque froid. En même temps, une humidité glaciale vous saisit. Cela est très beau, d'une très haute poésie religieuse, mais on a quelque peu hâte d'en sortir, pour renaître à la clarté plus franche et plus humaine.

du grand soleil. Nous ne nous y attardâmes pas longtemps. Les visions de cette sorte gagnent à ne point durer plus longtemps que les rêves ; le souvenir qu'on en garde suffit à les faire vivre. En franchissant de nouveau quelques marches, nous fûmes heureux de retrouver la chaude lumière. Tout autour, une véritable forêt de frangipaniers sans feuilles dont la petite fleur blanche et jaune, familière des tombeaux royaux, pousse à même la branche nue, emplissaient l'air de leurs enivrantes effluves ; le soleil nous inondait de ses rayons, mais une douce brise, ordinaire à ces altitudes, en tempérerait les ardeurs et faisait de chaque rameau d'arbre un éventail. A travers une sorte de portique ménagé par une excavation de roches, on apercevait l'immense mer bleue qui, pourtant bien calme alors, n'en venait pas moins, avec son sourd mugissement, rouler et dérouler sur les dunes ses volutes frangées d'argent. En face, les îles de Cu-Lao dressaient leur masse dentelée dans les vapeurs du lointain. Derrière, on distinguait Tourane noyée dans le soleil, avec ses petites constructions neuves et blanches, jetées en plein sable, sans ombre ni abri, et plus loin, enfin, la baie, gigantesque cirque entouré de montagnes dans

lequel se livreraient bataille toutes les flottes du monde, et où l'on entrevoyait, comme des points à peine perceptibles, deux ou trois bateaux arrêtés à cette étape d'une heure sur la grande route de Chine. Quiconque a contemplé ce panorama ne peut plus l'oublier.

Pendant ce temps, nos boys avaient fait les préparatifs du déjeuner. En descendant, nous trouvâmes la table mise dans la bonzerie, au pied même des autels de Bouddha. Nous remarquâmes que les prêtres avaient pris soin de tirer un petit rideau pour voiler les autels et les idoles. Durant le repas, d'où, malgré toute couleur locale, on ne crut pas devoir exclure les viandes, le supérieur des bonzes demeura à nos côtés, calme et grave, fumant son éternelle cigarette. Tout alentour, des enfants, des coolies nous contemplaient avec la curiosité muette et jamais lasse, particulière à la race annamite. Nous dûmes plusieurs fois écarter ce cercle un peu encombrant et nous affranchir de cette incommode obsession. Vers la fin du repas, le bonze disparut quelques instants, revint avec une rose et un beau chrysanthème, et alla, le plus galamment du monde, les offrir à un qui, avec son intrépidité de Parisien

voulu accompagner son mari dans notre excursion. Une rose et un chrysanthème, le printemps et l'automne de nos pays de France réunis ce fois en un seul bouquet, comme pour nous dire qu'ici la nature ne connaît pas les saisons et que les fleurs y sont filles d'un soleil toujours égal, toujours rayonnant.

Le repas fini, et tandis que les boys en faisaient disparaître les vestiges, le bonze s'approcha de nous, et multipliant les *lais*, nous demanda d'une voix dolente une piastre qu'il reçut de nos mains avec une visible reconnaissance. Étant donné le chiffre des appointements que nous avons indiqués tout à l'heure, on conçoit que le malheureux n'ait pas été insensible à une pareille aubaine. Nous nous éloignâmes satisfaits, en gens qui ont conscience de laisser derrière eux, à de pauvres gens, une richesse de quelques jours.

Les prêtres qui peuplent ce séminaire sont des simples qui ne rêvent pas la conquête morale du monde, comme ceux des bonzeries de Ceylan. Sumangala n'est pas parmi eux. Ils n'eussent pas pu, je le crains, inspirer à Paul Bourde les belles pages qu'il écrivit au sortir de la bonzerie de la Sripada, non plus qu'évoquer

devant lui les troublantes visions philosophiques qui l'assaillirent sur le sommet du pic d'Adam. Leur ambition est plus bornée et leur misère n'a rien de décoratif. Ils ne nous ont guère apparu que comme de pauvres parias du monde et de l'esprit, assez insouciants des devoirs du culte et de la méditation religieuse, et même de toute dignité extérieure, à moins qu'après tout, sans besoins ni troubles de l'âme, abrités derrière les frais ombrages de leurs rochers, entre le ciel et la terre, ils n'aient trouvé là, en vrais sages, dans la douce abdication d'eux-mêmes, la suprême formule de la science et de la félicité humaines.



## X

### UN COMLOT A LA COUR. — LE PROCÈS ET LA CONDAMNATION D'UN PREMIER MINISTRE

On apprit un jour que le Van-Minh (président du Comat) venait d'être arrêté et confié à trente soldats chargés de le garder à vue dans le palais du Hô-Thanh. Des bruits de complot circulaient. Le Roi Dong-Khanh venait de faire une visite inattendue et presque mystérieuse à la légation pour demander au besoin protection et appui.

Quelle était la cause de tant d'émoi? Chez les Orientaux, il est rare que la raison d'État ne se double pas de quelque ressentiment de personne. On aurait eu peine à expliquer autrement qu'un homme qui, hier encore, était premier ministre, eût été tout à coup dépouillé de ses grades et de ses biens, et qu'il y eût eu un criminel là où il était bien difficile de discerner s'il y avait un crime.



Bien. On dit aussi qu'elle fut accusée d'entretenir des intelligences avec les rebelles et d'avoir agité le peuple par ses discours dans les provinces.

Il fut dirigé pendant plusieurs jours. Mais l'Empereur ne fut content de son arrestation et ne voulut pas qu'elle fût relâchée et se fit juger par le grand conseil. Elle fut condamnée à mort par le grand conseil. Elle fut exécutée dans le palais impérial. Elle fut honorée d'une sépulture royale. Elle fut honorée d'une sépulture royale. Elle fut honorée d'une sépulture royale.

La femme, également arrêtée, était accusée d'être mêlée à des intrigues financières et d'avoir vendu, à beaux deniers comptants son influence officielle.

Lorsqu'on fit, après l'arrestation, une perquisition chez l'accusé, on trouva un certain nombre de meubles provenant des pagodes royales et dont on eut quelque peine à expliquer la présence. La chronique, qui marche en Annam aussi bon train qu'ailleurs, rapportait en même temps certains propos qu'il aurait tenus et qui témoignaient d'un respect très insuffisant pour la personne du souverain.

Le Roi, revenant un jour du tombeau de Thuc, fut obligé d'attendre quelques instants devant

une porte fermée de la citadelle et le lendemain fit dire au premier ministre qu'il eût à prendre des précautions pour que semblable contre-temps ne se reproduisit plus. « Puisqu'il est fils du ciel, » répondit le facétieux ministre, il n'avait pour « passer qu'à invoquer le secours du ciel. » Le propos avait-il été tenu? On l'ignorait. Mais l'esprit de cette sorte coûte cher en Orient, surtout quand ce sont des ennemis qui vous le prêtent.

Pour clore la liste des griefs, ajoutons que Phan-Dinh-Binh logeait en dehors de la citadelle dans une demeure de plaisance située assez loin du palais. Les vieux orthodoxes assurent que sous l'ancienne monarchie, et même sous Thu-Duc, ce simple fait, de la part d'un haut personnage officiel, eût pu l'exposer à la peine capitale.

Aussitôt après son arrestation, l'ex Van-Minh fut déféré par le Roi au jugement du Conseil de la Cour. Les assises furent longues, fertiles en controverses juridiques et revêtirent, vu le rang de l'accusé, une très grande solennité.

On verra par là que le pouvoir royal, avec ses apparences et sa réputation autocratiques, agit en Annam avec beaucoup moins d'arbitraire qu'on le croit généralement en Europe, et que, même

dans un cas où la question dynastique semble jusqu'à un certain point engagée, il est bel et bien obligé de faire appel à une juridiction régulière et de s'astreindre aux formalités étroites d'une procédure.

La Cour, après un long examen de la cause, écarta, non sans une louable indépendance d'esprit, le crime de lèse-majesté, en se fondant sur ce motif fort juste que le crime aurait été commis avant l'avènement du monarque.

Ce jugement ne mit cependant pas fin au procès; de nouveaux chefs d'accusation furent imaginés. Le Van-Minh aurait cherché à se créer un parti dans le monde même de la Cour; il aurait conseillé le choix de mauvais mandarins dans l'espoir secret que ces fonctionnaires déconsidéreraient auprès du peuple le pouvoir royal. Il allait donc être de nouveau renvoyé devant la même juridiction. Mais le mystère le plus grand continuait de planer sur toute cette affaire et plus encore sur l'issue définitive qu'elle recevrait.

Phan-Dinh-Binh allait-il subir la peine capitale? Allait-il être déporté, selon la coutume judiciaire annamite, dans une de ces régions malsaines où la mort suit de si près l'exil? Tout ce qu'on

savait, c'est qu'il était soumis à une surveillance des plus étroites. Nul ne pouvait l'approcher, et, à dire vrai, nul n'en avait envie, car la colère royale avait semé la terreur autour d'elle et rendu le monde fort prudent.

Un des anciens domestiques du Van-Minh, coupable d'avoir essayé de retrouver son maître et de lui avoir fait passer une natte, avait été saisi et condamné à être, pendant dix jours, « exposé au soleil, » à genoux et la cangue au cou, dans la cour du ministère de la justice. Singulier pays, qui peut, comme châtiment terrible, condamner un homme à demeurer « au soleil » en plein mois de décembre! Voilà, n'est-il pas vrai, un Code pénal qui en dit plus long que tous les livres sur le climat et le ciel d'une contrée et étonnera quelque peu les législateurs de notre brumeux Occident.

Que se passait-il? On apercevait bien, de loin, les crins bleus et rouges de quelques lances qui se montraient par-dessus la crête du mur du Ho-Thanh. De cinq minutes en cinq minutes, on pouvait entendre, dans le silence de la nuit, le tic-tac sec et monotone que font les soldats en frappant, selon l'usage, sur des bambous, pour dire à tous qu'ils veillent et font fidèle garde.

Cela voulait dire que l'ancien Van-Minh était toujours là, épié dans ses moindres gestes, sans chance possible d'évasion, attendant un sort mystérieux...

Le lendemain matin, on apprit tout à coup qu'il était mort...

La légende qui, dès la première heure, s'était formée autour de l'aventure, prétendait qu'on le privait de toute nourriture et qu'on cherchait à le faire mourir de faim. Nous croyons que cette fois, comme bien d'autres, la légende a eu tort. Phan-Dinh-Binh recevait régulièrement, assure-t-on, sa nourriture, mais en usait peu et la repoussait le plus souvent.

Ce qu'il y a de fort probable, c'est qu'il se sera lui-même laissé mourir de faim. Il n'y aurait rien là que de très annamite et surtout de très conforme aux traditions laissées par des hommes de son rang, sur lesquels ont pesé de graves accusations politiques.

Les suicides de ce genre sont de bon ton et très en honneur parmi les accusés de marque. L'histoire contemporaine est pleine de ces exemples et Phan-Dinh-Binh, par sa naissance, son passé et ses fonctions, était d'un monde où, en pareil cas, le suicide fait à peu près partie du

code des bienséances. Il a fort galamment apporté une solution aux juristes, qui semblaient un peu empêchés pour le juger, et peut-être même est-il allé aussi, pour racheter une heure d'imprudence, au devant des désirs secrets de son souverain. On n'est pas plus oriental ni plus homme de cour.

## XI

### TRANSLATION SOLENNELLE DES TABLETTES DE CULTE DE L'EMPEREUR THU-DUC. — ENVOI D'UN SCEAU ROYAL A DONG-KHANH PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

D'après les rites chinois en honneur en Annam, pendant toute la durée du deuil officiel qui suit la mort d'un roi, c'est-à-dire pendant trois années, la tablette de culte de ce roi, sur laquelle sont inscrits ses noms et prénoms, son âge et quelques faits saillants du règne, est conservée dans une pagode élevée près de son tombeau. C'est seulement au bout de cette période de trois ans qu'a lieu la translation de la tablette dans le palais royal. Ce délai était arrivé pour Thu-Duc et le jeune roi Dong-Khanh, très respectueux des rites, avait tenu à donner une grande solennité à la cérémonie, qui avait un caractère à la fois politique et religieux. Il la présida lui-même et convia les représentants du protectorat à y assis-

ter. Dès la veille, des princes et de hauts mandarins désignés par ordonnance royale étaient allés en grande pompe au tombeau du feu Roi, lequel est situé tout près des bords de la rivière de Hué, à deux heures environ de la capitale. Là, ils ont passé la nuit à faire des sacrifices aux mânes royales, à immoler des animaux, à brûler des parfums et des pièces de soie. Après un dernier sacrifice destiné à obtenir de ces mânes qu'elles voulussent bien venir prendre place dans la pagode commune, la tablette fut, au milieu d'un immense recueillement, placée sur une sorte de chaise à porteurs affectant la forme d'une pagode et qui a été elle-même chargée sur la jonque royale. Les cinquante rameurs du Roi, habillés de rouge, manœuvrant avec leur admirable et majestueux ensemble, dirigèrent, à grand renfort de rames, l'embarcation vers Hué. Derrière, et à la file, tout un train de barques et de sampans chargés de mandarins, de princes, de fonctionnaires, d'orchestres lançant dans l'air leurs mélodies à la fois plaintives et discordantes, de soldats en tenue de guerre, tenant droites et immobiles leurs longues lances ornées de crins bleus et rouges. Peu après, le canon annonçait que le Roi sortait du palais pour venir lui-même

recevoir le cortège et son précieux fardeau au débarcadère royal. Sa Majesté s'était fait porter sur son trône de velours jaune et avait revêtu son costume de gala tout recouvert de pierreries. La cour, au grand complet, le suivait. Lorsque la tablette fut débarquée, et avant qu'on se mît en devoir de la transporter vers la pagode, le Roi donna le signal des six *lais*, c'est-à-dire qu'il porta les deux poings fermés et réunis à la hauteur du front, et, se mettant à genoux, inclina la tête jusqu'au sol. Derrière lui, la cour entière en fit autant. Je ne sais pas de spectacle plus curieux, ni plus vraiment oriental, que celui de cette foule de mandarins se relevant et s'affaissant tour à tour dans les plis de leurs longues robes de cour, comme un champ de blé sous le souffle du vent. De vieux princes, de vieux mandarins brisés par l'âge, à la longue barbiche blanche, aux ongles démesurés, n'accomplissaient pas sans quelque difficulté cet exercice. Mais, gardiens des usages et apôtres fidèles de la vieille orthodoxie, ils ne se prosternaient à terre qu'avec plus de conscience et d'humilité. Sur toute la route, jusqu'à la pagode située dans l'intérieur du palais, des drapeaux, des oriflammes aux couleurs d'Annam, — jaune et rouge, — des lances avec leurs touffes

de crins multicolores, avaient été plantés en terre, formant une haie ininterrompue et bariolée. Avant que la tablette prit place dans la pagode, un haut mandarin lut, selon l'usage, une prière destinée à demander pour elle asile et bon accueil aux mânes des rois précédents. Cette fois, ce fut l'ancien Phu-Doan qui récita la prière. La récitation se fit avec ce singulier accent guttural en honneur dans l'art dramatique du pays, et qui doit imposer aux bronches une épreuve à faire frémir. Cette intonation rend fort difficile d'ailleurs pour l'auditeur, même indigène, l'intelligence de ce qu'on récite devant lui. Dans les représentations théâtrales, aussi bien royales que populaires, nous avons toujours vu nos interprètes indigènes fort empêchés pour comprendre le dialogue et s'estimant très heureux de pouvoir, au bout de trois quarts d'heure, démêler confusément le sujet de la pièce. Quant aux Européens qui s'expriment fort bien en annamite et ont une longue pratique de la langue, ils avouent très net, dans ces cas-là, ne pas comprendre un traître mot.

La cérémonie, commencée dès le matin, ne prit fin que très tard dans la journée. Rarement il nous fut donné d'en voir de plus solennelle, ni

de plus capable de donner une idée exacte du culte voué dans ces pays aux ancêtres et au principe royal. En sortant de contempler ce spectacle, qui mérite bien qu'on en dégage la philosophie, nous ne pouvions nous empêcher de nous dire une fois de plus : fous, cent fois fous seraient les politiques qui, par vanité et besoin naïf d'omnipotence, dénatureraient ici le principe de protectorat et diminueraient une autorité royale encore si forte dans le respect et les traditions de cette race, alors qu'il est si simple, au contraire, de mettre cette autorité dans notre jeu et au service de nos intérêts.

A cette date, qui coïncidait avec celle du Têt, le gouvernement de la République française fit parvenir à l'empereur d'Annam, à titre de présent, un très beau cachet portant ces mots : *La République française à Dong-Khanh, empereur d'Annam*. Au centre se trouvent des caractères qui signifient : *Union et concorde*. Le cachet lui-même est en or et d'un diamètre presque égal à celui d'une pièce de cinq francs. Mais c'est dans la poignée que réside la principale valeur du bijou. Cette poignée, haute d'environ une dizaine de centimètres et fort grosse, est

taillée dans un aérolithe que, dit-on, on a trouvé à Vienne. Il est d'un brun violet, jaspé de taches jaunâtres, et offre au toucher le poli doux d'un grenat ou de quelque pierre précieuse.

C'est une idée fort heureuse et non sans poésie que d'avoir donné au « Fils du Ciel », pour servir à sa signature et à l'affirmation de sa volonté, cette pierre tombée du ciel. Il y a quelquefois de simples cadeaux qui, lorsqu'ils sont bien imaginés, en disent plus long et contiennent plus d'habileté politique que des traités. Le ministère des affaires étrangères fit là une chose excellente et aussi élégante qu'habile. Il peut être convaincu que Dong-Khanh en sentit toute la portée. Dans la langue symbolique, on est vite et bien compris d'un roi d'Orient ; ces âmes un peu enfantines sont les plus accessibles à certaines délicatesses de pensée.

Le cachet a d'ailleurs, en Annam, aussi bien pour le souverain que pour les mandarins et tous les dépositaires de l'autorité publique, une importance de premier ordre. Prendre à un chef rebelle ses cachets équivaut à lui prendre une partie de lui-même. Il en demeure atteint et diminué dans sa force et dans sa personnalité. Il est désarmé. Sa Majesté vit dans le sceau qui

venait de lui être envoyé par la France un emblème destiné à remplacer le fameux sceau d'or envoyé à ses prédécesseurs par les empereurs de Chine, qui marquait l'antique suzeraineté du Céleste-Empire sur l'Annam et fut solennellement brûlé dans le salon de la légation de Hué, devant la Cour assemblée, le jour de la ratification du traité de 1884.

On comprend dès lors quelle valeur politique et morale dut acquérir aux yeux du Roi l'envoi qu'il venait de recevoir s'il l'entoure d'une semblable signification. Aussi Dong-Khanh déclara-t-il qu'il comptait se servir du fameux sceau dans toutes les communications officielles avec les représentants de la République française.

Désireux de marquer d'une façon solennelle et publique quel prix son esprit attachait au cadeau, il adressa à son peuple un édit qui devait être répandu jusque dans les plus lointaines provinces du royaume et ne pouvait que grandir l'influence française.

Voici le texte de ce document dont l'importance morale n'échappa à personne :

« Notre royaume s'était, dans le temps, allié avec la France par des relations et des traités qui existent encore : les liens d'amitié ayant été inter-

rompus par suite d'événements malheureux, grand *Empereur de France (sic)* les a fait renouer en désignant ses hauts représentants pour nous élever, de concert avec nos grands mandarins, à la succession de ce grand pouvoir et pour mettre à exécution le traité après en avoir échangé les ratifications. Telle est sa fidélité sincère et constante dans notre amitié. Seulement, notre domaine étant éloigné de son empire (*sic*) par les espaces des océans, il nous restait une inquiétude : c'était de n'avoir aucun signe pour faire foi dans nos communications avec lui.

« Aujourd'hui, son représentant m'a remis de sa part un sceau royal, confectionné avec une pierre précieuse, extraite d'un météore céleste, qu'on a taillé pour en retirer cette belle matière. Ce cadeau est donc une chose fort rare, d'autant plus que ce n'est que par une opération très délicate qu'on a pu obtenir d'une pierre grossière un bijou si joli.

« Ayant en main ce précieux objet, nous devons reconnaître la bienveillance du gouvernement français à l'égard du nôtre en consolidant ses liens d'amitié avec nous à l'exemple des États alliés qui, dans l'antiquité, scellaient leurs relations en échangeant des soies et des pierres

rars, et en se partageant, comme signe de serment, du vin contenu dans des verres précieux.

« Il faut donc que tous se conforment à ces relations et servent la patrie avec la même sincérité, de façon que les relations d'amitié étant facilitées de part et d'autre, les liens d'alliance deviennent encore plus serrés et la paix et le bonheur règnent à jamais entre les deux nations.

« Que nos sujets sachent cette affaire et s'y conforment.

« Donné en notre palais impérial, le 1<sup>er</sup> mois de le 3<sup>e</sup> année de notre règne.

« *Signé* : DONG-KHANH. »

(*Sceau impérial.*)



## XII

### UNE REPRÉSENTATION DRAMATIQUE A LA COUR. — LE GRAND ART ET LA FARCE POPULAIRE

La plupart des fêtes données à la Cour et en particulier les dîners qu'offre le Roi ont toujours pour complément obligé le théâtre.

Ces solennités dramatiques, qui intéressent la première fois, mais dont la monotonie nous lasse assez vite, nous autres Européens, se font dans une immense salle, sorte de hangar carré, ouvert de trois côtés, et autour duquel sont disposées, pour les invités, de longues tables recouvertes de drap rouge, chargées de fruits et de pâtisseries indigènes, qu'il est bon, d'ailleurs, de n'aborder qu'avec une certaine circonspection. Au milieu de ces friandises aux formes et aux couleurs bizarres, des verres, des tasses, que des *thi-viés* (serviteurs du Roi) vont venir remplir

lout à l'heure de bière, de thé ou même de cha-  
treuse verte.

Le Roi prend place sur un trône isolé et asse-  
élevé, ayant devant lui une table sur laquelle on  
place, à côté de sa tasse et de son sucrier de  
jade, un petit plateau à bords relevés, fort riche,  
avec la photographie de P. Bert, certains objets  
qui sont de son usage familier, et dont il ne se  
sépare jamais. Un étui rouge plein de longues  
cigarettes menues et minces, une montre d'or à  
répétition, des bijoux, des flacons d'odeurs, des  
vaporisateurs, un petit miroir, que sais-je ? tout  
le bagage un peu naïf d'un roi d'Orient, condamné  
à faire d'abord connaissance avec notre civilisa-  
tion par ses petits côtés.

A sa droite et à sa gauche, sur des sièges iso-  
lés, prennent place le résident supérieur et le  
général commandant la brigade.

Derrière, à travers une immense natte, dont  
les tresses assez larges peuvent laisser passer le  
regard, on devine les visages et on entend les  
chuchotements curieux des femmes du sérail.

La salle est fort mal éclairée. Les énormes so-  
lives du plafond et les piliers qui le soutiennent,  
en bois noir fort et massif, ajoutent encore à  
l'obscurité du lieu. Sur le plafond sont peints

des nuages; des étoiles, un quartier de lune, flottent dans un azur quelque peu enfumé par le temps. On aperçoit deux ou trois trappes destinées à servir à des jeux de scène et qui constituent à peu près toutes les ressources dont pourront user les machinistes. Quelques lampes vulgaires, produit de notre petite industrie européenne, et alimentées au pétrole, se balancent au bout de longues tiges de fer; quelques flambeaux sont disposés sur les tables ou même à terre, impuissants à éclairer de leur vacillante lumière cette immense étendue sombre. Des nattes, placées sur le sol, couvrent le centre du carré et constituent en quelque sorte la scène.

A peine le Roi a-t-il pris place, que l'orchestre prélude, un orchestre composé d'une vingtaine de musiciens accroupis et qui arrachent à des tams-tams, à des guitares, à des fifres une mélodie monotone et criarde. En face, est un énorme tambour, plutôt une sorte de grosse caisse. Derrière se tient un haut mandarin, — nous avons vu le beau-père du Roi, le king-luoc du Tonkin, occuper cet emploi. — C'est lui qui, aux passages intéressants de la pièce, lorsque est à deux ou trois reprises sur le tambour; chacun

de ces coups représentera un certain nombre de ligatures à attribuer aux artistes. On voit que ce critique dramatique a aussi des attributions financières et que son dilettantisme doit, dans certains cas, savoir se borner. Un mélomane trop exalté pourrait en arriver facilement à compromettre l'équilibre du budget.

D'ordinaire, aussitôt que le Roi s'est assis, les principaux acteurs qui vont jouer dans la pièce viennent en costume faire le *lai* devant son trône, présentant à ses regards de longues bandes d'étoffe sur lesquelles sont brodées en gros caractères des formules de respect, des souhaits de longue vie et de prospérité. Un autre acteur vient de sa voix gutturale réciter une sorte de long prologue, puis ensuite la pièce commence sans qu'on puisse exactement connaître quand elle finira. Il y en a qui durent trois jours et plus, sans lasser les spectateurs indigènes qui, obligés de s'y arracher pour leurs occupations ou leurs repas, reviennent, vingt-quatre heures après, voir tranquillement où en est l'intrigue, et si le séducteur commence enfin à avoir quelque espérance.

Pour les Européens, le moment où la pièce commence est celui où ils commencent à ne plus comprendre. Cela n'est plus qu'un chaos bruyant,

hurlant, bigarré, auquel nous essayons, sans succès, de trouver un sens, en nous aidant de la mimique. Les acteurs ont le costume dramatique chinois, d'énormes barbes postiches dont les pointes descendent jusqu'à la ceinture. Le visage est odieusement barbouillé de noir, de jaune ou de vermillon; les yeux sont démesurément grands. Ce sont bien les personnages de l'épopée militaire chinoise, moitié hommes, moitié monstres, se combattant entre eux par les grotesques et repoussantes imaginations de la laideur. Ils marchent avec une certaine gaucherie laborieuse, juchés sur leurs hautes babouches à bout retourné et à épaisses semelles de feutre. Les habits ont des formes et une ornementation dont la richesse et la variété défient l'analyse. Quelques-uns tombent, devant, en lourds tabliers, chargés de broderies, de dragons, d'animaux fabuleux aux mille couleurs; les robes, sanglées à la taille par de larges ceintures auxquelles pendent des sabres gigantesques, semblent avoir, par le poids et l'épaisseur des ornements qui les chargent, toute la rigidité massive du bois. La tête est chargée de casques au cimier desquels se dressent et se balancent de longues plumes de paon, symbole des grands commandements militaires en Chine.

Le dialogue se poursuit, criard et monotone, entrecoupé de menaces, de simulacres de coups de sabres, de provocations. La note de la colère et de la brutalité domine. Rarement il est donné de discerner celle de l'amour ou des sentiments tendres. La femme n'occupe pas ici beaucoup plus de place dans le théâtre que dans la vie, et cette particularité sociale se reflète jusque dans les compositions dramatiques.

De temps en temps, un brouhaha se produit, une des portes du fond s'entr'ouvre : on voit passer, défilant devant le Roi en se voilant la face, une bande de guerriers qui agitent en hurlant des étendards aux mille couleurs. Nous avons même remarqué, un jour, quelques étendards aux couleurs de France : une politesse du metteur en scène. Ce doit être, j'imagine, quelque armée qui se rue à de grandes batailles et va défendre le sol envahi. Peut-être même est-ce le torrent de l'invasion qui passe. A coup sûr, c'est une invasion bruyante et aux pittoresques bigarrures.

Pour ajouter à l'horreur satanique de la situation, quelques hommes accroupis tout près de la petite cabane du souffleur, dont la voix, d'ailleurs, couvre parfois celle de l'acteur, jettent

contre la flamme d'une torche des poignées d'une certaine poudre composée à cet effet. Tout aussitôt, s'élèvent vers le ciel de grands nuages de feu et d'étincelles, qui ne vivent que la durée d'un coup d'œil et s'éteignent en laissant derrière eux des senteurs de fumée âcre qui vous étreignent à la gorge et emplissent toute l'atmosphère.

Les Français ne s'attardent guère à ces représentations au delà de ce que commande la bienséance. Le Roi lui-même n'y séjourne pas très longtemps, et il laisse le théâtre continuer pour le monde de la Cour, pour les serviteurs, les soldats qui, se pressant aux abords de la salle, suivent de loin les péripéties de l'action, avec leur curiosité jamais lasse.

Aussi bien, ce n'est là, à proprement dire, que l'art dramatique classique et solennel. Ayant des traditions à soutenir, complétement obligé d'une fête officielle de cour, il a jusqu'à un certain point le droit d'être ennuyeux. Mais le théâtre, lorsqu'il s'affranchit un peu et prend plus libre allure, devient vraiment divertissant. La farce y tient une grande place, une sorte de farce assaisonnée de gros sel, gaillarde et délurée, ne craignant ni la crudité des mots ni celle des gestes, et s'ébattant sur sa natte de bambous, comme

elle l'eût fait jadis sur nos vieux tréteaux. Il no  
souvient d'en avoir vu de fort drôles, dans ce  
taines soirées dramatiques que le conseil secre  
offrit aux membres du protectorat. Paul Bert y a ri  
plus d'une fois de son bon rire d'homme d'esprit  
qui, sans fausse honte, s'en allait chercher et  
fêter la gaieté là où elle était.

Le thème d'ailleurs est semblable à celui des  
drôleries de tous les pays. Il y a toujours un  
mandarin ivrogne et grotesque, saoul d'opium, à  
qui l'on joue les plus méchants tours et qui, en  
voulant faire donner la bastonnade, finit par la  
recevoir; un magistrat gâteux qui est mis en  
prison par le voleur; des amoureux bernés; des  
vieillards jaloux à qui l'on enlève une femme  
une heure après qu'ils l'ont achetée et payée en  
belles piastres. L'ironie humaine est à peu près  
la même partout; à 4.000 lieues de notre vieille  
Europe, Georges Dandin est toujours un imbécile,  
Bartholo est toujours dupé par Rosine, Poli-  
chinelle rosse toujours le commissaire.

Là, l'intrigue est si simple, les situations se  
rapprochent tellement des données comiques qui  
vivent en quelque sorte à l'état intuitif dans tous  
les esprits, que l'on en perçoit tout de suite le  
sens: on comprend et on s'amuse. Il paraît, s'il

faut en croire les interprètes, que le dialogue a des audaces devant lesquelles s'étonnerait le public le plus aguerri de nos cafés-concerts. Quand vous entendez un rire long et sonore courir parmi les rangs des spectateurs, vous pouvez vous dire que la plaisanterie qui vient de passer était haute en couleur, et que Rabelais lui-même l'eût trouvée peut-être un peu risquée.



## XIII

### LA ROYAUTÉ DE M. DE MAYRENA. — SA CONSTITUTION. — SON ORDRE DE CHEVALERIE

Les longues heures de l'exil en pays d'Annam furent quelquefois égayées par des incidents joyeux. C'est ainsi que nous apprîmes un beau jour la proclamation d'un roi français sur territoire annamite, à la frontière du Siam. Le 3 juin 1888, Marie I<sup>er</sup> fut proclamé roi des Sedangs. Sa royauté s'étendait sur une confédération de tribus moïses, qui d'ailleurs font partie intégrante du royaume d'Annam et lui payent tribut. Cette majesté non attendue par le Gotha s'appelait, en dehors des pompes de cour, M. de Mayrena. On la disait accueillante, libérale, volontiers accessible au progrès et aux projets industriels.

M. de Mayrena, dont le nom n'est pas du tout inconnu en Cochinchine, avait organisé, avec l'autorisation du gouverneur général, un voyage

d'exploration chez les Moïs. Il était parti de Binh-Dinh trois ou quatre mois avant, plus riche d'espérances que de ressources, accompagné d'un « ingénieur », d'un aubergiste de Quin-Hon, qui se lassa vite, au surplus, de l'aventure et rentra sans grand retard à son comptoir. Sa marche ne rencontra pas de grandes résistances. Un lieutenant d'infanterie de marine, qui se croisa avec sa petite troupe, lui conseilla seulement d'être prudent en ce qui concernait les gisements aurifères, et de ne pas essayer de les trop disputer aux indigènes. Ceux-ci, en gens sérieux, n'entendent pas plaisanterie à cet endroit. Ils sont, au demeurant, très doux, très hospitaliers, et accueillent volontiers les missionnaires, parce que, disent-ils, ceux-ci leur apprennent de nouveaux et excellents procédés d'agriculture. Cette raison tient beaucoup plus de place dans leur esprit que les raisonnements théologiques ou la foi. « Est-ce que celui-là est un missionnaire ? » demandaient-ils à l'officier dont nous parlions tout à l'heure, en lui désignant un sergent qui l'accompagnait et dont l'humeur leur avait plu. — « Non. — C'est bien dommage, car nous l'aurions conservé avec nous. »

M. de Mayrena trouva d'ailleurs, sur son par-

cours, auprès des autorités annamites, un concours très cordial. Elles lui ont même procuré des coolies à une heure où, pour plusieurs causes inutiles à rappeler, il était menacé d'en manquer.

Les missionnaires, qui, sans doute, entrevoient pour eux quelque intérêt dans l'affaire, l'ont d'abord fortement secondé de leur influence. Ils eurent plus tard à se repentir du concours qu'ils lui avaient donné et affichèrent même un peu bruyamment ce repentir. Les origines exactes de cette royauté sont cependant un peu obscures. On savait bien que le voyageur passait avec les Moïs des traités « au nom du gouvernement français » et jouait au diplomate, lorsqu'on apprit tout à coup l'avènement au trône de Marie I<sup>er</sup>, et la promulgation de la Constitution suivante, dont le texte authentique est au moins curieux à lire :

« Aujourd'hui 3 juin 1888, les chefs de tous les territoires qui ont signé un traité avec M. Marie de Mayrena et l'ont reconnu pour chef suprême se sont réunis, avec les hommes de leurs tribus du village de Kou-Gung, et, après traduction et explication, ont déclaré accepter la Constitution suivante :

« Article premier. Les territoires indépendants

qui s'allient aujourd'hui prennent le nom de Confédération moi.

« Art. 2. Les territoires sedangs étant les plus considérables dans cette confédération, celle-ci prendra le nom de royaume sedang.

« Art. 3. M. de Mayrena, déjà chef reconnu, est élu roi des Sedangs.

« Art. 4. *La royauté est héréditaire*; mais le roi, s'il le veut, peut désigner un successeur en dehors de sa famille. Toutefois, les chefs des tribus exigent que ce roi soit agréé par tous les chefs, à la majorité des voix.

« Art. 5. *Le drapeau national sera bleu uni, avec une croix blanche à étoile rouge au centre.*

« Art. 6. Le roi a *l'autorité absolue*. Il commande à tous les chefs civils et militaires, et règle les différends qui peuvent naître entre eux.

« Art. 7. Il décide de la guerre et de la paix, avec l'assistance d'un conseil composé des chefs des tribus.

« Art. 8. Le roi conduit les hommes à la guerre ou désigne celui qui doit les commander.

« Art. 9. Les terres ne sont aliénables aux étrangers qu'avec le consentement des Tuoules, et toute aliénation doit être sanctionnée par le roi.

« Art. 10. A l'avenir, les sacrifices humains sont interdits.

« Art. 11. Toutes les religions sont libres dans le royaume sedang.

« Art. 12. En dehors du conseil général, le roi nommera un conseil privé, chargé du courant des affaires.

« Art. 13. Toute modification à la présente Constitution devra, pour être valable, être décidée, le roi présent, par le grand conseil général.

« Fait à Kou-Gung, le 3 juin 1888. »

Un missionnaire, le père Guerlach, avait contresigné la Constitution et attesté qu'elle avait été bien et dûment signée par les hautes parties contractantes.

En outre, le même missionnaire, dans un paragraphe additionnel, déclarait solennellement que les Sedangs avaient, sans aucune contrainte, accepté cette royauté, et que M. de Mayrena « n'avait tiré de coups de fusil que sur la demande des sauvages, curieux d'expérimenter sans danger la portée des armes françaises » (*sic*).

L'Église elle-même a donc tenu cette royauté sur les fonts baptismaux et présidé à ses origines, de quelques anathèmes qu'elle l'ait couverte ensuite.

Il y a même eu bénédiction solennelle des drapeaux.

S. M. Marie I<sup>er</sup>, qui semblait connaître fort bien les hommes, avait inauguré son règne par la mesure qui était en effet la plus sage et la plus urgente. Elle avait décidé la création immédiate d'une décoration et d'un ordre de chevalerie, et les sollicitations, on doit le dire bien bas, sont venues assaillir le monarque dès la première heure. Pas mal d'hommes, — et des mieux qualifiés, il serait cruel de citer des noms — demandèrent et reçurent l'ordre de la Marguerite; ils auraient mauvaise grâce à le nier aujourd'hui. D'aucuns l'achetèrent à beaux deniers comptants. La joyeuse parodie de royauté que Marie I<sup>er</sup> étala à Paris est présente à tous les esprits et ne sera pas un des incidents les moins curieux de l'histoire moderne de ce Paris sceptique, qui refusa de croire au Tonkin, mais crut en M. de Mayréna, roi des Sedangs.

Le règne d'ailleurs fut brillant, mais court. Comme pas mal d'autres souverains, Marie I<sup>er</sup> a connu les crises financières et les horreurs du déficit. Les jours sombres sont vite arrivés. Il conçut le projet d'aller se retremper au sein de ses sujets. On le vit à Singapoor, au Siam, essayant de

lever des bandes et surtout sans doute d'obtenir des subsides pour reconquérir son royaume. La mauvaise fortune et aussi la police ne lui permirent pas de regagner ses États, où il eût vraisemblablement trouvé la mort, s'il lui eût été donné d'y rentrer et de se retrouver face à face avec des populations qui peu à peu avaient appris à le juger, lui et ses promesses. S'il faut croire ce qu'on raconte, cette royauté est en train de finir d'une façon bien bourgeoise. C'est la justice qui en a écrit les derniers épisodes et quelques mandats d'arrêt se sont venus, dit-on, mêler sur le tard à ces parchemins royaux.



## XIV

### L'ÉTAT SANITAIRE DES EUROPÉENS. — L'APAISEMENT ET LA TRANQUILLITÉ DU PAYS

L'état sanitaire s'améliore toujours avec les premières rafales qu'apporte septembre.

La statistique basée sur l'expérience des cinq ou six dernières années établit que le mois d'août est en Annam, et en particulier à Hué, pour les Européens le plus dur et le plus dangereux.

Ceux-ci, épuisés par les torrides chaleurs qui sévissent sans interruption d'un seul jour depuis le mois d'avril, n'offrent plus de résistance à la maladie. C'est, d'ailleurs, une grosse erreur de croire que les indigènes souffrent beaucoup moins que nous. « Les Annamites, disait un jour devant nous Paul Bert, ils ne sont pas encore acclimatés. » La vérité est que la chaleur les atteint autant et plus que nous. La statistique s'occupe moins d'eux, voilà toute la différence.

Le Roi lui-même, pendant cette saison, semble épuisé de langueur au fond de son palais, dont les épais lambris de bois noir et les plafonds massifs gardent comme emmagasinée la chaleur des longs étés.

Les grands éventails en plume d'autruche que les eunuques agitent lentement à ses côtés, en se voilant respectueusement la face avec les mains, dans l'intervalle de chaque coup, n'apportent, au fond de cette étuve, qu'un souffle brûlant. La respiration en est plus oppressée encore que soulagée. Les ministres et fonctionnaires de la Cour supportent beaucoup moins aisément que les Européens, par ces températures, la fatigue d'une visite ou d'une conversation d'affaires. Quant aux coolies et gens de service indigènes, en dépit des siestes cependant fort libérales qu'on leur accorde et de celles plus libérales encore qu'ils s'accordent à eux-mêmes, ils demeurent las, brisés, et cherchent, ne fût-ce que pour cinq minutes, en se couchant dans quelque coin perdu, la fraîcheur du sol. Nos jeunes soldats d'infanterie de marine ont eu à supporter, quelquefois même en dehors des heures que le règlement colonial fixe pour la marche, des fatigues qui les ont beaucoup éprouvés. On

leur a fait parfois exécuter des reconnaissances sac au dos, sous prétexte de se montrer et de « tâter l'esprit des populations », et on cite l'exemple d'une de ces reconnaissances où, sur six soldats français qui se trouvaient dans la petite colonne, quatre ont été frappés d'insolation.

Aucun d'eux, d'ailleurs, n'en est mort. Un officier de zouaves, des plus énergiques et des plus rompus aux fatigues, racontait que sa dure campagne du Sud oranais n'offrait rien de comparable à celle qu'endura son détachement dans la marche relativement courte de Hué à Quang-Try. Ces hommes, tous robustes, arrivant de France et non encore épuisés par l'anémie coloniale, ont dû, malgré l'humanité intelligente de leurs officiers et les soins que ceux-ci, oubliant leur fatigue personnelle, surent leur prodiguer, garder de ces débuts en Annam un dur souvenir.

L'installation défectueuse de beaucoup de postes, où l'hygiène est nécessairement subordonnée aux besoins de la défense, n'a pas été pendant longtemps faite pour favoriser l'état sanitaire des soldats européens qui s'y trouvent. Les statistiques établies par les médecins militaires en Annam montrent que ces soldats fournissaient à la

pathologie une proportion bien plus élevée que leurs camarades logés dans des casernements tant soit peu confortables.

Cette considération semblait devoir, elle aussi, prendre place à côté des raisons d'ordre politique et budgétaire et militer en faveur de la suppression de bien des postes.

Un petit fait se passa vers le milieu de 1888 qui eut bien sa signification et servit « à tâter l'esprit des populations » plus sûrement que ne purent jamais le faire les malheureux soldats condamnés à l'insolation obligatoire.

Un jeune employé de commerce français, fort léger d'argent, exécuta, seul, à pied, avec une badine pour toute arme, le voyage d'Hanoï à Tourane pour chercher du travail. Il traversa donc les provinces dites les plus troublées du nord de l'Annam, non seulement sans être inquiété une seule minute, mais encore sans que jamais l'accueil le plus amical, l'hospitalité la plus cordiale lui eussent fait défaut une seule fois de la part des indigènes. « Quand j'avais  
« faim, racontait-il, ou quand la nuit venait,  
« je m'arrêtais dans un village, j'entrais dans  
« une can-hia, je demandais à manger et une  
« petite place pour dormir. On m'a toujours

« donné du riz tant que j'en voulais et la meilleure place sur la natte ; je repartais avant l'aube et, pour la sieste, je retrouvais plus loin le même accueil. Pourtant, je n'avais rien à donner à tous ces gens... J'avais dix sous sur moi en quittant Hanoï. »

Après un séjour à Tourane, le même homme repartit dans des conditions identiques au point de vue financier. Il arpenta seul encore et à pied le Quang-Nam, le Quang-Ngai et ne s'arrêta que dans le Bin-Dinh, à Quin-Hon, parcourant ainsi une étendue de terre énorme, sans être le moins du monde inquiété, ni déçu dans ce qu'il attendait de la cordialité des habitants. C'est dans tous ces pays-là que l'on conservait des postes écrasants pour le budget du protectorat, vu, disaient les rapports militaires, « l'état troublé des populations » !!



## XV

### DÉCOUVERTE ET CAPTURE DE L'EX-ROI HAM-NGHI. — SON EXIL

Un fait nouveau et très important vint à cette même époque consacrer d'une façon plus complète la pacification de l'Annam. Le jeune roi Ham-Nghi, qui tenait la campagne depuis juillet 1885, venait d'être découvert. On annonçait sa capture prochaine.

Depuis longtemps, les recherches de l'autorité militaire égarée de piste en piste et de légende en légende semblaient près de se décourager. On avait fini par ne plus guère ajouter foi aux prétendues révélations par lesquelles des agents indigènes, plus soucieux d'obtenir quelques bribes de fonds secrets que de retrouver Ham-Nghi, alimentaient soigneusement la curiosité de nos commandants de cercle.

Cette fois, les renseignements fournis par le

gouvernement annamite semblaient concorder de façon parfaite avec ceux de l'autorité militaire. Le Roi fugitif était chez les Moïs, à Khe-Sac ou à Nga-Traï, petits villages dépendant de la province du Quang-Binh, réduit à une extrême misère, abandonné de tous, n'ayant plus pour toute armée et fortune qu'un « sabre à poignée d'or », et pour tout soldat que le fils de Thuyet, l'ancien régent.

Le second de ses compagnons, qui venait d'être capturé, avait fourni sur la vie du prince des détails de nature à montrer que sa vie n'avait d'ailleurs plus rien de princier. Ham-Nghi était malade, atteint des fièvres, et quand il lui fallait se déplacer, les Moïs le portaient sur leur dos. On le disait prêt à se rendre à discrétion et on ajoutait d'ailleurs que les messages royaux par lesquels le roi actuel Dong-Khanh l'engageait à la soumission ne lui étaient jamais parvenus. Ce qui semblait le plus étonner ceux qui l'avaient connu, c'était que le tempérament débile de ce prince de seize ans, sa santé frêle et chétive, eussent pu supporter, trois ans durant, la rude vie de la brousse. La nouvelle de sa découverte trouva même encore plus d'un sceptique. Trois fois il fut près d'être capturé par nos troupes ou par

les troupes royales. On avait même réussi à s'emparer de ses cachets et de quelques menus objets servant à son usage journalier. Toujours, grâce sans doute à la complicité des villages, il parvint à s'échapper. Dans certains coins du nord de l'Annam, il jouissait encore de quelque prestige. Pour ses fidèles, il n'avait pas cessé de régner. Dans ce fugitif à bout de ressources et de forces, ils continuaient de saluer encore le roi d'Annam. La plupart des bankaps (brevets) pris sur les chefs de rebelles étaient datés de la troisième ou quatrième année du règne de Ham-Nghi. Il a longtemps perçu l'impôt de pas mal de villages, et les contribuables estimaient de bonne foi qu'ils payaient l'impôt au roi légitime, Ham-Nghi est demeuré sur le trône du mois de juin 1884 au 5 juillet 1885, c'est-à-dire un peu plus d'un an, soumis à la tutelle politique et morale assez dure des régents Thuyet et Thuong. C'est dans son entourage, sinon avec son assentiment, que se prépara la fameuse attaque dirigée contre nous le 5 juillet 1885. Le soir même du 5 juillet, un peu avant que les 800 canons de la citadelle ouvrirent leur feu sur les cantonnements de nos troupes et sur la légation, vers onze heures, les régents le firent sortir du palais. Il s'échappa

vers la campagne, emportant un trésor de guerre considérable, emmenant avec lui de nombreux serviteurs et même des éléphants. La part de responsabilité personnelle que put avoir le jeune souverain dans l'attentat du 5 juillet est assez malaisée à établir. L'action des régents était absolument prépondérante. Toutefois, et à parler net, les témoignages, même recueillis sur place, ne sont guère moins contradictoires que ceux qu'on pourrait recueillir en France. On m'a conté que les préparatifs d'attaque se faisaient, chez les Annamites, presque ouvertement. Ils avaient, depuis plusieurs jours, retourné leurs pièces et accumulé au grand jour, près de ces pièces, les boulets et munitions. Comment ne s'en était-on pas aperçu ?

D'autre part, les promenades militaires, effectuées dans la citadelle par nos troupes et contre lesquelles s'élevait avec raison notre chargé d'affaires ; l'arrivée du général de Courcy avec un bataillon de zouaves assez bruyant, tout cela ne hâta-t-il pas un peu les choses ? L'histoire fera sans doute, un jour, dans ces douloureux et sanglants événements, la part réelle des responsabilités ; mais, nous le répétons, elle y aura quelque mal, l'esprit de parti et les rivalités de systèmes ayant,

plus encore là qu'ailleurs, intérêt à l'égarer, et les témoins oculaires d'un même fait jouissant, dans ce singulier pays d'Indo-Chine, du privilège de demeurer en désaccord.

Toujours est-il que le jeune Roi, depuis l'heure où il s'était enfui de la citadelle de Hué avant l'attaque, n'avait pas cessé de tenir la campagne, errant, insaisissable, admirablement gardé par ses partisans; mais son action militaire s'était peu à peu usée et éteinte. Il était, à la longue, devenu un Roi de légende, et on ne prenait plus trop souci de ce fantôme royal promenant le fantôme de sa royauté à travers les forêts et les montagnes. Sa capture n'en eut pas moins une réelle importance.

Paul Bert, au plus fort de l'insurrection, vers la fin de 1886, avait un instant songé à utiliser, au profit de la pacification, le prestige moral d'Ham-Nghi. Il avait rêvé, après avoir obtenu sa soumission, de lui donner une sorte de vice-royauté formée des trois provinces du nord de l'Annam, de la sécurité desquelles il aurait eu à répondre. L'agitateur encombrant d'alors fût devenu un vassal du pouvoir royal et nous eût, en outre, débarrassé de la charge très lourde de faire la police dans son petit coin de royaume.

Cette idée aurait-elle réussi ? Aurait-elle été acceptée par l'orgueil de ce jeune prétendant ? On ne le sait. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que P. Bert l'a eue et formulée à plusieurs reprises, et qu'elle rentrait bien d'ailleurs dans le système politique qui lui fit confier, comme on l'a vu, une mission pacificatrice au vieux Hoang-Kie-Wiem.

Il y avait plus de six mois que le capitaine Boulanger, commandant le poste de Tha-Nac, cherchait à opérer la capture d'Ham-Nghi. Ses espérances, ses promesses mêmes rencontraient souvent l'incrédulité. Elles ne se sont, il faut le dire à son honneur, jamais lassées. Il a poursuivi son but avec une ténacité, une unité d'efforts et un tact politique absolument remarquables et été d'ailleurs grandement aidé par M. le lieutenant d'infanterie de marine Lagarrue.

Cette capture s'accomplit dans des circonstances fort dramatiques. Vers sept heures du soir, les émissaires du capitaine français se présentèrent devant la can-hia d'Ham-Nghi, à Ta-Bao, petit village du haut Giaï, où les espions avaient signalé sa présence, à deux jours en amont de Ngha-Haï. Après l'avoir entourée et en avoir gardé les issues, ils enfoncèrent la porte de la maison.

Ham-Nghi et son compagnon Than-Tat-Thiep, fils de l'ancien régent Thuyet, dormaient là, étendus sur un lit de repos. Leurs épées nues étaient auprès d'eux. A la vue de cette invasion d'hommes armés, ils se levèrent soudain et entamèrent la lutte. Le prince, qu'on avait d'ailleurs ordre de ménager, fut vite désarmé et appréhendé par un des soldats qui le tint à bras-le-corps. Mais Thiep, voyant son souverain capturé, se jeta avec furie sur lui pour le tuer et lui épargner la honte de la capture. Il fut tué lui-même sur-le-champ, d'un coup de feu.

Le prince, quoique sortant des émotions d'une telle lutte, était fort calme. On se mit en devoir de lui lire une lettre du capitaine Boulangier l'engageant à rentrer à Hué. Il répondit à ses interlocuteurs : « Cette lettre n'est pas pour moi, mais seulement pour vous. » Tous alors le supplèrent de rentrer près du Roi son frère et de les suivre sans qu'on eût à lui faire violence : « Eh bien ! dit-il alors, je dois obéir à la volonté divine, je vous suivrai. »

Tout le long de la route, sombre et résigné, il répétait les mêmes paroles : « Que la volonté du Ciel soit faite ! »

Quelque temps après, on lui remit une nouvelle lettre des plus courtoises, par laquelle le capitaine Boulangier lui annonçait qu'il venait à sa rencontre pour le saluer et le joindrait dans deux ou trois heures.

« Je vois maintenant, s'écria-t-il, que vous me livrez à mes ennemis. Peu m'importe ! » Et il ajouta en souriant : « Vous pouvez même manger ma chair, si tel est votre bon plaisir, je ne m'y opposerai pas. » Voyant que, dans sa lettre, le capitaine parlait du roi Dong-Khanh, il s'écria : « Alors je ne pourrai pas régner, puisque Dong-Khanh gouverne à Hué. »

Le prince, contrairement à qu'on était en droit de supposer, était bien portant et vigoureux.

Toutefois, dès ses premiers entretiens avec le capitaine Boulangier, il se mit à nier qu'il fût l'ancien roi Hafn-Nghi. Ses dénégations, sans doute inspirées par la crainte, ne pouvaient même pas supporter la discussion.

Il fut reconnu non seulement par les Moïs, mais par un de-doc de Tham-Thuy, qui fut jadis un de ses précepteurs et devant qui — détail de mœurs à noter — il s'inclina très profondément. De plus, on trouva sur lui de nombreux papiers, notamment un, indiquant l'emplacement de dix

cachettes dans lesquelles des trésors auraient été enfouis dans la citadelle de Hué, avant la fuite du 5 juillet 1885.

Le prince, fidèle au système qu'il avait tout d'abord adopté, déclara ignorer ce dont on lui parlait. On lui demanda s'il voulait faire télégraphier au Roi, son frère. A tout il opposa la même réponse et déclara que si, à la vérité, il appartenait à la famille royale, il n'avait pas à faire connaître les noms de ses père et mère.

On lui présenta ses vêtements découverts dans une cachette de la forêt, près de Tha-Moc. Il les écarta de la main et refusa de les endosser, disant ne pas les reconnaître.

Ces vêtements de soie jaune (couleur royale) et divers insignes royaux furent, tout le long du parcours, exhibés aux yeux des populations, afin que celles-ci se rendissent compte de la réalité et de l'importance de la grande capture qui venait d'être faite.

Par courtoisie, on lui laissa son épée et une soixantaine de pièces d'or, en ne cessant de l'assurer qu'il n'était point un ennemi pour nous, mais le frère du roi Dong-Khanh, notre protégé et notre ami.

Ses dénégations étonnaient quelque peu d'ail-

leurs les habitants du pays qu'il traversait. Tous le reconnaissaient fort bien. Un de-doc qui le rencontra sur sa route, tandis qu'il se rendait à Tha-Nac, se précipita à genoux et fit les laïs à son palanquin. Le prince le considéra avec indifférence : « Voilà, lui dit alors le capitaine Boulangier, un vieux soldat qui attend sur les genoux qui vous lui adressiez la parole : ne lui parlerez-vous pas ? »

Ham-Nghi a daigné alors lui dire deux mots, avec un léger geste de la main, puis a poursuivi son chemin.

On racontait d'ailleurs qu'en dépit de son apparente timidité, il tenait des propos très séditieux aux indigènes qui l'approchaient. Son attitude vis-à-vis de nos soldats et de nos officiers était loin d'être correcte. Apercevant des soldats français en armes rangés sur le bord du fleuve pour lui rendre les honneurs à son arrivée devant un poste, il demanda en ricanant : « Quels sont ces hommes?... Sans doute des esclaves qui viennent puiser de l'eau à la rivière. »

En outre, il avait refusé d'écrire la lettre qu'on lui demandait d'adresser à quelques-uns de ses partisans pour les engager à faire leur soumission définitive.

Deux de ces partisans, non des moins fameux, Nguyen-Thuy, qui avait le grade de tham-lien et joué un rôle très important dans l'insurrection, et son fils, qui avait accompagné le Roi fugitif depuis son départ de Hué, furent massacrés par les Moïs après la capture du prince. On leur fit connaître cette capture en les engageant à se rendre, mais ils s'y refusèrent et préférèrent subir la mort.

Leurs armes, fort belles, leurs sabres à fourreaux d'or furent apportés au capitaine Boulanger qui les envoya à Hué.

Quant à Than-Tat-Thiep, qui avait été tué aux côtés du prince, au moment de la surprise, sa tête fut exposée au bout d'un bambou, sur le marché du village de Dang-Ka.

Ham-Nghi, par son attitude et son langage, par la résistance armée qu'il opposa au moment de la capture, nous avait lui-même relevés de nos autres engagements moraux. On eût pu, peut-être, s'il fût venu, il y a deux ans, faire sa soumission, lui permettre de reprendre à la Cour, à côté du trône, le rang et les dignités que son frère, le Roi actuel, se déclarait prêt à lui rendre.

Après les incidents qui venaient de se passer, il n'était plus qu'un prisonnier de guerre et un

vaincu. La vie sauve constituait le maximum de générosité qu'il pût attendre du protectorat. Sa présence à Hué, sa réintégration dans ses dignités et grades eussent été, à la fois, une anomalie et un danger. On décida de l'interner en Algérie en lui allouant une pension que le gouvernement annamite devait d'ailleurs payer et qui fut fixée à 25.000 fr. par an. Aussi bien, pour un Annamite, et surtout un Annamite de ce rang, l'exil est pire que la mort; il était même à redouter que, si on ne le surveillait pas très étroitement, le jeune prince, fidèle à certaines traditions en usage parmi les hauts mandarins, se dérobat lui-même par la mort à la perspective de l'exil.

Il vint de Thuan-Bai à Thua-Nan, accompagné par une escorte assez forte et sous la garde personnelle d'un officier de gendarmerie, qui s'acquitta de sa mission avec beaucoup de tact. Sur sa route, on lui devait rendre les honneurs, mais on ne tarda pas à s'apercevoir que ces honneurs n'étaient pas reçus comme ils devaient l'être par celui à qui ils s'adressaient. Le prince se voilait la face avec son mouchoir et détournait les yeux, non sans affectation. On se borna donc vis-à-vis de lui à une courtoisie correcte, et on fit bien.

Le résident général, M. Rheinart, descendit de Hué à Thua-Nan pour le voir à son passage. L'entrevue fut courte. Le prince était très fatigué par le voyage et semblait s'enfermer dans une sorte d'indifférence quelque peu impertinente, qui forcément dut abréger l'entretien. On lui demanda s'il avait quelque chose à faire dire au Roi, son frère, ou à quelque membre de la famille royale. Il répondit qu'il ne connaissait personne à Hué. Quelques heures après il reprenait sa route jusqu'à Thuo-Leo, où la canonnière *la Comète* l'attendait pour le conduire à Saïgon.

Ham-Nghi a supporté, sans en paraître trop souffrir, la dure vie de la montagne et de la brousse. Il est de taille plus haute que son frère l'ancien roi Dong-Khanh. L'aspect général est plus robuste. Mais ses beaux yeux, très noirs, son teint d'un jaune mat et pur, ses mains longues et bien faites, sa démarche lente et régulière, tout en lui rappelle Dong-Khanh et a un air de famille qu'il est impossible de ne pas reconnaître à première vue. Lors de son passage à Thua-Nan il avait une tenue assez négligée : une robe d'un rouge fané, un turban noir mis sans recherche et aux plis mal ordonnés. Les fatigues de la route et les dures émotions des jours pré-

cédents avaient laissé peu de place aux élégances. Lui-même semblait n'en prendre pas grand souci.

Au moment où commençait son entrevue avec le résident général, un officier, qui se tenait prêt et guettait l'instant propice, saisit ses traits par la photographie instantanée. Le prince ne s'en est même pas aperçu. L'épreuve a parfaitement réussi. Des exemplaires furent envoyés dans les provinces pour prouver la réalité de la capture.

Les armes et bagages de l'ancien roi furent apportés à Hué. Ces armes étaient superbes et de la plus haute valeur. L'un des sabres a le fourreau et la poignée en or. Cette poignée haute et longue, sans garde, rappelle un peu, par sa forme, celle des sabres japonais. Elle est merveilleusement ciselée et décorée de dragons d'or en relief. L'autre sabre a une poignée de jade, mais la garde est en or et d'un travail non moins riche. Un long poignard à manche de cornaline a pour gaine une corne de rhinocéros ornée aussi d'agrément d'or. C'est plus un bijou qu'une arme, et à ce bijou, qui faisait jadis, lui aussi, partie du Trésor, s'attache une signification politique. Il est, avec les sceaux, un des emblèmes

du pouvoir royal, et se transmet de roi en roi, à la fois comme un fétiche et un insigne. M. Rheinart tint à le remettre lui-même au Roi, et la reconnaissance de Dong-Khanh a été immense. « Il semble, dit-il en souriant, que jusqu'à ce jour je n'aie été Roi qu'à moitié. » L'effet moral de cette restitution fut excellent.

Les bagages d'Ham-Nghi, enfermés dans trois ou quatre caisses carrées peintes en noir et rouge et portant sur chaque face le caractère dit « de longue vie », ont été également pris et apportés à Hué. On y a trouvé quelques papiers sans grande importance, mais, en revanche, de très belles robes royales en soie jaune, des pantalons en soie rouge et divers autres vêtements de prix, plus une théière, des plus communes d'ailleurs, qui servait à l'usage quotidien du prince. Tout cela était quelque peu fané et moisi par les longues pérégrinations et les séjours dans les cachettes humides de la brousse; tout cela parlait d'une opulence disparue et d'une splendeur qui, pour dater de quatre années, avait déjà le mystère et la mélancolie d'un passé lointain.

La capture d'Ham-Nghi fut le signal de beaucoup d'autres soumissions importantes. Son principal lieutenant, Than-That-Dam, le second

fils de l'ex-régent Thuyet, envoya, au poste le plus voisin, cette fière parole : « Si les Français veulent savoir où je suis, qu'ils cherchent ma tombe dans la forêt. » On a procédé à l'exhumation sur l'indication de quelques rebelles prisonniers, et son identité a été parfaitement reconnue. C'était bien Than-That-Dam, un des soldats les plus énergiques de la rébellion, un des apôtres les plus dévoués de la royauté déchue, qui reposait là et avait choisi pour tombeau la solitude de la forêt.

D'aucuns prétendent qu'il a succombé à des fièvres causées par la fatigue et l'eau malsaine qu'il lui a fallu longtemps boire chez les Moïs. Cette mort d'un homme de vingt-cinq ans, vigoureux et alerte, survenant juste trois ou quatre jours après la capture de son maître, serait au moins bizarre.

Il est plus vraisemblable que Than-That-Dam, voyant la partie perdue et son Roi pris, se sera empoisonné comme il convenait à un mandarin de son rang. L'histoire de l'Annam est pleine de ces faits qui étonnent un peu notre civilisation sceptique d'Occident, mais n'en font pas moins partie, en Extrême-Orient on ne saurait trop le répéter, de la bienséance politique.

## XVI

### LE MYSTICISME DU ROI DONG-KHANH. — SES COMMANDES A L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Vers la fin de 1888, s'il en fallait croire ce qui se contait tout bas, le jeune Roi d'Annam fut pris d'une sorte de piété voisine du mysticisme qui étonnait quelque peu son entourage et méritait tout au moins d'attirer l'attention de ses conseillers. Son sommeil était troublé, hanté, disait-on, par des visions et des hallucinations, et le réveil n'allait pas toujours sans quelques brutalités pour les gens de l'entourage. La superstition si familière à la race annamite semblait près de revendiquer sa place dans cet esprit que la nature avait fait très libre, si ami de la science et si ouvert à la lumière. Était-ce une crise physiologique passagère et sans lendemain et qui ne durerait point assez pour

produire des effets politiques ? La cour, par flatterie, se laissait aller, elle aussi, aux fables du plus naïf mysticisme. Les revenants étaient de plus en plus en honneur. L'ombre du fils du Kinh-Luoc, mort depuis huit ou dix mois, venait hanter la demeure des courtisans et faire des prières la nuit, dans les pagodes. Elle composait même et récitait des vers qui se colportaient sous le manteau et annonçait des choses tout à fait extraordinaires.

Le Roi, qui se plaisait fort en ces imaginations, apportait on ne sait quelle recrudescence dans le culte des morts. Il fit construire pour honorer les mânes de son père (Thaï-Keen-Vien), tout près de Thu-Duc, un superbe tombeau auquel il occupa plusieurs milliers d'ouvriers. On fit de gigantesques terrassements pour obtenir des ondulations de terrain, violenter la nature et créer de belles perspectives. On démolit même, au grand scandale des vieux mandarins, une belle pagode de la citadelle dédiée à Thieu-Try, et on en transporta là-bas, pièce à pièce, tous les matériaux, pour édifier les constructions nouvelles.

Dongh-Khanh alla y passer plusieurs jours, dans un petit pavillon qu'il s'était fait ménager,

et au pied duquel il pouvait débarquer en jonque, surveillant les travaux, dictant les plans ou les quittant pour s'abîmer dans les exercices religieux. Il avait présidé lui-même à l'érection de la stèle où sont relatés les principaux actes de la vie du défunt.

L'enceinte du nouveau tombeau n'a pas le développement et l'ampleur grandiose de ceux de Thu-Duc et de Ming-Mang. Peut-être aussi le prestige du temps et le charme mélancolique des années passées n'étaient-ils pas pour l'orner. Mais on y voyait les mosaïques les plus riches et du plus bel effet. Les décorateurs avaient su tirer un merveilleux parti de la combinaison et du coloris des faïences. Je ne sais rien de plus beau que ces dragons gigantesques, aux écailles multicolores qui s'enroulent autour des hauts portiques, êtres bizarres, à la fois menaçants et tutélaires, vraiment fabuleux comme le rêve où ils sont nés. Tout alentour, des jardins, la solennité silencieuse d'un grand parc ombragé de sapins, de vastes pièces d'eau enfermées dans leur ceinture de grilles et que déjà envahit le lotus sacré. Le Roi se proposait d'aller faire sans doute dans ce tombeau des séjours nombreux, car il y avait fait établir une complète installation pour lui et

sa suite. Cette suite, même aujourd'hui, est assez nombreuse, sans être ce qu'elle était au temps de Thu-Duc. Lorsque ce grand empereur sortait de son palais, fût-ce pour une promenade ou une chasse, plus de 12.000 gens de service et soldats étaient debout, formant autour du point par lequel il devait sortir ou passer un périmètre immense qui demeurait inaccessible aux profanes. S'il sortait en barque, toute circulation était interrompue au loin sur le fleuve et un grand cercle de sampans de la marine royale formaient l'enceinte destinée à protéger la majesté contre les regards.

On s'est quelque peu relâché aujourd'hui de cette solennité et de cette pompe. Mais la suite que le Roi traîne derrière lui dans ses villégiatures est encore relativement considérable. Les cuisiniers seuls suffisent à remplir avec leur matériel plusieurs grands sampans; les femmes du harem en remplissent d'autres. Beaucoup de dignitaires de la Cour sont, par leurs fonctions, obligés de faire partie de ces excursions, et quand celles-ci se prolongent, quand le Roi doit, comme cela venait d'avoir lieu au nouveau tombeau, séjourner plusieurs jours hors du palais, les ministres eux-mêmes l'accompagnent. Le siège et tout l'or-

ganisme du gouvernement se déplacent avec lui. Il est même rare, disent les initiés, que quelque résolution politique ou quelque nomination assez importante ne sorte pas de ces villégiatures durant lesquelles les entretiens sont peut-être plus libres et l'esprit du souverain sans doute plus accessible.

Toujours est-il que les représentants du protectorat et les amis du Roi ne le voyaient pas sans quelque inquiétude se laisser aller à cette sorte de crise qui menaçait la santé de son esprit, et d'où pouvait, à une heure donnée, sortir une sorte de piétisme dont l'influence française eût été loin de retirer des bénéfices.

Son origine et les événements l'avaient désigné pour un autre rôle que celui d'idole prosternée elle-même devant l'idole du passé. Son prestige de Roi d'Orient devait sans doute demeurer pour tous intact et debout, mais il était temps que son esprit, si visiblement curieux de l'inconnu, apprît que le grand peuple, qui venait faire sonner à ses oreilles le mot de protection et affirmer autour de son trône des droits de protecteur, était par ses arts, sa science, son développement intellectuel et industriel, digne du rôle auquel il prétendait.

On comptait beaucoup sur la visite qu'il devait faire à l'Exposition universelle de Paris. On se flattait de pouvoir lui parler plus net et plus haut au nom d'une civilisation qu'il aurait vue. Avec un tempérament comme le sien, il était permis d'espérer qu'il se ferait ensuite, ne fût-ce que par amour-propre personnel, le collaborateur et l'ami des idées de réforme. On fit pas mal d'efforts pour le détourner des soucis passagers qui travaillaient son esprit. Ses interprètes lui traduisaient et lui commentaient, dans les lectures quotidiennes, des livres de physique ou d'histoire venus de France et qui d'ailleurs éveillaient au plus haut point sa curiosité. Il aimait beaucoup à parler science. Il nous souvient d'un jour où il posa diverses questions bien près d'être embarrassantes touchant la construction des cadrans solaires, et d'un autre où il poussa très loin, dans ses retranchements scientifiques, un médecin militaire, à propos de la contagion du choléra et de la transmissibilité des principes morbides. Il avait étonné P. Bert par les questions qu'il lui posa sur diverses théories scientifiques dont il lui demandait l'explication et que celui-ci, avec son besoin de vulgarisation ordinaire, prenait plaisir à mettre à sa portée. S'il nous était permis de

rappeler un souvenir personnel, nous ne résisterions pas au plaisir de conter quelle impression profonde à la fois d'étonnement et de plaisir il nous fit, le jour, le dernier, hélas ! où nous eûmes l'honneur de l'approcher et où, l'entretien étant tombé sur la France et son rôle, il nous dit ces paroles si bien faites pour donner une idée de la portée de son esprit. « Oui, je sais qu'au commencement de ce siècle, la France a fait de grandes choses, qu'elle a révolutionné le monde, qu'elle a vaincu de grands peuples et acquis la plus grande gloire militaire des temps modernes dans les combats ; lorsque je vois que, quelques années plus tard, la paix revenue, après avoir perdu tant d'hommes sur les champs de bataille, elle a pu conquérir une si grande place dans les choses de l'esprit et les lettres, je me dis que cette nation-là est bien vraiment une grande nation. »

D'autre part, les produits de l'industrie française obtenaient de plus en plus sa sympathie et on ne négligeait rien pour qu'il en fût ainsi. Très satisfait d'une première commande de soierie (20.000 fr.) faite par lui à un négociant français et émerveillé de la façon dont nos ouvriers lyonnais reproduisaient la couleur des soies de Chine,

il n'hésita pas, par l'intermédiaire du même négociant français de Hué, à faire à l'industrie lyonnaise une commande qui se chiffrait *par une valeur de plus d'un demi-million*. Il s'agissait, en effet, de 85.000 mètres de soies unies ou brochées, de velours de toutes couleurs et de toutes qualités. Cette commande, si énorme qu'elle soit, étonnera moins ceux qui savent que le Roi habille, non seulement de très nombreux domestiques et un harem non moins nombreux, mais aussi, bon nombre de princes et de personnages de la Cour. En outre, les pièces de soie constituent une sorte de monnaie avec laquelle il paye les services de beaucoup de mandarins envoyés en mission ou chargés de services exceptionnels, et fait tout alentour de lui des cadeaux.

Jusque-là les commandes de soieries étaient toutes faites en Chine, et l'industrie française put considérer comme un réel succès celle qu'elle venait de recevoir. D'ailleurs, il y avait un détail pratique auquel le souverain porta aussi quelque attention et qui a, en effet, son importance. D'après son propre aveu, ces soieries françaises lui revenaient quatre fois moins cher que les soieries similaires de Chine. Sans doute, le fait que les achats royaux, s'adressant directe-

ment à des maisons françaises, n'avaient pas eu à subir la plus-value qui résulte des commissions à donner aux mandarins, était pour beaucoup dans cette disproportion de prix, mais la chose n'en frappa pas moins l'esprit du Roi et grandit singulièrement à ses yeux le prestige de notre industrie. Dong-Khanh fit en outre en France des commandes de velours légers destinés à confectionner des costumes pour les ti-viés et gens de sa maison.

Quelques jours avant, il faisait venir de Marseille tout un mobilier en bois courbé, — fauteuils, canapé, chaises, — qui figure maintenant dans ses appartements, notamment dans sa salle à manger. Il avait même fait laquer ces meubles en rouge; ce surcroît inattendu et bizarre d'élégance a séduit son imagination orientale.

Presque en même temps, il commandait à une maison française des carreaux multicolores destinés au pavage d'une des salles d'audience, et cette commande, très importante, s'élevait, dit-on, aussi à près de 20.000 francs. Les cristaux, les services d'argenterie ou de porcelaine qui décorent sa table venaient d'être achetés à des maisons de Paris, ainsi que des lustres et des milliers de pendeloques multicolores destinés à

orner d'autres lustres quelque peu démodés et poussiéreux, chargés d'éclairer les ténèbres de ces immenses galeries aux parois de bois noir où sont installés les appartements. Il avait aussi passé un marché avec une maison de Marseille qui, chaque mois, lui envoyait des approvisionnements de bougies, et Dieu sait quelle quantité de luminaire exige l'éclairage de ce palais qui n'en demeure pas moins toujours sombre, quoi qu'on fasse !

C'était encore la carrosserie parisienne qui allait sans doute être appelée à confectionner pour le Roi une chaise à porteur de gala dont il avait, pour guider le fabricant, fait établir le modèle en réduction.

Bref, la mode aidant, l'industrie française entraînait, par droit de conquête, à la Cour d'Annam et tous les autres produits rivaux en étaient à jamais écartés.

Les cotonnades françaises commençaient, par leur qualité, à battre leurs concurrentes de provenance anglaise ou allemande. Une maison française de Hué, la même qui avait passé jadis avec la Cour d'Annam le gros marché pour la fourniture des soieries lyonnaises, se mit à écouler dans la population indigène des quantités énormes de

colonnades provenant de nos fabriques des Vosges. Elle ne peut suffire à la demande, surtout à l'approche des fêtes du *Tét*, où il est de mode de renouveler les vêtements ou d'échanger des cadeaux, et multiplie par télégrammes les commandes à ses fabricants. L'acheteur indigène, après avoir comparé les prix et la qualité, a fini par venir à elle, désertant ses anciens fournisseurs. Il paraît que les négociants chinois, qui avaient des stocks considérables en magasins, ont été fort émus de la faveur énorme tout à coup accordée à nos produits. Ils ont été même jusqu'à tenter auprès de cette maison française certaines démarches en vue d'arriver à rétablir le marché dans ses anciennes conditions. Ils sont menacés, en effet, si le goût de l'acheteur continue à s'affirmer de la sorte, ou à ne plus vendre leurs colonnades à un prix rémunérateur ou à se voir fermer un débouché commercial qui leur appartenait presque sans conteste jusqu'ici. Il leur faudra désormais s'approvisionner à nos fabriques.

Nos produits sont trop souvent battus sur les marchés d'Extrême-Orient par la concurrence pour qu'on n'enregistre pas comme un enseignement, et surtout un encouragement pour nos fabricants, les succès qu'il leur est donné d'y remporter. Celui-ci est incontestable et établi par les faits.



## XVII

LA MALADIE ET LA MORT DU ROI DONG-KHANH. — PRO-  
CLAMATION ET COURONNEMENT DU NOUVEAU ROI

La mort de Dong-Khanh, survenant comme un coup de foudre, à l'heure même où s'ouvraient pour ce règne de si belles espérances, a donné lieu à mille suppositions fort excusables d'ailleurs lorsqu'il s'agit d'un souverain oriental. Tandis que la légende s'est emparée de cet événement dû à une cause très naturelle et à un simple accès de fièvre pernicieuse comme il s'en est produit de nombreux au même moment, dans le palais, il est bon d'établir, d'après des témoignages authentiques et certains, comment les choses se sont passées.

Il y avait sept ou huit jours que le jeune souverain se plaignait de maux de tête et donnait en même temps les signes d'une visible irritabilité d'humeur. Il mangeait peu et dormait mal.

Son sommeil était traversé par des cauchemars, et même par des hallucinations dont s'inquiétait très fort la Cour. La fièvre le prit. Il ne put assister au sacrifice fait en l'honneur de la mémoire de Ming-Mang, cessa toute audience et ne sortit plus de ses appartements. Les médecins annamites épuisaient en vain les ressources compliquées de leur thérapeutique. Irrité, il les congédia durement, les punit, les fit enfermer et déclara qu'il était prêt à accepter les conseils d'un médecin français. Le résident général, M. Rheinart, qui rentrait de son voyage au Tonkin et avait d'ailleurs été informé à Tourane, par dépêches, des progrès du mal, fit appeler le docteur Cotte, médecin principal de la marine, et se rendit le soir avec lui au palais. Le malade avait fait dresser son lit dans une des pièces les plus reculées et les plus mystérieuses du palais. Ce ne fut qu'après avoir parcouru, à la lueur des torches, pendant près d'une demi-heure, un long labyrinthe de corridors et de galeries de bois que les visiteurs, accompagnés de l'interprète royal, purent enfin arriver jusqu'au malade. Quelques femmes et des eunuques veillaient seuls dans la chambre aux hautes murailles de bois noir et où de nombreuses bougies suffisaient à peine à faire entrer

un peu de lumière. Le Roi était couché sur un lit très bas, incrusté de nacre et recouvert d'une natte. La tête reposait sur un oreiller long et dur, fait de filaments de bambou, comme ceux que l'on voit sur tout lit annamite. Le corps était entouré d'une grande couverture de soie jaune. On lui annonça les visiteurs, mais déjà la faiblesse était extrême ; il put à peine soulever la tête, et c'est en murmurant à voix basse qu'il remercia de la visite et demanda qu'on le guérît vite pour qu'il pût s'occuper le plus tôt possible des « affaires de l'État ». Le médecin l'examina avec grand soin, l'ausculta et, sans hésitation, déclara, au vu des symptômes extérieurs, qu'on était en face d'un accès de fièvre pernicieuse. Il ne dissimula même pas que la situation était des plus graves, surtout si le hoquet qui agitait convulsivement depuis de longues heures le corps du malade continuait à s'accroître et si la quinine ne venait pas opérer un miracle. Il fit composer diverses potions, en régla minutieusement l'emploi et se retira, après avoir donné ses instructions précises pour la nuit à ceux qui veillaient le malade, l'étiquette et les rites s'opposant absolument à ce qu'un Européen demeurât pendant la nuit dans la chambre royale. Cette nuit fut relativement

calme, mais le malade ne put conserver les potions qui lui étaient administrées.

Vers le matin, cependant, il fit demander au médecin français dans combien de temps il pourrait se lever et s'il lui serait permis d'absorber quelque autre chose que des remèdes. Le docteur s'opposa naturellement à ce qu'il quittât le lit, — ce n'était d'ailleurs là qu'une fantaisie de malade, car la faiblesse générale était extrême, — mais permit qu'il absorbât, si la chose était possible, un peu de lait sucré.

Bientôt, cependant, le hoquet reprit avec une nouvelle intensité; le soir (28 janvier 1889), on vint prévenir le résident général que l'état empirait gravement et que la présence du médecin était urgente. Le résident général s'achemina immédiatement vers le palais; au moment où il approchait des portes, il vit venir à lui un interprète: « Le roi est mort!! » Dong-Khanh venait de s'éteindre doucement, sans agonie ni apparence extérieure de souffrance. Il était huit heures du soir.

M. Rheinart jugea naturellement utile d'aller constater la mort. On l'introduisit de nouveau dans la chambre. Une vieille bonzesse psalmodiait des prières et s'enfuit à son appro-

che. Les hautes draperies jaunes du lit avaient été fermées : un eunuque agenouillé les écarta. Le Roi avait la figure couverte d'un foulard de soie rouge. Le médecin tâta le pouls, constata la mort, et les visiteurs se retirèrent de suite, après s'être inclinés respectueusement.

Tout alentour, et dans la salle des gardes, des mandarins et des princes se pressaient et s'entretenaient à voix basse. Quelques-uns avaient les yeux humides de larmes ; mais, dans une cour d'Orient, la douleur, même quand elle est sincère, est toujours prudente. Les regrets pour une majesté disparue sont bien près d'être une offense pour la majesté qui va naître. A peine les paupières du jeune Roi s'étaient-elles fermées à la lumière, que déjà il était de bon ton de lui découvrir d'effroyables défauts, de rappeler ses vices, ses excès, ses brutalités. En ce pays, comme en tout autre, la bassesse a ses bienséances comme l'honneur, et un homme de qualité n'a garde d'y manquer.

La question de la succession au trône s'imposait de suite à tous les esprits. Cette catastrophe prenait tout le monde au dépourvu et devançait tous les calculs. Dong-Khanh avait bien deux fils,

mais ils étaient âgés, l'un de quatre, l'autre de trois ans. On avait donc en perspective une régence interminable, laissant la porte ouverte à toutes les éventualités. De plus, la reine mère, qui avait été consultée et qui devait l'être, selon les rites, avait dès le début écarté la descendance de Dong-Khanh.

Le temps pressait. Il ne fallait pas laisser le trône vacant. Sans doute, le pouvoir était intérimairement exercé par le Comat, mais ce pouvoir demeurait sans prestige, sans direction et hors d'état de résister à une aventure. De plus, jamais mort de Roi n'avait eu lieu à une heure politique plus inopportune. Le *têt* s'ouvrait; le *têt*, cette grande solennité politico-religieuse de l'année, où les superstitions ont libre cours, où les présages heureux ou malheureux se préparent. Déjà l'esprit populaire, prompt aux jugements et aux légendes, pouvait être porté à voir dans cette mort, tombant à une pareille date, une manifestation solennelle de la colère du ciel contre les Français et ceux qui tiennent d'eux leur investiture. Le peuple annamite, habitué aux longs règnes de Ming-Mang, de Thu-Duc et de tant d'autres rois, pouvait, non sans ironie et sourire, remarquer combien était grande la fra-

gilité et courte la vie des royautes que nous prétendions faire de nos mains, combien enfin le stigmaté de l'investiture étrangère tuait vite les hommes. La superstition est, en ces pays, le plus puissant allié ou le plus terrible ennemi qui se puisse trouver. Tout contribuait en outre au mécontentement : le têt, pour lequel s'amasent les espérances et les économies de l'année, n'aurait pas lieu. Un édit de la reine mère interdisait toute réjouissance. Une trentaine de Chinois ayant voulu, en dépit de la prohibition, faire partir quelques pétards dans un faubourg de Hué, furent tous arrêtés, emprisonnés et mis à la cangue par le phu-doan (préfet de la police).

Tout se taisait, d'ailleurs, parmi ces gens si amis de la gaieté et du rire ; sans doute, on avait sorti comme de coutume, à l'heure du têt, les beaux habits, la robe de soie neuve et fine, le turban aux mille plis savants, mais ce monde s'en allait lentement et sans bruit, faisant tenir toute la fête dans l'oisiveté et la promenade. On n'entendait pas un cri et ceux qui sont portés, par besoin de système, à accuser toujours ce peuple de noirs desseins purent voir combien il est au fond docile, pénétré de son éducation monarchi-

que et prêt à s'incliner même sous un deuil officiel.

Le résident général, après de nombreux pourparlers et de non moins nombreuses éliminations, finit par porter son choix sur un fils de Duc-Duc, ce Roi qui régna quelques jours seulement et que la Cour fit mourir de faim parce que la France avait protesté contre son élévation au trône faite en dehors d'elle et déclaré son élection nulle. L'enfant auquel on venait de songer avait dix ans. Le choix qu'on faisait de lui paraissait en outre avoir l'avantage de rétablir la lignée directe des Nguyen. Il vivait en captivité, avec sa mère et un frère, depuis la mort du père, dans l'enceinte de la citadelle. Le choix proposé par le représentant de la France agréa vite au Conseil de la Cour et au Comat.

Des envoyés se présentèrent dans la demeure de la mère et, s'adressant à elle, lui demandèrent de désigner son fils aîné: « Le voici, dit-elle; que lui voulez-vous? — C'est lui, répondit-on, que nous venons chercher pour être roi d'Annam. » Alors elle fondit en larmes; elle ne voulait pas donner son enfant et suppliait qu'on lui épargnât une chose si effrayante; mais le Ciel avait parlé, on avait qu'à lui obéir, et l'enfant fut, le soir

même, emmené au palais et placé, en attendant l'heure de son couronnement, dans un appartement situé non loin de la salle des audiences solennelles, au noï-cat. « Où suis-je, où me mène-t-on? disait-il à l'interprète royal. — Altesse, vous êtes dans la bibliothèque des Rois, dans celle qui va être la vôtre... — C'est bien, donnez-moi alors les *Entretiens* de Confucius. »

Le propos est historique et, de fait, cet enfant de dix ans était déjà un lettré : façonné par un excellent professeur, il lit les caractères, il les écrit et connaît même l'alphabet français.

Il est relativement grand pour son âge et très bien constitué. Le type était plus annamite, moins joli et moins aristocratique que celui de Dong-Khanh; le nez est plus épaté, le teint plus foncé, la peau plus rude; le regard intelligent et éveillé n'a pas cependant la douceur un peu féminine qui accompagnait si bien le sourire de l'autre souverain

Lorsque le choix que la Cour venait de faire, sur les indications du protectorat, eut été officiellement agréé par le gouvernement français, le résident général, accompagné de son chef de cabinet et du résident de Hué, se rendit au palais pour en donner communication au futur Roi et

lui présenter ses compliments. C'était, par une bizarre coïncidence, le jour même du têt. L'enfant se tenait dans une salle tendue de draperies bleues, entouré de serviteurs et de mandarins. Quand on eut annoncé le résident général, il s'avança et vint à sa rencontre jusque dans une petite cour qui précède la chambre. Il était vêtu d'une longue robe bleue, aux plis durs et raides, et d'un turban noir. Un eunuque protégeait sa figure contre les rayons du soleil avec un grand éventail. Il serra la main au résident général et aux deux personnes qui l'accompagnaient, et leur désigna gravement du geste des sièges autour d'une table garnie de draperies, où du thé était préparé. L'entretien fut de courte durée, on le comprend, et se borna à de simples compliments. Le jeune souverain sortit en précédant ses visiteurs, toujours abrité sous son éventail et marchant avec une lenteur déjà royale.

· Avant d'aller lui rendre cette visite, le résident général et les deux fonctionnaires qu'il avait emmenés avec lui étaient allés saluer la dépouille de Dong-Khanh. L'ancien Roi, après embaumement, avait été mis en bière le matin même, re-

vêtu de ses grands habits de gala et encore paré de nombreux bijoux, de diamants et de la grande plaque ornée de dragons en émeraude qu'il portait d'ordinaire au cou dans les derniers temps. Le corps reposait sur une litière d'étoffes précieuses, la tête était coiffée du grand casque de cérémonie au sommet duquel se balançaient, sur de longs fils d'or, des perles, des brillants et des saphirs. Le cercueil était assez ordinaire. Dong-Khanh, se sentant plein de vie et ne s'attendant guère à mourir, n'avait pas songé à s'en faire fabriquer un, selon la coutume et la précaution ordinaires aux rois et même à tous les gens riches de ce pays. On se contenta d'une bière très simple, en fort bois de teck, et on la déposa dans la galerie où le Roi donnait ses audiences privées, tout juste à la place où il s'asseyait sur son fauteuil de velours rouge ou jaune pour recevoir ses visiteurs et leur faire, avec la grâce qu'il y savait mettre, les honneurs du thé. Dans la cour d'entrée, pavée de larges dalles de faïence verte, et qui précède la galerie, les parasols royaux avaient été dressés et étaient gardés par des eunuques. A l'intérieur de la salle, plusieurs grands autels à Bouddha, chargés d'offrandes et de fleurs, les objets ayant servi à l'usage quoti-

dien du feu Roi et déjà divinisés par sa mort, d'innombrables bougies allumées, des baguettes odoriférantes se consumant lentement sur les autels et emplissant l'air de leurs parfums sacrés. Une sorte de catafalque, formé de draperies jaunes, avait été disposé un peu plus en arrière. Le cercueil, nu et massif, reposait là, placé sur deux simples tréteaux. Les visiteurs, après avoir pénétré dans cette enceinte de draperies, demeurèrent quelques secondes courbés devant la dépouille de ce prince, qui avait si fort aimé la France, et s'éloignèrent silencieux... Les mandarins et les courtisans étaient ailleurs, à quelques mètres de là, du côté de celui qu'on allait couronner le lendemain. A ce moment, le soleil se couchait derrière l'horizon; la silhouette des miradors s'enlevait sur le fond clair et limpide d'un crépuscule d'Orient; le bruit lointain des tams-tams des gardes du palais annonçait la chute du jour et les premières veilles. Il se dégageait de ce tableau et des rapprochements qu'il faisait naître, je ne sais quelle mélancolique grandeur et quelle poésie d'histoire dont on ne pouvait se défendre et qui montait au cerveau.

Les astrologues ayant, après mûre réflexion

et des observations nombreuses, reconnu que le 1<sup>er</sup> février était un jour très favorable, le couronnement fut fixé sans tarder à cette date.

Le jeune prince avait été, selon les rites, faire la veille ses *lais* aux ancêtres dans le palais de Can-Chanh et recevait là les ornements royaux. Il aurait même dû recevoir aussi le sceau en jade dit « de la succession de famille », le *ngnoc-bi*. Mais ce sceau a été emporté jadis par Ham-Nghi dans sa fuite et perdu dans les montagnes du Quang-Binh. On a délivré au prince la plaque d'ivoire « ordre royal », qui doit servir de laisser-passer pour aller chercher le Livre d'or dans le palais de Can-Chanh.

Ce livre d'or, qui n'est ouvert qu'au commencement ou à la fin de chaque règne, est présenté au futur souverain. Le caractère écrit à son rang de succession sera son nom propre.

Celui du nouveau roi fut *chieù* (lumière de sagesse). Les mandarins attachés au noir-cat (cabinet du Roi) choisissent ensuite un certain nombre d'expressions littéraires formées de deux caractères et ayant les significations les plus favorables ou les plus agréables au ciel. On offre cette liste au nouveau souverain qui choisit là son nom de règne. Ce nom est ensuite transcrit sur

le Livre d'or et affiché dans tous les temples des anciens Rois et dans le Nam-Giaô (temple du ciel).

Le Roi d'Annam prit le nom de Thanh-Taï, ce qui veut dire « bonheur absolu et succès dans toutes choses ».

La cérémonie du couronnement eut lieu avec toute la pompe qu'il convenait de lui donner. Les troupes françaises avaient, contre la coutume ordinaire, pénétré au delà de la porte du mirador d'entrée et faisaient la haie tout le long des portiques, jusque près des marches mêmes qui précèdent directement le seuil du taï-hoa. Le Roi devant recevoir l'investiture de la France, il convenait que nos troupes vinsent, comme cela avait eu lieu d'ailleurs au couronnement de Dong-Khanh, donner par leur présence dans l'intérieur du palais ce caractère et cette signification à la cérémonie.

Bientôt, les cris des thi-viés annoncent l'approche du souverain. Celui-ci entre en effet lentement par la porte du fond située derrière le trône. Cette fois, il est vêtu de la robe royale en brocard d'or, chargée de pierreries, dont le poids, quoique soutenu par le chef des eunuques, pèse singulièrement à sa démarche d'enfant. Il vient

donner la main au résident général et aux personnes qui sont à ses côtés, puis franchit, non sans quelque difficulté, les hauts gradins du trône. Les batteries françaises tirent une salve de vingt et un coups, les clairons sonnent aux champs et les troupes présentent les armes. Le résident général s'avance alors et, au nom du gouvernement de la République française, le reconnaît et le salue pour roi d'Annam.

S. M. Thanh-Taï répond en quelques mots pour exprimer sa reconnaissance et son profond attachement à la France. Il lit son discours écrit en caractères sur la plaque d'ivoire qu'il tient devant lui entre ses mains croisées, et sa petite voix ferme, sonore et assurée, se fait fort bien entendre sous les colonnades de la grande salle d'audience. Des thi-viés agitent autour de lui de longs éventails. Au pied du trône, la fumée d'un brûle-parfum monte lentement vers lui. Les cachets royaux dont on va lui faire la remise reposent sur une table, enfermés dans un coffret d'or. Après l'échange des compliments officiels, le résident général salue et s'écarte vers le côté droit de la salle. La cérémonie purement annamite va commencer.

Les princes, en grand costume de Cour, ran-

gés sur les côtés de la salle, s'avancent alors et, se plaçant devant le trône, à une distance de quinze mètres environ, viennent faire les *lais*. La plupart sont vieux, courbés et cassés par l'âge. Cinq fois ils se prosternent sur les genoux, la face contre terre, et leur barbe blanche vient balayer les dalles ; à leur tour, les ministres s'avancent et exécutent les mêmes génuflexions avec la même majesté.

Tout la grande cour extérieure est remplie par les rangs pressés des mandarins. A droite, sont massés les mandarins du rang supérieur, à gauche ceux de rang moins élevé. Les groupes sont formés selon l'ordre de préséance jusqu'au fond de la cour ; tout ce monde est en grand costume de gala et de lettré. A un signal donné par le ministre des rites, les longues files de mandarins exécutent un mouvement d'ensemble et se trouvent faire face à la salle d'audience, au fond de laquelle l'enfant-idole se tient sur son trône, les pieds posés sur deux hauts dragons d'or, dans son immobilité hiératique.

Alors une mélodie bizarre, une sorte de plainchant guttural, qui, en se prolongeant, finit par sembler être comme l'écho de lui-même, s'élève au loin. C'est le signal. Et cette immense foule

de mandarins se prosterne lentement face contre terre et vient heurter le pavé du front. Les longues robes aux mille couleurs se courbent et s'affaissent, inondant au loin le sol de leurs plis. La mélopée dure toujours. Lorsqu'elle cesse, cette mer humaine, un instant immobile et calmée, s'agite de nouveau et la foule se relève. Cinq fois le chant recommence avec sa troublante et bizarre uniformité, à cinq fois les *lais* recommencent avec lui. Chacun dure au moins quatre minutes, et l'on voit que ce rude exercice pèse un peu à la vieillesse de pas mal de mandarins. Le soleil est ardent, et tous ces fronts mouillés de sueur n'en continuent pas moins à s'abaisser et à se relever, pour s'abîmer encore quelques secondes après, au commandement du rythme sacré, dans leur adoration muette.

Il n'est pas de spectacle plus large et plus imposant, ni de mise en scène mieux réglée pour faire comprendre ce que c'est que le principe monarchique en Orient, et de quelle hauteur y domine la foule des hommes.

Dans l'intervalle des *lais*, le ministre de l'intérieur, Bui-Di, s'était avancé seul et, se mettant à genoux, était venu offrir au nouveau Roi les hommages des membres de la famille

royale et des sujets du royaume d'Annam.

La harangue se terminait ainsi : « S. M. Dong-Khanh est allée rejoindre aujourd'hui les hôtes du ciel. Déjà son char et son cortège touchent la patrie des nuages : nous chercherions en vain à le retenir. Mais le trône ne peut rester vide plus longtemps. Notre feu Roi ne laisse que des enfants en bas âge, incapables de soutenir le grand édifice du royaume. Nous sommes sûrs, sire, de réjouir la noble âme de S. M. Thu-Duc en vous faisant successeur de Dong-Khanh. Nous avons l'assentiment de S. M. la reine mère et celui de la France pour vous mettre sur ce noble et majestueux trône. Nous vous jurons solennellement fidélité et dévouement absolus, en vous proclamant notre maître, pour travailler en commun à consolider ce grand édifice élevé par les Nguyen. »

Ce discours fut écrit sur un registre d'or pour être conservé aux archives du royaume.

Les dignitaires et les mandarins attachés à quelque office du palais ont été aussi admis à faire les *lais*, et le jeune Roi, la cérémonie une fois terminée, a été placé sur le trône de velours jaune, porté par six thi-viés, et installé enfin dans ses appartements, à l'intérieur du palais. On conte que, dès le lendemain, quand on lui

présenta un rapport sur lequel il avait à mettre, comme marque d'approbation, un petit signe rouge, il hésita quelque temps avant de prendre le pinceau et demanda de quoi il s'agissait. On lui expliqua que c'était une mesure préparée par le Conseil de la famille royale et le Comat et à laquelle ne manquait plus que sa sanction. Il demanda : « Alors j'en serai aussi responsable ? » Puis, saisissant le pinceau, il traça le signe rouge.

Ceux qui l'avaient approché et connu il y a un mois seulement, avant son élévation au trône, alors que, gardé à vue dans l'enceinte de sa prison, il s'en allait ramasser du bois pour faire cuire la maigre cuisine de sa mère, le représentaient comme un enfant à volonté énergique, très intelligent, d'une maturité et même d'une méfiance précoces. Lorsqu'il arriva pour la première fois au palais pour y attendre son couronnement, il demanda et on lui servit du thé. Il considéra silencieusement la tasse sans y porter la main. Un mandarin comprit le sens caché de son hésitation et but la première gorgée. Aussitôt, il prit lui-même la tasse et l'acheva d'un trait. C'est qu'autour de lui le poison et les attentats ont décimé sa famille. Il n'est pas étonnant que le pauvre enfant en soit demeuré l'imagination frappée et la méfiance au cœur.



## XVIII

PRISE DE DEUIL PAR LA COUR. — LES FUNÉRAILLES DE  
DONG-KHANH

La Cour prit le deuil le 16 février et cette cérémonie eut lieu avec la solennité que comportent les rites. Dès sept heures du matin, tous les fonctionnaires attachés de près ou de loin à la Cour, les régents, les princes et les ministres étaient réunis dans l'enceinte du Khan-Cam. Tous sont en deuil, c'est-à-dire qu'ils sont vêtus d'une sorte d'étoffe blanche écrue ressemblant à de l'étamine et non ourlée. Les différentes pièces du costume sont assemblées par de grossières coutures, la correction résidant, en ce cas, dans le négligé de la tenue. Ce n'est même plus un vêtement, à parler net. Ce n'est qu'une masse de loques blanches, tenant au corps par on ne sait quel miracle, pendant à droite et à gauche, dans le désordre le plus savamment

incohérent. Le bas des jambes est emprisonné dans des espèces de bottes de toile, garnies d'une semelle en carton. Les cheveux sont retenus par un turban blanc : une mèche solitaire et longue dépasse par derrière et vient battre les épaules. Le front est ceint d'une corde faite avec du foin tressé. Une autre corde vient se nouer sous le menton. L'homme tient à la main un bambou dépouillé de son écorce, mal équarri et aux nœuds grossiers. En outre, la mode est de marcher courbé sur ce bâton tenu à deux mains et de paraître à peine pouvoir faire un pas. Ce dépensement et ces guenilles sont horribles, vus de près. De loin, les groupes, se fondant dans une masse blanche uniforme, ne sont pas sans pittoresque.

Le résident général avait tenu à venir assister à la prise de deuil et à saluer encore une fois la dépouille de Dong-Khanh. Le cercueil était toujours déposé dans la grande galerie de réception, entouré d'un luminaire éblouissant, et sur son catafalque à draperies jaunes. Les tables et les autels, devant le catafalque, étaient surchargés de fleurs, d'offrandes et de victuailles de toutes sortes. C'est le déjeuner du mort, celui que les cinquante cuisiniers royaux continuent

de lui préparer et de lui servir chaque matin, comme s'il s'agissait de satisfaire le plus robuste des appétits : poissons de toute espèce et à toutes sauces, nuoc-man, poulets, cochons entiers rôtis à la broche, innombrables pâtes et pâtisseries, sucreries, fruits superbes, etc... Ce soir, les gardes et les bonzes se chargeront de faire disparaître ces offrandes et de rendre la place nette pour les offrandes de demain.

De loin, on entend les sanglots des eunuques et des femmes qui veillent autour du corps. A mesure que l'on approche, le zèle et la douleur augmentent. Ces pleurs se transforment en véritables hurlements qui retentissent répercutés au loin par les échos du palais et produisent une saisissante impression.

Than-Taï qui, il y a une heure, vient de faire un sacrifice aux mânes du défunt, s'avance tout près du corps. Il porte, lui aussi, le costume de deuil, et son petit corps est perdu dans le fouillis des lambeaux d'étamine blanche. La corde de foin tressé entoure son front, et sa marche enfantine, simulant la caducité, est soutenue par un petit bambou sans écorce. L'enfant, déjà façonné aux cérémonies, remplit à merveille son rôle et en connaît toute la mise en scène. Le chef

des eunuques le surveille de loin, prêt à rappeler les rites à sa mémoire. Mais toute indication est superflue. Than-Taï se tient immobile et debout sur sa natte, seul dans la grande galerie, à quelques pas du résident général. Tout à coup, la mélopée étrange qui nous avait frappés l'autre jour au couronnement se fait de nouveau entendre.

Le jeune Roi s'avance alors lentement, puis, se plaçant face au cercueil, fait, le premier, les grands *lais*, et se prosterne le front contre terre. Les trois *lais* terminés, il regagne à reculons sa natte et reprend son immobilité. Pendant ce temps, la cour extérieure se remplit de mandarins. Ce sont d'abord les régents, les princes et les plus hauts fonctionnaires qui, débouchant en longues files par les portes de droite et de gauche, viennent se masser en poussant, eux aussi, à l'unisson des pleureurs, des gémissements et des cris. Le signal est donné et tous font ensemble le *lai*, heurtant de la tête les grandes dalles de faïence, s'abaissant trois fois de suite dans leur adoration, tant que le rythme de la mélopée funèbre ne leur ordonne pas de se relever. Après eux, c'est le tour des mandarins de rang inférieur, puis celui des mandarins

non pourvus d'un emploi à la Cour. Ces derniers sont en noir, le costume blanc étant une distinction réservée, en ces jours de deuil officiel, aux personnages de naissance ou de rang élevé.

Lorsque ces trois classes de mandarins ont successivement accompli leurs salutations, le ministre des rites s'avance et, prenant plusieurs paquets de papier doré, les jette dans un grand brûle-parfum de bronze, placé sur le premier autel. Le papier s'allume. Le fumée et la flamme montent en pétillant vers le ciel. Puis, aussitôt que cette flamme légère et purificatrice s'est éteinte, les grands stores de bambou qui masquent les vitrages de la galerie funèbre sont baissés. Les thi-viés et les porte-parasols s'éloignent. Le jeune Roi se retire du côté de ses appartements. On entend encore les sanglots des pleureuses qui veillent, prosternées autour du cercueil, mais la cérémonie est terminée et la Cour d'Annam est officiellement en deuil pour vingt-sept mois.

Depuis huit jours on travaillait aux préparatifs des funérailles. On édifiait le colossal catafalque sur lequel devait être porté le cercueil et dont la charpente, formée de pièces de bois grosses

comme le corps d'un homme, devait avoir plus de quinze mètres de long sur six ou sept de large. On aura une idée du poids de cette masse, quand on saura que le nombre des coolies chargés de la soulever et de la porter sur leurs épaules s'élevait à *cent quatre-vingt-dix*.

Dans une des grandes allées d'enceinte du palais, tout près de la porte des Gardes, une sorte d'immense chapelle, formée de tentures jaunes et rouges fixées à des portants de plus de vingt mètres de haut, avait été construite. C'est là que dans la nuit du 19 au 20 le cercueil et le catafalque qui le supportait furent apportés. Avant que le corps quittât le palais, avait eu lieu la cérémonie du Than-Pach. Un prince de la famille royale était venu lui-même prendre le plateau d'or couvert du mouchoir jaune qui, placé dans un tabernacle, devait précéder le cercueil pendant toute la marche.

La cérémonie est curieuse et a lieu, d'ailleurs, pour tous les enterrements. Après qu'un homme a expiré, un de ses parents monte sur le faite de la maison, ayant à la main un turban de soie blanche. Par trois fois, il appelle à haute voix le défunt, et, après chaque appel, il fait un nœud au turban. Les bonzes assurent que l'âme est

emprisonnée dans le turban et n'en peut plus sortir. Celui-ci est ensuite placé sur un plateau et conservé sur la table de culte pour être publiquement brûlé après les funérailles.

Vers trois heures du matin, une salve de vingt et un coups de canon annonçait que le corps de Dong-Khanh quittait l'intérieur du palais. Le jeune Roi avait lui-même présidé aux sacrifices, puis était venu faire les derniers *lais* au cercueil. A cinq heures et demie, tout était près; les porteurs, coiffés du turban blanc, se tenaient accroupis, en rangs pressés, chacun à la place qu'il devait occuper pendant la marche et n'attendant que le signal. Depuis de longs jours, ils s'étaient exercés, selon la coutume annamite, à porter sur une grande plate-forme un vase plein d'eau. L'épreuve est décisive : si le mouvement est trop brusque et ne se fait pas avec ensemble, si une seule goutte déborde du vase, le rotin se charge d'enseigner aux porteurs les sages lois de l'équilibre. Il faut toujours qu'un cercueil soit porté droit et sans la moindre oscillation. Qu'est-ce donc, lorsqu'il s'agit d'un cercueil royal et lorsque les rites funéraires s'accroissent du respect dû à une majesté défunte ?

Le résident général, ayant à ses côtés son chef

de cabinet et le résident de Hué, arriva avant six heures du matin. A peine ces messieurs eurent-ils salué le corps que de petits coups secs, produits par le choc de deux baguettes de bambou, se firent entendre, avec une cadence d'abord précipitée, puis de plus en plus lente et mesurée. C'est le signal donné par les mandarins militaires, maîtres des cérémonies. On voit alors, au commandement de ce rythme bizarre, la masse énorme du catafalque se mouvoir, puis, peu à peu, monter lentement sans la moindre oscillation jusqu'au niveau des épaules des porteurs. Cette manœuvre de force est exécutée avec une précision absolument merveilleuse. Un nouveau signal se fait entendre. Le catafalque se met en marche avec une lenteur imposante. Les cent quatre-vingt-dix coolies qui le supportent semblent absolument faire masse avec lui. La moitié marchent à reculons et le poids des lourds madriers s'enfoncé dans leurs épaules meurtries. Chaque pas doit être une douleur, et ils vont marcher ainsi pendant de longues heures, sans se relayer. Directement derrière le corps, marchent le résident général et les deux fonctionnaires qui l'accompagnent, les régents, les princes en habit de deuil, un certain nombre d'officiers en grande tenue.

Les troupes d'infanterie de marine font la haie et la fanfare du détachement d'artillerie fait entendre des sonneries funèbres. A travers les grandes tentures de gaze jaune et rouge, brodées de dragons, où est enfermé le catafalque, on voit scintiller les centaines de bougies qui entourent le cercueil. On distingue des brûle-parfums, des fleurs, plusieurs autels chargés d'objets précieux et d'offrandes pieuses. Tout cela est emprisonné dans cette sorte de grande maison aux murs de soie qui se meut comme portée par une force invisible et avec une régularité telle, que la flamme des bougies demeure immobile et n'est pas agitée par la moindre oscillation. Une forte odeur de santal et d'essences s'échappe des brûle-parfums que des thi-viés portent et balancent sans cesse autour du catafalque.

Le cortège a plus de trois kilomètres d'étendue. En tête, s'avancent, séparés par de longs intervalles, des autels en bois laqué rouge, contenant des offrandes, des objets ayant appartenu au défunt et qui vont le suivre dans son tombeau, les tablettes de culte, des stèles couvertes de caractères qui reproduisent des sentences de Confucius. A droite et à gauche, les éléphants armés en guerre. C'est par centaines

qu'il faut compter les bannières, les banderoles de soie jaune et rouge, les parasols et les drapeaux de toutes dimensions et de toutes couleurs. Tout cela s'avance avec une solennité religieuse et un ordre incomparables. Le soleil commence à poindre à l'horizon et le jour vient. Tout ce monde de bannières et d'oriflammes se détache sur le ciel du matin, au milieu d'une lumière orange et violette qui eût étonné les plus audacieux de nos coloristes. Il n'est rien de plus beau ni de plus séduisant pour les rêves d'un peintre, que cette fête de couleurs qui s'offre alors aux regards. Tous, même les plus indifférents et les moins préparés aux émotions de ce genre, étaient émus par la grandeur du spectacle.

Il faut près d'une heure pour faire le demi-kilomètre qui sépare l'endroit où a eu lieu la levée du corps, de la rive du fleuve où on va l'embarquer, pour le mener au tombeau même que Dong-Khanh avait fait élever pour son père, tout près du tombeau de Thu-Duc, et qui, par une singulière ironie de la fortune, va recevoir aujourd'hui sa propre dépouille. Près de l'appontement royal, un immense radeau, formé d'un plancher supporté par des sampans, attendait le cortège. C'est là que, non sans des peines infinies et des

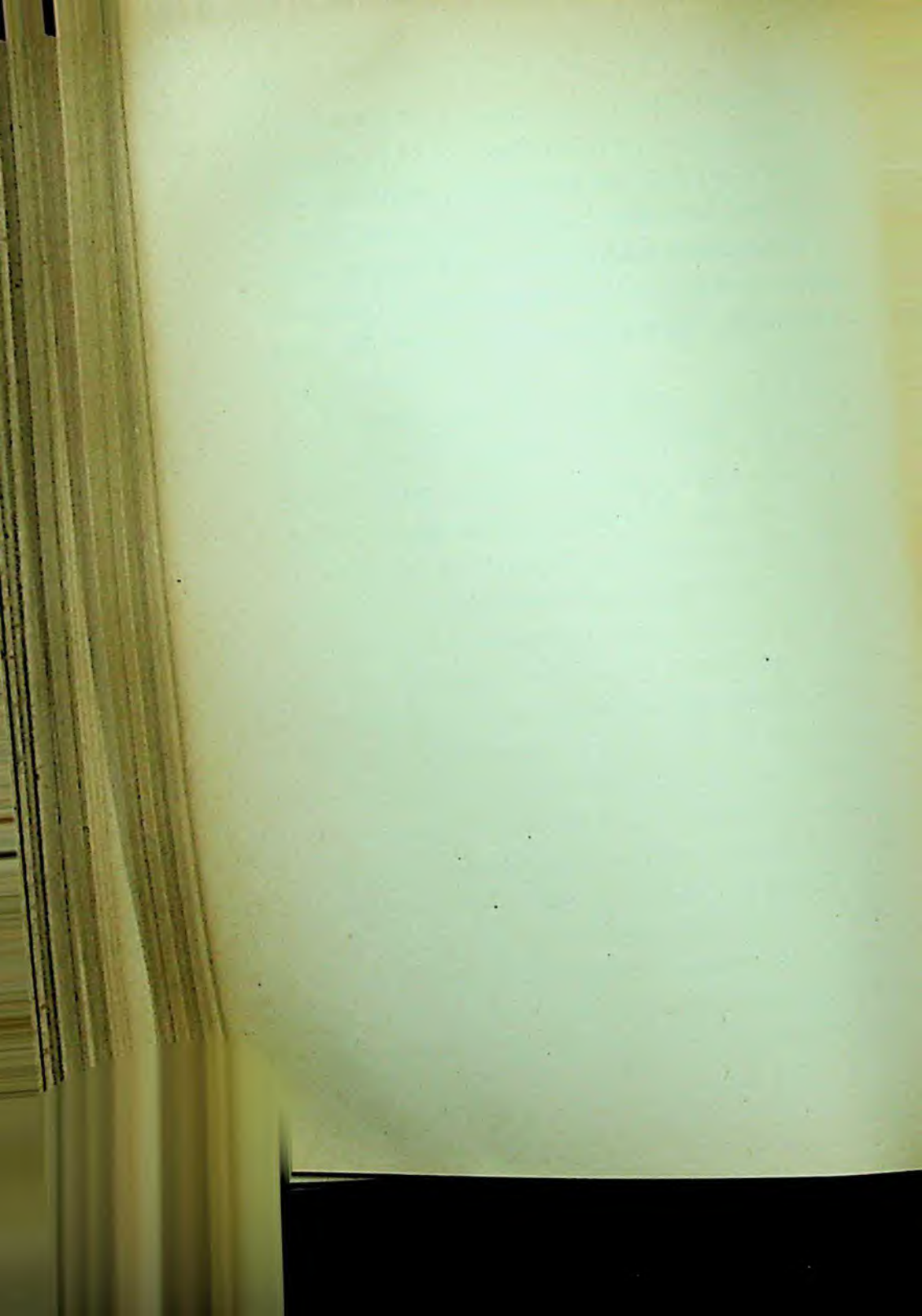
miracles d'adresse, les porteurs viennent déposer le catafalque. Cinq ou six grands sampans, ayant chacun plus de cinquante rameurs, sont reliés au radeau par des cordes et vont lui donner la remorque. Autant que la vue peut s'étendre, on aperçoit les rives du fleuve noires de monde : la Cour tout entière est rangée près de l'appontement et, au moment où le radeau se met en marche, fait de nouveaux *lais*, la face contre terre. Il faudra plusieurs heures au radeau pour arriver à destination, car il remonte le courant et les rameurs doivent à peine effleurer l'eau de leurs avirons. Tout le long du fleuve, on aperçoit, noyés dans la verdure des bambous, de petits autels chargés d'offrandes et au-dessus desquels flottent des banderoles. Ce sont les hommages pieux d'un pauvre village ou même d'une famille de paysans qui, humblement, saluent à son passage la dépouille royale.

Il y a environ trois kilomètres de l'appontement de Thu-Duc au lieu de la sépulture. Le cortège mit plus de quatre heures pour les parcourir. Il faut en effet gravir une allée escarpée, au sol pierreux et raviné par les pluies, et le soleil est effroyable. A travers le feuillage sombre et dru des grands jacquiers, ses rayons pénètrent et

et terribles font contraste avec leur piteuse attitude. Les pauvres diables vivaient, en effet, des subsides personnels du défunt et ne savent plus guère comment ils vivront demain. Ils suivent depuis le palais, promenant leurs déguisements de fantoches au milieu de cette cérémonie funèbre. Mais ils ne peuvent pénétrer dans l'enceinte de la pagode.

Les portes étaient trop petites pour donner passage au catafalque : il avait fallu abattre un pan du mur et faire tout exprès une route afin qu'il pût entrer. Dès qu'on l'eût déposé à terre, le ministre des rites donna l'ordre d'extraire le cercueil. La besogne n'était pas mince. On se mit en devoir d'enlever presque pièce à pièce la haute charpente qui l'abritait, puis le second catafalque intérieur, enfin, de démonter les autels chargés d'offrandes ou d'objets de piété qui l'entouraient. Ce fut seulement au bout de plus d'une heure de travail, et d'un travail accompli par plus de deux cents ouvriers, au milieu d'un solennel silence, que le cercueil apparut enfin. Il était entouré de brocard d'or ; une grande plaque d'argent décorait le couvercle, portant le chiffre royal et des maximes liturgiques. Le ministre des rites y déposa un chandelier d'or

sur lequel brûlait une bougie ; puis les coolies , courbés jusqu'à terre, transportèrent la dépouille mortelle au fond de la pagode , scintillante de mille lumières. Le résident général s'avança et la salua une dernière fois. On s'éloigna, enfin, brisé de fatigue. Cette belle, mais écrasante cérémonie, n'avait pas duré moins de douze heures.



## XIX

### L'ORGANISATION ET LA DISSOLUTION DES BATAILLONS DE CHASSEURS ANNAMITES. — LES MILICES

A mesure que le nombre des troupes françaises diminuait par le rapatriement, le rôle des troupes indigènes, — chasseurs annamites, — s'accroissait, et l'on était appelé à rechercher si l'organisation de ces troupes n'offrait pas, elle aussi, des vices nombreux. Constituées à la hâte, en pleine période d'insurrection, à une heure où il fallait à tout prix et vite des hommes, elles avaient été de plus organisées en Annam, pays de protectorat, sur le même modèle que les tirailleurs tonkinois l'étaient au Tonkin, pays où notre action a, sinon diplomatiquement, du moins de fait, le droit d'être beaucoup plus directe.

Sans doute, elles ont rendu et rendront encore à l'occasion d'excellents services, ces petites

troupes légères, mobiles, façonnées par tempérament à la guerre locale et auxquelles la présence des officiers et cadres français assurait une précieuse cohésion. Leur mode de recrutement n'en présentait pas moins des vices nombreux. Les chasseurs annamites ne servaient que trois ans. C'était insuffisant. Au bout de trois ans, quand on avait exercé l'homme au maniement des armes, à la fatigue, au tir (les chasseurs annamites avaient le fusil Gras), à tout ce qui fait la force à la guerre, on le renvoyait chez lui, c'est-à-dire que nous en faisons un rebelle tout exercé pour la lutte, un adversaire qui connaissait notre tactique et saurait s'en servir contre nous. Bref, on était en train de constituer peu à peu, par les renvois périodiques des libérés dans les provinces, une armée que nous pourrions voir un jour se dresser devant nous.

D'après l'avis de bon nombre de fonctionnaires du protectorat et d'officiers, la durée du service devait être de six ou sept ans au moins, d'abord parce qu'un soldat vieilli dans le métier est supérieur à un jeune soldat et que nous avons au moins en Annam, où nous n'avons pas à compter avec les mêmes considérations que dans la métropole, le devoir d'essayer de bénéficier de

ce principe si vrai; ensuite parce que tant que l'on avait avec soi ces hommes valides et bien portant, on ne les avait pas contre soi. Les Annamites sont d'ailleurs habitués aux longs services militaires. Les soldats du Roi restent douze ou quinze ans à son service.

Il était, en outre, un autre point qui appelait aussi de promptes réformes, surtout par le temps d'économie où nous vivons. Nous voulons parler de la solde exagérée, ridicule, que l'on attribuait aux chasseurs. Chacun recevait 75 cent. par jour. Sans doute, il devait se nourrir; mais le prix de cette nourriture se chiffre au maximum par 25 c. Le reste allait au jeu et aux dépenses inutiles. On avait, au début, créé cette solde pour attirer les recrues; on fut vite encombré même d'enrôlements volontaires. Une solde réduite de 40 ou 50 0/0 ne les eût pas ralentis. Il était absolument choquant de comparer cette solde à celle que reçoit notre soldat français expatrié, jeté dans un milieu malsain et nouveau pour son tempérament, et qui a, comme Européen, des besoins inconnus à l'indigène.

Notons que, dans le village d'où il est originaire, le chasseur avait des terres, des rizières (con-dien), qui lui sont concédées en vertu de la

vieille législation de Gia-Long, dont il avait la jouissance viagère pour laquelle il ne paye pas d'impôts et qu'il peut donner en location. Cela avait été institué au moment où les soldats royaux ne recevaient guère d'autre solde. Aujourd'hui, le chasseur se trouvait en quelque sorte avoir deux soldes et toucher des deux mains. Le service militaire n'était donc plus pour les indigènes l'impôt du sang. Il avait perdu ce caractère qu'il affecte pourtant et doit conserver dans tous les pays du monde. Il était devenu un métier fructueux, donnant droit à des immunités particulières et, chose bizarre, érigeait les soldats en une sorte de caste privilégiée en un pays où le métier de soldat est, dans la hiérarchie morale et sociale, le plus humble, le moins considéré des métiers.

Ce qui devait se produire s'est produit.

Contrairement à ce qu'on se figure sans doute en France et malgré tous les efforts les plus louables de leurs officiers, ces hommes étaient devenus, pour leurs compatriotes, presque de véritables ennemis. Les populations s' alarmaient de leur présence bien plus et surtout plus justement que de celle des soldats français, et c'est surtout en songeant à eux que les autorités

provinciales demandaient avec tant d'instance l'évacuation des postes. Quand ils rentraient ou allaient dans leur village, simplement en permission, ils tranchaient trop souvent en maîtres, parlaient en vainqueurs, parfois même usaient de menaces ou de violences vis-à-vis des fonctionnaires locaux, bref, donnaient libre carrière à cet instinct de chantage qui anime tout Annamite à notre service parlant ou prétendant parler en notre nom.

Le général Bégin prit une mesure excellente en donnant l'ordre que les chasseurs rendissent aux mandarins les honneurs du salut militaire; cela leur rappela qu'il y avait encore des autorités provinciales dans un pays où, aux termes formels du traité, les autorités provinciales sont seules dépositaires du pouvoir administratif.

La vérité est que, là comme ailleurs, nous nous sommes peut-être laissés entraîner un peu trop vite et trop loin par le besoin d'unification qui se retrouve au fond de la plupart de nos systèmes et fait partie de notre esprit. Dupes du grand mot de fraternité des armes, nous avons été trop portés, au mépris des différences pourtant évidentes de race et de tempérament, à appliquer à ces troupes indigènes nos méthodes complètes

d'instruction. Nous les avons appelées beaucoup trop tôt au bénéfice de l'égalité des droits avec nos hommes. On allait jusqu'à leur donner des coolies pour leurs bagages, pour leurs corvées de quartier, alors que nos soldats font, la plupart du temps, eux-mêmes ces corvées. On avait pour ces gens des sollicitudes attendries qui durent bien étonner leur race. D'autre part, on se crut obligé de les instruire d'après les systèmes les plus nouveaux et les plus savants. On leur faisait de doctes théories pour leur apprendre à s'orienter la nuit d'après la position des étoiles, à déterminer, par l'observation de tel ou tel phénomène, le nord ou le sud. D'autres fois, on se donnait un mal énorme pour faire prendre les « positions contre la cavalerie » à ces braves petits soldats qui ne devaient jamais voir de cavalerie de leur existence. Je ne serais pas surpris qu'on leur eût fait la théorie sur l'embarquement en chemin de fer. Que voulez-vous ? c'est le règlement, et il est difficile, paraît-il, d'admettre que ce règlement puisse ne pas être le même pour des troupes casernées à Lyon ou à Paris et pour des milices indigènes perdues à quatre mille lieues de là, au fond d'un petit poste de l'Annam.

Toujours est-il que, gâté pendant son séjour

au régiment par une solde énorme, le chasseur, après sa libération, est porté à devenir vite une sorte de *miles gloriosus*, dédaigneux de ses compatriotes, s'imaginant qu'il est leur vainqueur, plein d'arrogance, bref, ayant perdu souvent le meilleur de ses anciennes vertus domestiques. Changeant tout à coup de régime, retombant sous la loi commune, il s'étonne, s'indigne, est tout près de crier à l'injustice sociale. Il devient un déclassé enclin à chercher dans la piraterie la continuation de la vie relativement aisée dont on lui a donné l'habitude. Vienne un mouvement populaire, une occasion quelconque de désordre, il y a grande chance pour qu'on le trouve tout prêt à en profiter. Les bandes de pirates sont remplies d'anciens chasseurs.

L'autorité militaire elle-même, frappée de l'évidence des faits et n'en contestant pas la vérité, avait, dès 1888, préparé les réformes et, réduisant les compagnies à 150 hommes, décidé qu'il ne serait pas fait d'appel jusqu'à nouvel ordre. En novembre 1889, le conseil supérieur de l'Indo-Chine, réuni à Hanoï pour discuter et arrêter le budget et frappé de la place anormale et envahissante que les dépenses militaires continuaient à occuper dans ce budget, décida la suppression d'un ba-

taillon d'infanterie de marine en Annam, ainsi que celle des quatre bataillons de chasseurs annamites, et leur remplacement par des milices, organisées selon les mêmes principes que celles qui fonctionnent et donnent de si bons résultats au Tonkin.

L'institution des chasseurs annamites créée, comme nous l'avons expliqué, à un moment où il fallait, coûte que coûte, des forces en vue de la pacification et où il fallait surtout, pour mille raisons, ne pas demander en France de troupes nouvelles, a rendu d'incontestables services, mais elle a coûté fort cher et lourdement pesé sur nos finances. Outre que la solde des hommes avait été fixée à un taux absolument exagéré et hors de proportion avec le niveau des salaires indigènes dans ce pays, les officiers venus de France pour les commander avaient, à grade égal, des soldes beaucoup plus considérables que leurs collègues de l'infanterie de marine. Les progrès constants de la pacification en Annam avaient depuis longtemps amené le protectorat à se demander s'il était assez riche pour ne pas mettre, même en matière militaire, ses dépenses au niveau de ses besoins. Mais on se heurtait, dans les réformes de cet ordre, à des considérations de

personnes et à des craintes de conflits qui font que les pouvoirs publics aiment mieux souvent, en fin de compte, se réconcilier aux frais du contribuable. En outre, il est fait un tel abus des mots, il règne en France une telle équivoque sur la vérité des situations dans les pays d'outre-mer, que l'on n'eût pas été surpris de voir représenter cette mesure par certains partis, comme un acte de faiblesse et d'imprudence vis-à-vis du gouvernement annamite et presque comme une défaillance du patriotisme. Si respectables que soient les intérêts individuels atteints par cette réforme budgétaire et qui avaient d'ailleurs eu pas mal de temps pour s'y préparer, il est bon qu'on le sache : la sécurité et la pacification sont aussi bien et aussi largement assurées aujourd'hui qu'avant. La plupart des anciens chasseurs sont dans les milices. L'équipement et l'armement sont les mêmes. Seulement, par suite de la différence d'organisation, tandis qu'un chasseur annamite coûtait 600 fr. par an, un milicien en coûte 230 environ. Une économie des plus considérables a été réalisée sur les cadres. Les bataillons de chasseurs annamites, — il y en avait quatre en Annam, — étaient constitués comme nos bataillons français, avec trois officiers par compagnie,

c'est-à-dire par unité de 180 à 190 hommes. Il y avait en outre, bien entendu, un commandant à gros traitement et un état-major nombreux.

Dans la milice ou garde civile, il y a un inspecteur (ayant rang et fonctions d'officier) pour 350 hommes, et la solde de cet inspecteur est de 5.500 francs par an en moyenne; celle des gardes principaux est de 3.600 fr. La multiplicité des postes et la dispersion des forces oblige d'ailleurs un peu à multiplier aussi le nombre de ces sous-officiers, et on en compte 1 pour 25 hommes.

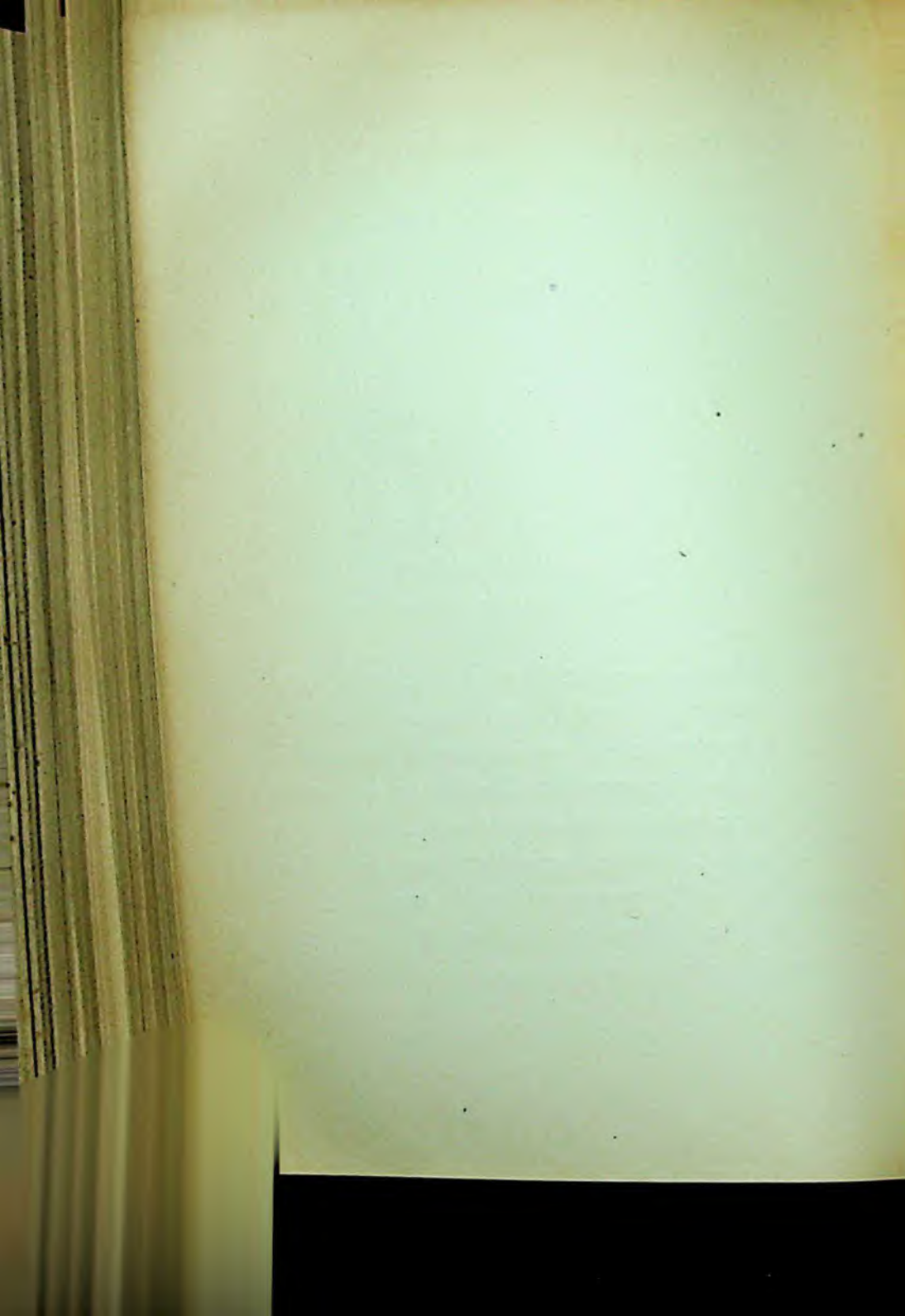
Bref, pour envisager le projet en bloc et dans ses résultats financiers immédiats, il est probable que 2.700 miliciens placés sous l'autorité des Résidents, d'après la répartition proportionnelle qui a été faite entre les douze provinces, suffiront pour tout l'Annam et remplaceront 4 bataillons de chasseurs de 1.000 hommes chacun. Pour commander ce gros régiment — car c'en est un, — il suffit en tout de 8 inspecteurs et de 110 gardes principaux, au lieu des cadres nombreux d'officiers qu'exigeait l'organisation des chasseurs par compagnies et qui atteignait pour les 4 bataillons le chiffre de 64.

On peut évaluer à bien près d'un million par an l'économie qui est réalisée sur les soldes au

moyen du nouveau système, sans qu'il soit porté la moindre atteinte ni à la sécurité ni à notre force militaire.

Il ne reste de garnisons françaises, — infanterie et artillerie de marine, — qu'à Hué, à Tourane et à Thuan-An, c'est-à-dire au siège du gouvernement et sur les points de ravitaillement ou de centralisation de nos services. Cela est très naturel et très suffisant. Ces mesures ont été prises d'accord avec le commandant en chef du corps d'occupation et l'honorable général Bichot y a lui-même adhéré avec une parfaite intelligence de la situation et des nécessités qu'elle impose. Partout les compagnies de milice sont organisées.

L'apaisement complet du pays, le calme même au milieu duquel ces transformations ont été opérées, pourra même, on l'espère, permettre à bref délai de diminuer les effectifs de la garde civile. On a pris les effectifs de chasseurs tels qu'ils étaient. Mais on procédera à un licenciement progressif, pour ramener ces forces militaires au plus strict nécessaire et dégrevier, s'il est possible encore, le budget sans compromettre la sécurité.



## XX

LES JOUETS DU JEUNE ROI THAN-TAI. — LA SÈCHE-  
RESSE ET LES INONDATIONS — LE SACRE DE LA SE-  
CONDE REINE MÈRE

La Cour d'Annam n'a plus aujourd'hui l'animation et l'éclat qu'elle semblait avoir retrouvés sous Dong-Khanh. C'est là une des conséquences naturelles de la minorité du nouveau Roi et de la création de la régence. D'autre part, le jeune souverain semble peu porté par tempérament à aimer les distractions. Cet enfant, méditatif et rêveur, au front un peu triste, passe de longues journées dans la solitude de son palais, sans que cette solitude semble peser à son jeune esprit. Il a, de bonne heure, et sans effort apparent, accepté l'ennui comme un des attributs essentiels de la royauté. Il travaille beaucoup les caractères chinois et acquiert même déjà une certaine connaissance des caractères français. Dans quelque temps

il pourra épeler dans nos livres. L'étude lui plaît et il s'y adonne volontiers, attachant du prix à ce que ceux qui sont chargés de l'instruire remplissent eux-mêmes avec conscience leur mission. Tout dernièrement, un vieux prince lui faisait, selon les rites, la lecture de livres philosophiques ou historiques, en lui fournissant à mesure les commentaires que soulevait le texte. Arrivé à un passage assez obscur, le vieillard, dont les années avaient peut-être aussi un peu fatigué l'esprit critique, s'arrêta court, très embarrassé : « Vous feriez bien, lui dit le jeune Roi, non sans sévérité, de relire désormais les livres avant de les expliquer. » Le vieillard, fort troublé, balbutia quelques excuses, et s'en alla repasser ses auteurs.

Than-Taï a reçu, avec un vif plaisir, les jouets parisiens qui lui ont été envoyés par le gouvernement français. Il y en avait de fort jolis. Un singe, haut de près de 50 centimètres, habillé en incroyable du Directoire et lançant avec impertinence du bout des lèvres la fumée d'une cigarette, a eu le don de dérider la jeune majesté royale de neuf ans. Tout à côté, un ravissant oiseau, enfermé dans une cage dorée, lui fait entendre, avec une rare perfection, les plus mer-

veilleuses roulades de nos rossignols de France. Il y a aussi un joli pierrot habillé de mauve qui, la mandoline en mains, débite à la lune de folles et amoureuses ballades, un clown qui fait pirouetter sur son nez une pointe de sabre, que sais-je? Un train de chemin de fer parfaitement agencé, avec six wagons, une locomotive et une vingtaine de mètres de rails, intéresse assez vivement le jeune Roi et le familiarisera peut-être avec les idées de progrès dont profitera quelque jour son royaume. Than-Taï, qui n'avait guère, pour distraction en dehors des instants d'étude, que la faculté de contempler, pendant de longues heures, les poissons rouges s'ébattant dans la grande piscine ombragée qui avoisine sa chambre à coucher, a trouvé là de quoi se divertir.

Les régents l'habituent d'ailleurs avec soin aux préoccupations de la vie politique : à l'occasion de la sécheresse qui désolait les récoltes et compromettait la richesse agricole du royaume, il publia un édit destiné à être répandu parmi tous les mandarins et dans toutes les classes du peuple. Il n'hésitait pas à reconnaître dans ces maux l'indice de la colère céleste soulevée par la mauvaise gestion et les exactions des fonctionnaires. Il rappelait à tous, en termes fort durs, leurs

devoirs envers le pays et envers le souverain. La proclamation, il le faut avouer, ne manquait ni d'opportunité, ni d'un certain cachet de grandeur morale. « Les mandarins provinciaux, dit le Roi, ainsi que le kinh-luoc, doivent, comme les plus et les huyens, qui tous sont les pasteurs de mes populations, chercher à éliminer de l'administration tous les scandales et tous les désordres. »

Puis, il spécifiait quelques-uns des désordres auxquels il faisait allusion. « Quand il s'agit de recruter des corvéables, on en prend plus qu'il n'est nécessaire ; on fait les charges peu égales, de telle sorte que la condition des corvéables devient très dure et presque insupportable. En finir avec ces désordres, dont bien des mandarins sont complices, est un moyen de rendre le ciel favorable et d'apaiser sa colère. D'ailleurs, si la récolte est mauvaise, que l'on pousse une certaine partie des habitants vers d'autres métiers manuels qui les affranchiront de ces hasards. Qu'ils se tournent vers le commerce...

« Nous engageons nos mandarins de la Cour à se concerter non seulement aujourd'hui, mais toujours, avec les mandarins provinciaux, afin de songer aux intérêts des habitants, en ramenant chez eux la paix, pour que, avec l'aide de notre

grand protecteur, la France, l'état de notre royaume devienne florissant et prospère. »

Cet édit, affiché dans le temple du ciel, comme tous les édits royaux, fut répandu à profusion parmi toutes les populations de l'Annam et du Tonkin. Il apportait à quelques-uns un avertissement dont ils firent bien de prendre note, et les conseils qu'il contient sont opportuns en tout pays, même en dehors des temps de sécheresse.

Une autre calamité ne tarda pas d'ailleurs à éprouver l'Annam. La sécheresse de l'été de 1889 dura jusqu'au mois d'octobre. Mais aussitôt les pluies se mirent à tomber avec une intensité et une persistance sans exemple. On aura une idée de la quantité d'eau tombée quand on saura que, en un temps relativement court, le pluviomètre accusa une hauteur de près de 4 m. 50.

De pareils chiffres, qui paraîtront invraisemblables en Europe, se passent de tout commentaire. C'était sans trêve ni merci que, nuit et jour, l'eau tombait, non plus, comme un mois avant, par rafales et tourbillons, mais lente, régulière et continue. Les grosses inondations étaient venues; tous les fleuves avaient débordé et les ravages causés à l'agriculture furent terribles. Les bruits sinistres de famine, grossis

encore par la légende et l'imagination, circulèrent dans le peuple, et, avec un esprit aussi superstitieux que l'esprit annamite, il faut toujours veiller à ce que des bruits de la sorte ne soient pas exploités contre le protectorat. On rappelait ces jours terribles, qui n'étaient malheureusement pas bien loin de nous, où, le long des routes, dans le Than-Hoa ou le Hattinh, dans les plus riches provinces, on trouvait les cadavres de gens morts de faim, où les familles vendaient à des marchands chinois leurs enfants pour un bol de riz. Le pouvoir royal prend bien d'ordinaire certaines précautions contre l'éventualité de pareils fléaux. Les Rois d'Annam emmagasinaient dans les greniers de Hué et faisaient emmagasiner dans ceux des provinces de grandes quantités de riz qu'ils jetaient ensuite sur les marchés, en temps de disette.

Dong-Khanh, trois ans avant, eut lui-même recours à cette mesure pour parer au mal résultant de l'insuffisance d'une récolte. Mais ces expédients, quoique très sages, sont un peu primitifs et seraient hors d'état de conjurer une famine. C'est au protectorat qu'il appartient, en développant les voies et moyens de communication d'abord et en favorisant par ses mesures

douanières l'importation des riz étrangers, de prévoir et de prévenir les calamités de la sorte. C'est là, de sa part, un devoir non seulement d'humanité, mais de bonne politique.

Aussi les fêtes du *tét*, noyées par l'eau et se célébrant au milieu d'une sorte d'inquiétude que la perte de la récolte répand parmi tout ce peuple essentiellement agricole, habitué à tirer sa vie du sol, furent-elles, cette-année là, sans grand entrain. Trois mois et demi à peine avant, on n'entendait que le bruit des tams-tams accompagnant les cérémonies des sacrifices ; on ne voyait que des pagodes illuminées de mille feux et devant lesquelles hommes du peuple et lettrés, fonctionnaires et représentants du pouvoir royal imploraient du ciel quelques gouttes d'eau et la fin d'une sécheresse de près de huit mois. Le ciel sembla avoir beaucoup trop bien exaucé les prières des fidèles ; maintenant on entendait encore les tams-tams et le feu roulant des pétards, on voyait encore les pagodes s'illuminer dans la nuit. Mais c'étaient de pauvres gens qui usaient leurs dernières sapèques pour offrir des sacrifices et demander à genoux que ce déluge cessât et que Bouddha permit encore à la terre de les nourrir.

En outre, un immense typhon balaya toutes

les côtes d'Annam, mettant la mer en furie, broyant les arbres, emportant les maisons, dispersant au loin les pauvres can-hias. Les grosses constructions européennes elles-mêmes, comme la résidence de Quin-Hon, eurent leurs toitures enlevées. Quant aux paillottes sous lesquelles étaient abrités la plupart des bureaux de poste ou de télégraphe, elles furent éventrées et couchées à terre dès la première heure.

Les lignes télégraphiques ont été coupées presque partout. A Tourane, le fleuve, sortant de son lit, s'étendit avec une telle impétuosité, qu'il creusa sur un point un véritable canal assez large et profond pour que des jonques pussent y passer et y trouver abri. Tous les chemins de halage et les appontements ont été emportés. A Hué, la rivière, montant de plus de six mètres, est venue battre pendant plusieurs heures les marches du perron de la légation : les routes avoisinantes étaient devenues des torrents tels qu'un sampan ne pouvait en remonter le courant. Tous les faubourgs occupés par la population chinoise marchande ont été sous l'eau et les propriétaires un peu aisés en profitèrent pour faire construire des maisons en tuiles et maçonnerie, à étages, capables de mieux résister à de pareilles aven-

tures. Les trois grands ponts de Gia-Hoï, Dang-Ba et An-Hoa furent emportés et on n'en retrouva même plus ni les débris ni les traces.

Quant à la citadelle et surtout au palais du Roi, il suffit de quelques heures pour les transformer en lacs. Les cours' intérieures, pavées de larges dalles de faïence sans pente ni écoulements, devinrent de véritables bassins sur lesquels il eût été aisé de se promener en bateau; les longues galeries de bois qui mènent aux appartements royaux sont souvent, elles aussi en pareil cas, envahies par les eaux débordantes. On dut retarder de trois jours les cérémonies du sacre de la reine mère parce qu'il y avait de l'eau partout et qu'on ne savait pas où les mandarins, en beaux habits de gala, pourraient bien aller s'agenouiller et faire les *lais*.

C'est au milieu de ces intempéries et des inquiétudes fort graves répandues dans tout le royaume par la perte des récoltes et la perspective de la disette que la Cour célébra à Hué le sacre de la seconde reine mère, S. M. Trang-y. La solennité conserva d'ailleurs un caractère tout annamite et eut lieu dans l'intérieur du palais. Aucun Européen, aucun fonctionnaire du protectorat n'y avait été convié.

La reine mère qui a reçu cette consécration nouvelle est l'ancienne femme de Thu-Duc; elle a cinquante-quatre ans et vit dans une partie retirée du palais, ayant en quelque sorte sa Cour à elle. C'est une femme de sens et d'esprit réfléchi, dont l'influence, tout comme celle de la première reine mère (la mère de Thu-Duc, âgée de 81 ans), a été souvent utile au royaume et aux intérêts du protectorat.

Le titre de reine mère, d'après les vieilles traditions de Cour, n'est pas seulement décoratif. Il comporte de véritables devoirs et de véritables fonctions politiques qui, pour être consultatives, n'en ont pas moins d'action sur les choses du gouvernement. On a vu de quel religieux respect la Cour et le Roi entourent les reines mères. Ce sont des manières d'idoles qui s'animent par instant pour laisser tomber des oracles et des arrêts, et devant lesquelles on va faire ses dévotions. Le Roi ne leur parle qu'à genoux et selon un cérémonial étroit fixé par les rites.

A chaque règne nouveau on ajoute un surnom et un nouveau titre au nom de la reine mère. C'était là le but de la cérémonie qu'on venait de célébrer. Si donc la femme de Thu-Duc vit assez longtemps pour assister à plusieurs règnes,

chaque fois, elle recevra une consécration nouvelle qui sera symbolisée par un nom. Ce nom est choisi par une assemblée générale de la Cour et de la famille royale et doit être inscrit sur le fameux livre d'or qui contient les noms des rois eux-mêmes. C'est la présentation de ce livre d'or qui constitue à proprement parler la cérémonie; les rites qui l'accompagnent rappellent beaucoup ceux du couronnement. Le Roi lui-même préside, on pourrait presque dire officie, tant les pompes de ce genre ont un caractère théocratique et religieux. La reine mère est sur un trône dans la grande salle des audiences solennelles du Thaï-Hoa et dissimulé aux regards profanes. Le Roi d'abord, toute la Cour ensuite, selon les préséances attachées aux rangs du mandarinat, vont devant le trône, après l'investiture, faire les cinq grands *lais*, la face contre terre; au son de cette mélodie gutturale qui rythme les attitudes diverses de leur adoration et produit sur l'esprit, la première fois qu'on l'entend, une si troublante impression. Toute la Cour fut en liesse. Des salves de coups de canon se firent entendre à des heures fixes pendant plusieurs jours. Des drapeaux flottaient partout et le grand *cavalier* de la citadelle, qui porte le mât de pavillon, resta

trois jours durant pavoisé des couleurs annamites et françaises. Il y eut d'abondantes distributions de faveurs. Des promotions furent faites dans le mandarinat et on compta bien des heureux depuis le jour béni où la seconde reine mère reçut et prit le nom un peu compliqué d'ailleurs de Trang-y-Thuan-Hien-Shaï-Hoang-Thaï.

## XXI

LES ANNAMITES A L'EXPOSITION DE PARIS. — LEUR  
RETOUR A HUÉ. — LEURS IMPRESSIONS ET LEUR RAP-  
PORT AU ROI

Lorsque les princes et les mandarins ayant composé la mission annamite, qui fut envoyée à l'Exposition de Paris, rentra à Hué, le jeune Roi Than-Taï leur donna l'ordre de lui adresser un rapport sur ce voyage. Il était d'ailleurs facile à tout homme connaissant un peu le tempérament annamite de prévoir que les choses industrielles les avaient, à coup sûr, beaucoup plus frappés que tout l'appareil militaire qu'on avait pu leur faire contempler à la revue du 14 juillet. Il n'est guère de peuple ni de race à qui la force inspire moins de respect et à qui l'esprit en inspire davantage.

L'accueil que les mandarins ont reçu à leur passage à Lyon de la part du préfet et de la

Chambre de commerce les a profondément touchés. La grande cité lyonnaise se souvenait sans doute de la commande de plus d'un demi-million de soieries que, dans les derniers jours de son règne, lui fit le Roi Dong-Khanh. Elle mit quelque coquetterie à montrer qu'elle se la rappelait, et la mission n'eut pas, dans son rapport, assez de fleurs de rhétorique, assez d'hyperboles pour célébrer les preuves de sympathie qu'elle a recueillies là. L'honorable M. Cambon, préfet du Rhône, et le président de la Chambre de commerce sont passés pour eux à l'état de demi-dieux. Les visiteurs firent un récit très exact et très minutieux de ce qu'on leur avait montré au Musée des soieries lyonnaises, des « grandes armoires garnies de soies anciennes et modernes, de pièces de soies que l'on dit avoir été retrouvées dans une ville ensevelie sous terre depuis 1.500 ans (??) ». Ils parlent d'un habit de Napoléon I<sup>er</sup> estimé à « plus de 30.000 francs », d'un livre de piété dont les lettres, très belles et très nettes, sont brodées à la main. Il y a bon nombre de Français qui apprendraient par ce récit d'Annamites à connaître Lyon et ses richesses industrielles. « La foule, ajoutent les voyageurs, se pressait sur notre passage, levant les bras en

l'air et agitant les chapeaux. » La ville de Lyon, en même temps qu'elle accomplissait là un acte de délicate courtoisie, peut dire qu'elle a fait aussi un acte de sage prévoyance et d'habileté commerciale. Elle a scellé avec l'Annam un pacte de bonne amitié industrielle dont les effets ne seront pas longs à se faire sentir.

Il est probable, en effet, qu'avant peu de temps, — le projet est sans doute même réalisé actuellement, — des filatures seront installées dans le Quang-Nam, sur le modèle et selon les procédés lyonnais, qui décupleront la valeur marchande de la soie indigène. La province de Quang-Nam est, avec le Ha-Ting et le Than-Hoa, une des plus riches comme production séricicole. Elle offre un champ excellent et tout préparé pour l'expérience industrielle qui va vraisemblablement y être tentée, soit par l'initiative privée, soit par le gouvernement annamite lui-même, qui appellera à lui des ouvriers lyonnais.

D'ailleurs, beaucoup de renseignements contenus dans le rapport adressé au Roi par la mission, ayant été puisés dans des documents officiels français ou dans des guides, ne sont pas très riches, en saveur originale. Un des ambassadeurs, qui est poète, a fait un compte rendu de

voyage en vers chinois, mais c'est encore moins là qu'il serait permis d'aller chercher des observations critiques ou des aperçus d'ensemble. Au demeurant, et quoi qu'il en doive coûter à notre orgueil, il faut bien dire que le côté brillant et extérieur de la vie de Paris les a bien moins frappés qu'on ne pense. On parlait à l'un d'eux de l'énorme affluence des promeneurs, des voitures, de la vie intense dont s'animent les rues ; il ne répondit qu'une seule chose : « Oh ! oui, c'est bien gênant pour circuler. » Ils ne sont pas restés insensibles aux charmes des Parisiennes, ni à l'éclat et à la richesse de leurs toilettes, mais un ambassadeur nous fit à ce propos cette réflexion d'une philosophie toute pratique et légèrement railleuse : « C'est très joli, mais cela doit coûter bien de l'argent, j'imagine, à leurs maris. »

Les envoyés ont pris note, jour par jour, de leurs excursions et de leurs promenades, depuis leur départ de Marseille, indiquant jusqu'au nombre des tunnels et expliquant par le menu la formation des trains de chemins de fer dont l'heure de départ est « fixée toujours à l'avance ». A leur arrivée à Paris ils constatent que « la *citadelle* (c'est-à-dire pour eux la ville même) a pour ceinture des canaux complètement à sec,

mais où l'on pourrait faire venir de l'eau pour les besoins de la défense ». Puis ils font le compte du nombre des portes, en distinguant celles destinées aux piétons de celles destinées aux voitures, des églises, des « palais appartenant au président de la République », des écoles, bibliothèques, jardins, ponts, etc. Ils vont jusqu'à nous dire le prix moyen du mètre carré de terrain dans Paris, et déclarent, — j'ignore où ils ont constaté ce détail, — que « toutes les maisons sont munies de paratonnerres ». Il n'y a pas à se dissimuler, d'autre part, que les questions d'étiquette, les présentations officielles et les visites de gala ont tenu et devaient tenir dans l'esprit des représentants de ce peuple essentiellement formaliste et poli une place qui nous paraît un peu exagérée à nous autres, Occidentaux.

Les audiences accordées par le président de la République et par les ministres sont l'objet de longs développements. Noms et dignités des assistants, rang hiérarchique des fonctionnaires, compliments de bienséance, révérences et saluts, ils ne font grâce d'aucun des détails du cérémonial. On sent que ces gens sont là sur leur terrain et qu'ils s'y complaisent, comme en la chose à la fois la plus sérieuse et la plus intéressante du

monde. Ils se rendent en fin de compte cette justice qu'ils ont bien exactement dans ces occasions « suivi les rites de l'ambassade de la trente et unième année du règne de Thu-Duc ». La visite au Panthéon les a beaucoup frappés, et ils constatent qu'il y a encore « trente-deux carrés inoccupés qui attendent les grands patriotes de l'avenir ».

Le Jardin d'acclimation les a intéressés et, selon un phénomène qui est bien naturel et bien humain, ils ont contemplé avec une curiosité naïve certains animaux enfermés en cage, alors qu'ils les voient tous les jours dans leur pays, sans y prendre garde, à l'état sauvage. L'exposition coloniale a appelé, cela se conçoit, leur attention : ils constatent, non sans une pointe d'orgueil, qu'ils y ont trouvé des bâtiments construits dans le style annamite et que les produits du royaume d'Annam y occupent une place importante. Le récit des merveilles mêmes de l'Exposition n'occupe pas dans leur journal de voyage la place qu'on pourrait au premier abord supposer : outre que leur attention devait habituellement se disperser sur mille sujets et qu'ils n'étaient pas assez instruits, ni de culture suffisante, pour la concentrer sur un seul et en faire un objet spécial d'étude, il faut

bien se dire que leur impression a été, à peu de chose près, celle de la plupart des visiteurs, même européens, qui ne sont pas guidés par une compétence technique. Cette impression d'ensemble se résume dans ces mots : « C'est bien beau ! » et ne s'attarde pas beaucoup à d'autres analyses, ni à des sentiments plus subtils. Il va de soi que la tour Eiffel les a émerveillés. Ils la représentent de loin, de près, en hauteur, en largeur, décrivent toutes les plates-formes et les restaurants qu'ils jugent « fort agréables, mais de prix très élevés ». Ils ont admiré la revue de Longchamp et admiré surtout que tant de troupes fussent tirées de Paris seul et des environs, mais ils constatent douloureusement de quel poids cela doit peser sur le budget public. Ils ne sont guère gens, d'ailleurs, comme nous le disions plus haut, à être beaucoup éblouis par les choses militaires, ni par les uniformes, eux, chez qui le métier des armes est si peu honoré et occupe dans la hiérarchie sociale une place si subalterne. Les naïfs qui, à ce point de vue, les confondraient avec les Arabes ou avec les races africaines commettraient la plus grossière des erreurs, et le fameux adage « la force en impose aux Orientaux », qui a si volontiers cours dans l'opinion publique euro-

monde. Ils se rendent en fin de compte cette justice qu'ils ont bien exactement dans ces occasions « suivi les rites de l'ambassade de la trente et unième année du règne de Thu-Duc ». La visite au Panthéon les a beaucoup frappés, et ils constatent qu'il y a encore « trente-deux carrés inoccupés qui attendent les grands patriotes de l'avenir ».

Le Jardin d'acclimation les a intéressés et, selon un phénomène qui est bien naturel et bien humain, ils ont contemplé avec une curiosité naïve certains animaux enfermés en cage, alors qu'ils les voient tous les jours dans leur pays, sans y prendre garde, à l'état sauvage. L'exposition coloniale a appelé, cela se conçoit, leur attention : ils constatent, non sans une pointe d'orgueil, qu'ils y ont trouvé des bâtiments construits dans le style annamite et que les produits du royaume d'Annam y occupent une place importante. Le récit des merveilles mêmes de l'Exposition n'occupe pas dans leur journal de voyage la place qu'on pourrait au premier abord supposer : outre que leur attention devait habituellement se disperser sur mille sujets et qu'ils n'étaient pas assez instruits, ni de culture suffisante, pour la concentrer sur un seul et en faire un objet spécial d'étude, il faut

bien se dire que leur impression a été, à peu de chose près, celle de la plupart des visiteurs, même européens, qui ne sont pas guidés par une compétence technique. Cette impression d'ensemble se résume dans ces mots : « C'est bien beau ! » et ne s'attarde pas beaucoup à d'autres analyses, ni à des sentiments plus subtils. Il va de soi que la tour Eiffelle a émerveillé. Ils la représentent de loin, de près, en hauteur, en largeur, décrivent toutes les plates-formes et les restaurants qu'ils jugent « fort agréables, mais de prix très élevés ». Ils ont admiré la revue de Longchamp et admiré surtout que tant de troupes fussent tirées de Paris seul et des environs, mais ils constatent douloureusement de quel poids cela doit peser sur le budget public. Ils ne sont guère gens, d'ailleurs, comme nous le disions plus haut, à être beaucoup éblouis par les choses militaires, ni par les uniformes, eux, chez qui le métier des armes est si peu honoré et occupe dans la hiérarchie sociale une place si subalterne. Les naïfs qui, à ce point de vue, les confondraient avec les Arabes ou avec les races africaines commettraient la plus grossière des erreurs, et le fameux adage « la force en impose aux Orientaux », qui a si volontiers cours dans l'opinion publique euro-

péenne, n'est ici qu'un pur paradoxe. Les Annamites la subissent comme tout le monde, à commencer par nous ; mais ils ne l'admirent nullement et ont pour elle, comme pour la mort qui en est la manifestation suprême, le plus calme mépris.

Un des fils du prince Thu-Ly, premier régent du royaume, qui accompagnait la mission en qualité de médecin, parle avec enthousiasme des hôpitaux qu'il a visités à Paris et à Lyon et des médecins qui professent. Ces *confrères* lui inspirent une vénération profonde, mais, dit-il, qu'il a dû leur « falloir de temps pour apprendre ces choses » !

Le protectorat a usé de son influence pour faire donner des situations administratives élevées aux ambassadeurs qui reviennent de Paris et ont dû, fût-ce inconsciemment, en rapporter des idées nouvelles, une humeur plus ouverte à la civilisation occidentale. Plusieurs ont une place dans le conseil secret et leur influence ne peut que nous être utile, en combattant celle du vieux parti quelque peu réactionnaire qui semble un peu trop dominer dans le conseil de régence.

Aussi bien, en parcourant ce long rapport en-

combré de détails et par endroits si consciencieusement enfantin, on se prend une fois de plus à songer à ce jeune Roi qui s'appela Dong-Khanh, qu'il est maintenant de mode de vilipender et que la mort est venue prendre au moment où son règne allait tenir ses promesses. S'il lui eût été donné, à lui, de voir se réaliser un de ses plus intimes désirs et de visiter la France, on peut croire et affirmer, sans crainte d'être démenti par tous ceux qui l'ont connu, qu'il en eût rapporté autre chose et surtout des impressions d'un autre ordre. Comme il savait gouverner et vouloir, c'est sa politique tout entière qui se fût rajunie à cette source occidentale et son royaume qui eût, autant que lui-même, tiré bénéfice d'un semblable voyage.

Le protectorat l'aurait eu pour allié dans la plupart des réformes économiques ou des innovations à tenter. Par l'empressement qu'il mettait à chercher et à se faire expliquer dans les livres la science et les choses de France, on peut juger de l'impression que ces choses eussent produite sur cet esprit si remarquablement ouvert et curieux, s'il lui eût été donné de les voir de près et d'en bien saisir l'application. L'éclat des pompes officielles eût été loin de lui suffire,

et il se fût certainement moins occupé de savoir  
s'il se conformait bien exactement aux rites de  
la 31<sup>e</sup> année de Thu-Duc.

Les tigres, relativement rares au Tonkin, pullulent en Annam, en dépit des mesures que l'on prend pour les détruire et des primes assurées à la destruction. Si cela continue, ils finiront pour un peu par obérer le budget du protectorat. Le total des primes payées pendant l'exercice 1889 s'élève, en effet, à près de 10.000 francs. La prime est de 20 piastres par tigre, et, bien entendu, afin de prévenir toute fraude, on ne la paye qu'au vu des dépouilles de la victime. Les porteurs de dépêches ont été souvent attaqués par eux. Tout dernièrement, dans le Quang-Binh, un d'entre eux fut emporté. On n'a plus eu de ses nouvelles.

Dans le Thuan-Khanh, au sud de l'Annam, deux trams à cheval ont été récemment aussi attaqués par le tigre. Un seul put s'enfuir. Le second fut dévoré. Une des provinces où l'on

compte le plus de tigres est le Phu-Yen. « Je suis las d'administrer des tigres, disait un jour devant nous en riant un fonctionnaire indigène qui venait de quitter cette province; il y en a autant que d'habitants. » On en rencontre aussi beaucoup dans le Nghean et le Hattinh, et il est certaines contrées où, quelque salaire qu'on leur offre, les trams ne consentiraient jamais à passer pendant la nuit. Parfois, lorsqu'ils traversent des lieux où ils craignent de rencontrer le tigre, ils tiennent à la main une longue et flexible tige de bambou et la font tournoyer dans l'air en sifflant, pour écarter le terrible ennemi. On peut dire cependant, d'une façon à peu près générale, que le tigre, à moins d'être très poussé par la faim, n'attaque pas. Quelquefois même, il s'en va docilement, s'il est repu, devant le bruit des gongs sur lesquels frappent à tour de bras, pour le faire fuir, les habitants d'un village. L'effet moral que cause sa présence est plus grand au fond que le ravage qu'il fait. Les Annamites, pour le flatter et conquérir ses bonnes grâces, l'ont presque élevé au rang de divinité. Ils lui consacrent des pagodes, lui décernent des titres nobiliaires et l'entourent d'une sorte de culte religieux. Il est fort rare qu'ils osent s'attaquer

ouvertement à lui ou même le traquer. Ils creusent d'immenses fosses recouvertes de claies légères et de terre, sur les routes qu'ils supposent être suivies ordinairement par l'animal, et celui-ci, rompant la claie par son propre poids, tombe alors au fond du trou.

Aussitôt, tout le village accourt, armé de lances de bambous ou de vieux fusils. Les tams-tams font rage. On larde l'animal, non sans l'avoir cette fois longuement et bruyamment injectivé, et les notables emportent la dépouille sanglante jusqu'à la résidence voisine pour toucher la prime.

Les indigènes, aussi bien que les animaux, ont un flair particulier pour deviner de loin la présence du tigre. Sitôt qu'ils ont entendu ou cru entendre dans la brousse le fameux « cop! cop! » qui est le cri du tigre et d'où l'animal lui-même a tiré son nom annamite, tous s'arrêtent. Le cheval tremble, se couvre de sueur et, s'arc-boutant sur ses jambes, refuse d'avancer. Les chiens se rapprochent, queue basse, et s'en viennent se blottir, l'œil hagard, à vos pieds. Quant aux indigènes de l'escorte, ils prennent plus rapidement un parti et s'enfuient à toutes jambes dans la direction opposée, jetant bas fardeaux, armes mêmes, et vous abandonnent aux hasards d'une

lutte qu'il serait d'ailleurs, la plupart du temps, fort imprudent de risquer. On se souvient qu'il y a quelque temps un jeune employé de la résidence de Nga-Trang, M. Bénier, paya de sa vie un coup de feu qu'il tira sur un tigre. L'animal lui broya le crâne entre ses dents.

Le tigre ne trouve pas de nourriture dans les forêts d'Annam : le gibier y est fort rare et la chasse, en fin de compte, très peu fructueuse pour lui comme pour l'homme. Un des gibiers dont il est le plus friand est le paon sauvage; en cela il ne laisse pas que de faire preuve de goût et de montrer qu'il est fin gourmet. « Partout, disent les gens du pays, où il y a des paons, il y a du tigre. » Et, en effet, au lever du soleil, si vous apercevez sur le sable de la rive ou les berges de quelque mare perdue dans la brousse, les traces de la patte du paon, vous pouvez continuer à inspecter le sol du regard. Bien des fois, non loin de là, vous y découvrirez, lourdement imprimées, celles de la griffe du terrible carnassier qui, avant l'aube, vous a lui-même précédés dans la chasse. Mais le plus sûr pour lui, est encore ce qu'il pourra voler la nuit, si on ne fait pas bonne garde, dans quelque enclos d'un village, ou l'animal qu'il a enlevé à la lisière

du bois, tranquillement, devant le berger terrorisé et ahuri.

Le gouvernement annamite a accordé récemment à plusieurs Français une autorisation spéciale pour chasser l'aigrette dans l'étendue des douze provinces. Ce bel oiseau, au plumage blanc de neige, abonde en Annam. C'est lui, on le sait, qui fournit les plumes « en aigrettes » dont on orne les chapeaux des dames, et aussi les plumets des colonels. On aura une idée des bénéfices que peut réaliser l'industrie de ce genre quand on saura que le kilogramme d'aigrettes revient en moyenne, tout frais payés, à 400 ou 450 francs. Or, il vaut dans le commerce 2.500 francs. En certaines années même, où la mode porte les dames vers cette parure, il atteint 3.000 francs et au delà. Mais il faut en moyenne, nous contait un des concessionnaires, tuer 700 oiseaux pour avoir un kilo d'aigrettes. On voit que si la marchandise est précieuse, il faut mettre quelque temps à la conquérir. Les concessionnaires qui viennent d'obtenir le droit de chasse représentent de grandes maisons de Paris. Ils embrigadent, comme chasseurs, des indigènes qu'ils arment à leurs frais de fusils Lefauchaux et à qui ils four-

nissent, bien entendu, les cartouches. Ces chasseurs sont divisés en trois ou quatre escouades dirigées chacune par un Européen qui a la responsabilité de leur conduite et le soin de maintenir parmi eux la discipline.

Chaque soir, fusils et cartouches leur sont retirés pour ne leur être rendus que le lendemain matin, quand la chasse recommencera. Les mesures de précaution les plus minutieuses sont prises pour éviter tout accident et tout trouble. On ne doit chasser que sur les points où le maire du village et les autorités locales le permettent. Les alentours des pagodes et les grands arbres sacrés qui les ombragent ne doivent pas être profanés par les coups de fusil. Là, le bel oiseau peut se reposer en paix, protégé par le génie du lieu. D'ailleurs, quelque chasse qu'on leur fasse, les aigrettes se multiplient tellement, elles trouvent dans les recoins des marais de tels asiles que leur nombre semble ne guère diminuer. Le chasseur les a traquées toute la journée et leur a fait des centaines de victimes. Le soir venu, on les voit encore par grands vols disposés en triangle, avec leurs pattes noires repliées horizontalement sous le corps, filer dans le demi-jour du crépuscule vers les montagnes de l'horizon.

## XXIII

LES MOÏS. — LE COMMERCE ET LE MONOPOLE DE LA  
CANNELLE

Dès la fin de 1886, une forte reconnaissance, conduite par M. le capitaine de Percy et M. le lieutenant Marx, était allée visiter les Moïs, peuplades demi-sauvages et guerrières qui sont nominalement soumises à l'Annam, et, après une exploration de trois semaines, en avait rapporté des renseignements curieux. La colonne, composée de trente zouaves, de vingt-cinq chasseurs annamites et de cinq éléphants, était partie de Quang-Try et s'était avancée à travers d'assez grosses difficultés de terrain jusqu'à Aï-Lao, point terminus de sa marche, où elle séjourna quelques jours.

Un médecin militaire, toujours épris de science et de nouveautés à connaître, M. le Dr Simon, avait été adjoint à la colonne et chargé

de recueillir les observations autres que celles d'ordre purement topographique. Depuis, plusieurs officiers ont visité la région et un jeune employé des télégraphes, M. Petitet, y a séjourné quelques jours. Cette fameuse peuplade des Moïs, que la légende locale représentait comme inaccessible et presque sauvage, ne justifie pas, paraît-il, sa réputation.

Officiers et hommes d'escorte ne trouvèrent auprès d'elle qu'hospitalité et assistance. Dans certains rapides, les habitants venaient complaisamment s'atteler à la cordelle et aider les sampans à remonter le courant.

Il nous a été donné de voir quelques photographies prises dans les environs d'Aï-Lao par la mission. Le type moï est bien plus beau que le type annamite, le teint plus clair, l'ossature plus vigoureuse; il se rapproche un peu du Cambodgien par l'aspect physique et même le costume. Les Moïs ne portent pas le kéo si uniformément malpropre de l'Annamite. Ils se drapent dans une immense pièce d'étoffe bariolée qui s'enroule sur le torse nu, retombe jusqu'aux pieds, et dans laquelle une sorte d'ouverture habilement ménagée sert de manches et permet le mouvement des bras. Cet accoutrement leur

donne dans le port et la démarche une dignité que l'on chercherait en vain chez le paysan annamite.

Dans quelques coins de ces contrées, l'argent est inconnu en tant que monnaie. Les transactions se font par voie d'échanges. Toujours est-il que dans la partie visitée par la première mission les habitants semblaient avoir vite rompu avec ces habitudes de patriarcale innocence. A en juger par le prix auquel ils ont vendu aux voyageurs quelques petites pièces de vannerie et d'étoffes, on peut croire que l'esprit moï s'est ouvert fort bien à la notion du commerce et qu'ils connaissent même à ravir les lois de l'offre et de la demande. Ils parlent un dialecte que les interprètes annamites ont peine à comprendre.

Ils fabriquent fort bien les tissus, genre crêpons, les écharpes de soie bariolées et savent travailler l'ivoire. La plupart des éléphants domestiqués en Annam, notamment ceux du Roi, viennent de chez eux. Ils habitent dans des cases élevées de un mètre et demi environ sur pilotis pour prévenir les dangers de l'inondation.

Les Mois cultivent en abondance la cannelle. C'est là une des meilleures productions de leur sol et un des éléments du trafic, un peu primitif, qu'ils entretiennent avec certains marchands chinois.

Le gouvernement annamite et le protectorat ont eu l'idée de ne plus laisser ce riche produit d'un sol appartenant à l'Annam aller enrichir scandaleusement des étrangers, sans profit ni pour la prospérité publique en Annam, ni pour le producteur. Une réforme fut tentée l'an dernier, qui n'a pas encore donné tous les résultats attendus, que l'on peut juger diversement, mais qui, ne fût-ce que pour l'émotion qu'elle a soulevée, est devenue un véritable événement économique pour l'Annam.

Le gouvernement annamite a, en effet, cédé à l'administration des douanes et régies de l'Indo-Chine, opérant pour le compte du protectorat, le monopole de l'achat de la cannelle aux propriétaires des arbres producteurs, dans les provinces de Quang-Nam et de Quang-Nai.

L'administration des douanes, qui, d'ailleurs, prend à sa charge les dépenses de matériel et de personnel nécessitées par la mise en vigueur du nouveau système, a le droit d'acheter la cannelle et de la revendre à tels prix qu'il lui plaît. Elle s'engage, en tout état de cause, à verser au Trésor royal une redevance annuelle et fixe de cinquante mille piastres. De son côté, le gouvernement annamite doit lui faire fournir, par

ses fonctionnaires, un concours absolu pour l'encouragement de la culture ou la répression de la fraude en matière de vente. Il est fort possible d'ailleurs que, d'ici peu de temps, on adopte un autre système et que la ferme de ce produit soit, par voie d'adjudication, concédée à un particulier.

Ceux-là seuls qui connaissent un peu l'Extrême-Orient et la valeur de ses produits se rendront compte, à première vue, de ce que peut rapporter, à celui qui saura en bénéficier, le commerce de la cannelle.

Cette écorce odorante, que nous employons relativement si peu en France et toujours d'une façon si discrète, entre, pour une part des plus importantes, dans la thérapeutique et même dans la consommation journalière des Chinois. Les pharmaciens et les médecins l'emploient à haute dose dans leurs drogues, et les gens un peu aisés s'en servent pour leur toilette et pour parfumer la doublure de leurs vêtements. Le canneller croît surtout dans les régions montagneuses des provinces du Quang-Nai. On en trouve aussi pas mal, même à l'état sauvage, dans les provinces du Thanh-Hoa et du Nghé-An; mais les amateurs considèrent cette dernière comme étant de qualité inférieure. La Chine étant le grand dé-

bouché commercial ouvert depuis longtemps à ce produit, des Chinois étaient venus s'installer tout près des centres de production et en monopolisaient l'achat; mais, comme nous le disions plus haut, les principaux propriétaires et cultivateurs de cannelle sont des Moïs.

Le numéraire est à peu près inconnu chez les Moïs, et les transactions s'y font encore souvent, comme on l'a vu, selon les règles primitives de l'échange. Moyennant quelques poteries, quelques marmites de cuivre ou objets sans valeur, les marchands chinois installés à Feï-Foo ou dans toute la vallée du Song-tu-Ban allaient acheter au marché de Tra-My des quantités considérables de cannelle destinées au Céleste-Empire.

Parfois même, si le producteur habitait les régions élevées, loin de la mer, un simple bol de sel servait à l'échange.

On a la preuve que, dans certaines de ces transactions, le bénéfice des Chinois s'élevait à 1.500 ou 1.800 0/0. Achetée dans ces conditions, l'écorce était expédiée sur les marchés de Hong-Kong et de Canton, où elle retrouvait alors son énorme valeur marchande. Le mouvement d'exportation allait grandissant d'année en année, et les statistiques de douane sont là pour le prou-

ver. On aura une idée de son importance lorsqu'on saura que, dans la seule année 1888, l'exportation de ce produit a atteint, dit-on, un chiffre de près de 500.000 kilogrammes. L'année précédente, il avait atteint déjà bien près de 300.000 kilogrammes. De semblables chiffres étonneront sans doute quelque peu le lecteur, et surtout le consommateur français, mais ils n'en sont pas moins exacts et ils devaient, un jour ou l'autre, s'imposer à l'attention.

En exécution de la nouvelle convention, le protectorat a installé à Tra-My, tout près des plus grands centres de production, et là même où venaient commercer les Chinois, des postes d'agents de la régie française, qui devaient entrer en rapports avec le producteur et être eux-mêmes pour une part intéressés aux opérations. Bien entendu, ce producteur ne peut vendre la cannelle qu'à eux, et des pénalités sévères garantissent ce monopole, mais au fond, en est-il besoin ? L'intérêt de l'agriculteur moi à qui l'on va acheter cette fois son produit à un prix raisonnable et rémunérateur n'est-il pas la meilleure des garanties ? Il fallait évidemment compter que la première année de la mise en vigueur du système ne serait pas très avantageuse, puisque

c'est elle qui doit supporter les plus grands frais généraux et les dépenses d'installation de la surveillance. Malgré cela, il paraît que les achats, jugés d'abord très difficiles, se sont effectués dans de bonnes conditions. Les Moïs ont pris coutume de venir vendre directement leur cannelle aux agents de la régie. L'ancien courant commercial a été détourné.

Pouvait-on espérer que les négociants chinois contemplieraient d'un œil très bienveillant cette réforme qui menaçait leurs scandaleux bénéfices et vont bénir le protectorat? On n'avait guère le droit de le supposer. Dès la mise en vigueur de la convention, ils s'efforcèrent de faire des achats considérables et d'accaparer les plus grandes quantités possibles de cannelle, pour tâcher de peser sur les cours du marché. Sans doute, malgré toute la surveillance et la rigueur des peines que prononcèrent les autorités judiciaires, il a dû se faire et il se fera encore beaucoup de contrebande. Ce sont là des choses auxquelles il faut s'attendre.

Au fond, ne faut-il pas plutôt croire que le Chinois, qui en a vu bien d'autres et qui, mieux que quiconque, est préparé, par tempérament, à comprendre tous les hasards de la grande loi de

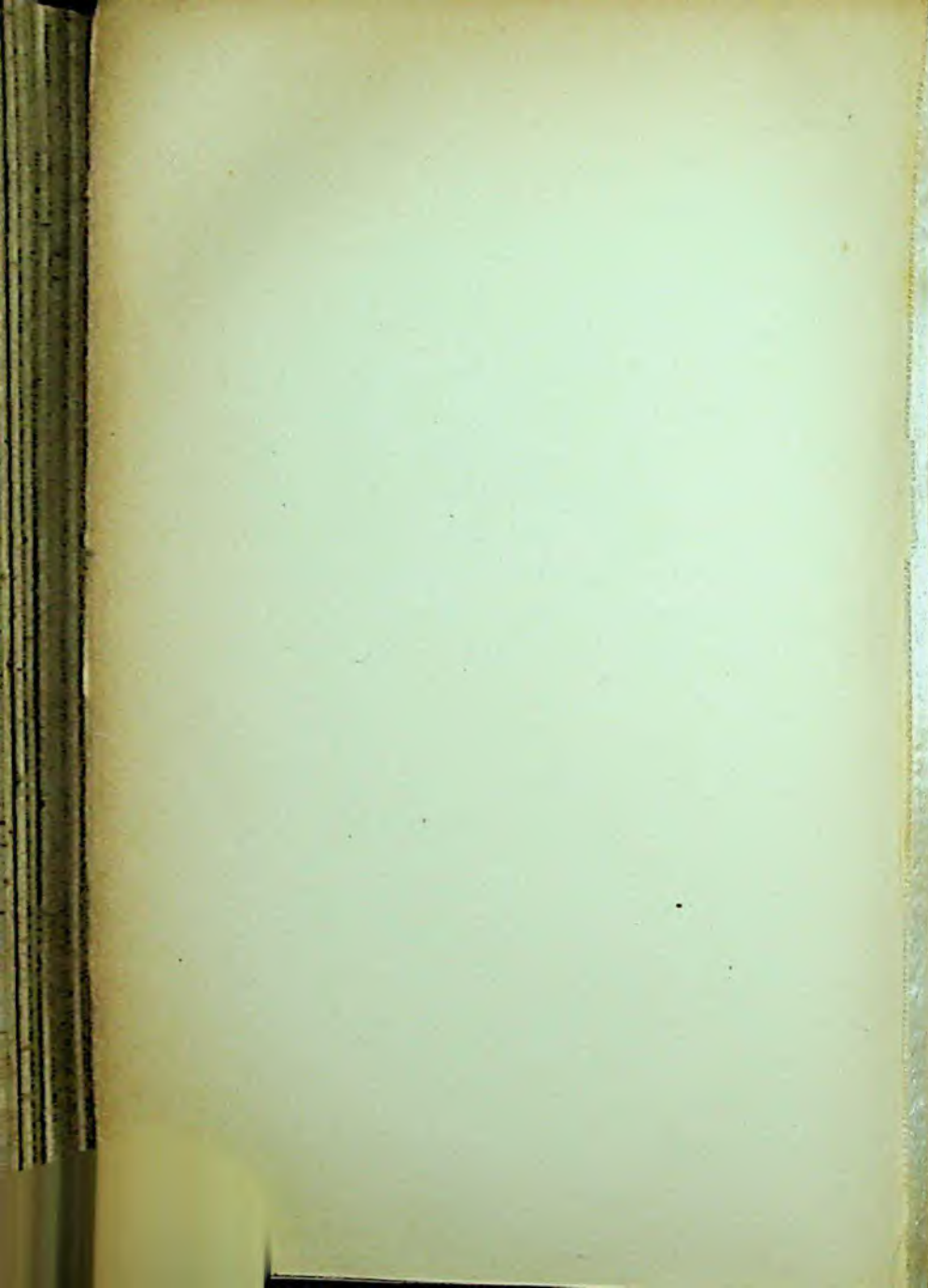
l'offre et de la demande, finira par s'arranger pour faire bon ménage avec le système nouveau et essayer d'en tirer pour lui-même le plus d'avantages possibles? Cette race admirable, qui a trouvé depuis des siècles le dernier mot de la philosophie du négoce et sait se plier aux exigences de toutes les civilisations avec lesquelles son besoin invincible d'expansion la met tour à tour en contact, a rencontré devant elle des adversaires plus terribles et plus menaçants que ceux qui s'en viennent, comme le protectorat, lutter purement et simplement avec elle sur le terrain économique. Elle ne boudera pas bien longtemps.

Le Chinois se fait vite aux situations nouvelles que lui créent en tous pays les modifications survenant dans les lois fiscales. Tout ce qu'il demande, c'est que cette situation soit nette, bien déterminée, et qu'il en puisse tenir compte d'une façon sûre dans ses prévisions commerciales. Il ne déteste rien tant que l'arbitraire, parce que, pour lui, l'arbitraire est l'inconnu, et qu'alors ses calculs budgétaires demeurent sans base certaine. Ce ne sont guère, pour ne citer qu'un exemple, les droits de douane qui le contrarient ou l'épouvantent, pourvu qu'il en sache exactement le taux. Ce sont, — et on ne saurait

lui en vouloir, — les caprices possibles des agents de douanes qui, dans les débuts surtout, se sont laissés un peu aller à leur humeur du jour, en matière d'évaluation de marchandises. Tous les Chinois avec lesquels je me suis entretenu m'ont confirmé cette opinion. Il y a quelque temps, lorsqu'il s'est agi d'étendre à l'Annam une mesure depuis longtemps en vigueur au Tonkin et de frapper les Chinois d'un droit de séjour ou de capitation, il ne s'est pas élevé un murmure, ni une résistance parmi eux. Ils demandaient seulement que le taux de cette capitation fût bien fixé et non sujet à des modifications ou à des surprises. Les chefs de congrégation ont, de concert avec les représentants du protectorat, dressé tout de suite les listes et rédigé les rôles selon la situation ou la surface commerciale des contribuables. On a établi trois classes : la première paye une capitation annuelle de 40 piastres ; la seconde une de 15 piastres ; la troisième, composée d'artisans et de commis inférieurs des maisons de commerce, n'en paye que 3. Les vieillards au-dessus de soixante ans, les femmes et les jeunes gens au-dessous de seize ans ne sont assujettis à aucun droit. La rentrée de cet impôt s'est effectuée avec une parfaite régularité

par les soins des chefs de congrégation. Il nous a même été donné, chose bizarre, de voir des Chinois classés primitivement dans la deuxième catégorie, déclarer qu'ils auraient dû être classés à la première, disant très net que cela n'eût pu que servir leur crédit commercial. Ce raisonnement et cette ambition sembleront sans doute bien extraordinaires aux boutiquiers français qui luttent contre la fixation de leurs patentes. Ils n'en sont pas moins l'indice d'une véritable intelligence de la hiérarchie commerciale et des lois du crédit. Les imposés de la première catégorie affichent, dans leur magasin, pour s'en faire honneur devant le client, leur carte bleue de capitation.

FIN



## TABLE DES MATIÈRES

---

I. — Les examens de lettrés. — L'instruction publique en Annam.....	1
II. Une audience de la reine mère. — Organisation de la Cour et la vie intime du Roi. — Le recrutement du sérail et des eunuques. — Les bains du Roi.....	13
III. — Une exécution capitale à Hué. — Les Annamites devant la mort.....	29
IV. — Les fêtes du <i>Tét</i> et le renouvellement de l'année. — Le culte des morts. — Les tombeaux royaux.....	35
V. — Les audiences royales. — Diners officiels à la Cour. — Un combat d'éléphants.....	49
VI. — Revue des troupes françaises, passée par le Roi. — Spectacle dans l'eau. — Les régates..	61
VII. — Mort du jeune fils du Roi. — La pacification du Quang-Nam. — Les différents supplices annamites. — Capture de Hieu. — La mission et le caractère de Hoang-Kiè-Wiem.....	69
VIII. — L'exploitation et la vente des nids d'hirondelles. — Les îles de Cu-Lao-Cham.....	85
XI. — Tourane. — Une visite aux montagnes de marbre.....	91
X. — Un complot à la Cour. — Le procès et la condamnation d'un premier ministre.....	107
XI. — Translation solennelle des tablettes de culte de l'empereur Thu-Duc. — Envoi d'un sceau royal à Dong-Khanh par le gouvernement français.	115
XII. — Une représentation dramatique à la Cour. — Le grand art et la farce populaire.....	125

XIII. — La royauté de M. de Mayrena. — Sa constitution. — Son ordre de chevalerie.....	135
XIV. — L'état sanitaire des Européens. — L'apaisement et la tranquillité du pays.....	143
XV. — Découverte et capture de l'ex-roi Ham-Nghi. — Son exil.....	149
XVI. — Le mysticisme du Roi Dong-Khanh. — Ses commandes à l'industrie française.....	165
XVII. — La mort du Roi Dong-Khanh. — Proclamation et couronnement du nouveau Roi.....	177
XVIII. — Prise de deuil par la Cour. — Les funérailles de Dong-Khanh.....	197
XIX. — L'organisation et la dissolution des bataillons de chasseurs annamites. — Les milices.....	213
XX. — Les jouets du jeune Roi Than-Taï. — La Sécheresse et les inondations. — Le sacre de la seconde reine mère.....	225
XXI. — Les Annamites à l'exposition de Paris. — Leur retour à Hué. — Leurs impressions et leur rapport au Roi.....	237
XXII. — Les tigres. — La chasse aux aigrettes en Annam.....	247
XXIII. — Les Moïs. — Le commerce et le monopole de la cannelle.....	253

